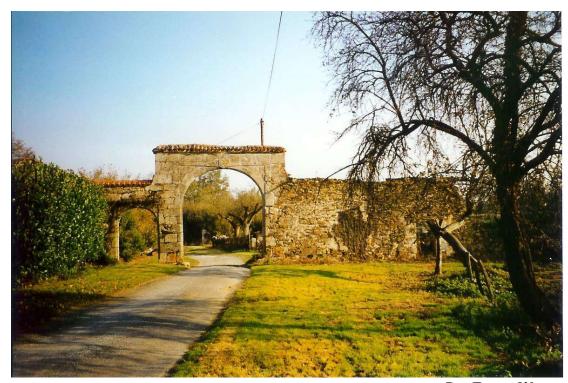
## SECONDIGNY EN GATINE

## **DEUX - SÈVRES**



La Braudière

## MANUEL POUR SERVIR L'HISTOIRE LOCALE

Manuel N° IV Evolution de la Campagne

Recherches, Inventaires et Etudes en cours

Rédaction, Claude Julliot Secondigny Septembre 2007

## - Evolution agraire de Secondigny avant la révolution -

### La Campagne de l'an 1000 à l'an 1500

L'appellation de **Gâtine** vient de l'ancien français *gast* ou *vast* issu du latin *Vastus* qui désigne une terre désertique ou inculte. La Gâtine de Parthenay et de Secondigny n'a pas en France, le monopole des terrains gâtés, puisque de nombreux départements possèdent leur gâtine (régions d'Orléans, en Sarthe, Seine-et-Marne)

A Secondigny, les noms de lieux et de ferme sont là pour attester de la présence au moyen âge de terrains médiocres et de nombreux bosquets et broussailles.

La Touche «  $tusca \rightarrow futaie$  »; Brault «  $braco \rightarrow marais$  »; La Roussière «  $raus \rightarrow roseaux$  »; Les Brosses «  $bruscia \rightarrow broussailles$  »; les Gâts «  $vast \rightarrow inculte$  »; La Gachère (idem les Gâts); La Vergne «  $vernos \rightarrow aulne$  »; L'Aubrière «  $bruscos \rightarrow bruyère$  »; Les Noues «  $noda \rightarrow terre mouillée$  »; Le Marchais «  $mercasium \rightarrow marécageux$  »; Les Brandes «  $branda \rightarrow bosquet$  »; La Faucherie «  $filex \rightarrow fougères$  »; etc.

Il existait au Moyen-âge de nombreux terrains en friche, puisque le Seigneur de Parthenay, en donnant aux moines le droit de construire une église, accorde des avantages définis, aux habitants pour accentuer la colonisation de la campagne, et ainsi renforcer la sécurité du coté Ouest de la Gâtine. Les terrains en friche n'étaient pas comme certains historiens le laissent entendre, recouverts d'immenses forêts, mais d'ajoncs, de genêt, de bruyère, d'épines et de joncs dans les vallées marécageuses.

Le musée Turpin de Parthenay présente une carte ancienne de la Gâtine sur laquelle nous voyons toute la partie Nord du Thouet, donc de Secondigny, recouvert de landes.

Le peu de terres cultivées depuis l'époque Gallo romaine étaient au XI° siècle encloses de haies autour de villages vivants en autarcie. Le sol se trouvait ainsi divisé en un grand nombre de petites tenues mises en culture par ceux qui la possédaient. De nouvelles terres défrichées avec l'aide des moines seront laissées sans haies, en « vaine pâture » à usage collectif, au plus près de ces villages. En Gâtine, seulement deux lieux étaient plantés en blé : Lamairé et Pugny. Quant à l'avoine, son existence n'est relevée que vers Champdeniers.

En dehors de celles-ci, les terres vierges défrichées passeront sous la propriété des nobles et des abbayes. Ces pièces de terre seront entourées de haies plantées sur une levée de terre flanquée de fossés. Ces terres seront prospères tant qu'elles seront directement exploitées par les nouveaux propriétaires, seigneurs ou moines ; mais à partir de l'an 1300 leur production va régresser à partir de l'instant où le propriétaire devient seulement le rentier du sol.

Les étangs, rivières et bois, restent la propriété des nobles, mais il paraît inconcevable que le seigneur de Parthenay, interdise aux paysans de poser leurs nasses dans le Thouet et les autres ruisseaux. Pour la petite histoire, notons que les cochons ne pouvaient pâturer dans les bois, au moment de la chute des glands, que contre une redevance!!

L'existence établie du Grand Etang dés le début du XI°siècle, permet d'avancer l'hypothèse d'habitats anciens à la Prévoisière, Prévoireau, Roblin, la Taupelière, les Bertières et le Chef-du-Pont. Seuls des recherches archéologiques effectuées par des professionnels peuvent étoffer cette hypothèse.

### \* \* \* \* \* \*

### Développement du XI° au XIII° siècle.

- Gaigneries (exploitations agricoles) suivant la Coutume du Comté de Poitou.
- Mazure ou manse environ 30 hectares labourable par 4 bœufs.

- **Borderie** --- 15 hectares --- 2 bœufs. - **Quarteron** --- 7 hectares --- 1 bœuf. - **Retail** (octave) --- 3 hectares --- -- ½ bœuf.

La construction des bourgs autours des nouvelles églises voit se créer de nouvelles seigneuries ecclésiastiques qui vont échapper au pouvoir du Comte de Poitou.

A Secondigny, le seigneur de Parthenay conserve le bourg directement sous sa responsabilité, ce qui lui permet un contrôle direct du château en empêchant quiconque de prétendre à un droit exclusif et héréditaire à ces fonctions. Il renforce ainsi son pouvoir en empêchant l'intrusion du Comte de Poitou dans les affaires locales.

Le seigneur de Parthenay exigera en retour, les coutumes de « garda » et « custodia » qui sont des taxes de protection ; Ainsi, la sécurité du bourg est directement placée sous la responsabilité des habitants de la commune.

L'accélération du défrichement, en plus de l'agrandissement des villages existants, contribue à la création de nouveaux fiefs que le seigneur de Parthenay donne comme alleux (propriétaires) aux seigneurs locaux qui lui rendent hommage ; les seigneurs Gervais et Simon de Vernoux, Vaucouleurs de Fenioux, Geoffroy de Champ deniers, etc. ..

Ces domaines placés dans la réserve des nobles, sont directement exploités par des « valets ». Toutefois si une masure ou borderie n'était pas exploité par son propriétaire ou directement par ses valets, elle pouvait être prise à ferme par un homme qui va payer un « terrage » ou taxe fixe payée à la fois en argent et en nature. Les « méditas », signifiant par moitié, ancêtres de nos métairies sont encore rares ; elles vont se répandre avec le développement du raisin à vin et l'an 1500.

La taxe la plus lourde était la dîme, héritage des Templiers ~ 1150. Supposée appartenir au clergé, elle sera âprement disputée en 1310 entre les nobles et les abbayes.

### Paysage rural à la fin de la Guerre de cent ans.

- 1° **Villages du Moyen âge** avec ses nombreuses borderies et artisanats, dont les bâtiments, habitations et annexes sont dispersés sans ordre général autours du caireux. Le modèle en était **La Vieille Touche** en 1950, qui avait conservé depuis le moyen âge ses bâtiments dans le désordre datant de leur construction, avec six propriétaires exploitants pour un total de 48 hectares.
- 2° **Métairies Nobles**, la maison du seigneur est entourée de douves, la Porte donne sur une cour entourée par la métairie, l'ensemble étant ceinturé d'un mur. Ce sont des métairies fonctionnelles, construites dans un but précis, comme **La Braudière** et **La Caillerie**
- 3° **Métairies-Villages.** Le seigneur a conservé les bâtiments existants pour les domestiques, avec leur implantation désordonnée, mais, regroupe toutes les borderies en une seule exploitation devenue métairie. Cette solution plus économique deviendra la plus commune aux siècles suivants. Le modèle est **La Touche-Guibert**, de 70 hectares pour un seul exploitant, pourtant proche de La Vieille Touche et de ses 48 hectares partagés en six.

### XV° siècle à la Révolution.

La fin de la guerre de Cent ans en 1436 est, en Poitou, suivi de la guerre sanglante entre Georges de la Trémouille et Artus Richemont seigneur de Gâtine, successeur de la famille Parthenay Larchevêque, puis de troubles qui suivront jusqu'en en 1453. Le Poitou va ensuite connaître pendant un siècle, jusqu'au début des guerres de religion en 1560, une tranquillité profonde, sous un pouvoir fort des rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François I°.

Cette époque marque le début du défrichement des terres incultes de Gâtine, avec l'apparition de la charrue à roues. Elle introduit un cycle de productions mieux équilibré qui comporte une rotation continue de blé, orge et navets. La valeur des terres s'accroît de 12 à 15 livres sous François I°, l'hectare arable dans les environs de Poitiers passe à 20 ou 25 livres sous Charles IX et à 75 livres sous Henri IV (René Crozet, Histoire du Poitou)

### - Création des Métairies

C'est par une crise des revenus seigneuriaux que se termine le Moyen âge et s'ouvrent les temps modernes. Les dépenses de la noblesse avec « l'obligation de cour » augmentent et non les revenus. Les recettes étaient de deux sortes :

1° Les recettes « *certaines ou immuables* », constituées de quelques cens versés annuellement par les tenanciers (propriétaires) du terroir. Ces revenus, sorte d'impôts, sont une goutte d'eau par rapport aux dépenses des seigneurs.

2° Les recettes « *incertaines ou muables* » Le produit d'une métairie, porté au château, en céréales ou en bétail, pour une superficie identique rapporte beaucoup plus, malgré le risque de mauvaises récoltes.

La noblesse va donc constituer des métairies autours des fiefs qui serviront de cristallisateurs. Le remembrement se fera par l'achat de petites parcelles, souvent à la suite du décès des propriétaires, au moment du partage des « biens et dettes ». Les enfants de l'ancien propriétaire, éblouis par les quelques pièces d'or offert par le noble, vendent et deviennent métayers ou domestiques, sur la terre de leur père.

Pour remembrer une métairie, y compris l'éviction progressive des habitants du village original, un siècle sera parfois nécessaire. Les métairies sont donc faites de pièces et morceaux artificiellement soudés les uns aux autres.

### - Constitution des Métairies

Le bordier, ne possédant que peu de terrains, travaille sa terre avec la houe, le pic ou la bêche. Par contre le métayer, compte tenu de la superficie à travailler va devoir utiliser un **cheptel abondant** et pour cela, va redistribuer ses terres à cultiver, en trois parties.

1° **Prairie** L'entretien d'un train de labourage étoffé nécessite :

- Prés fauchables qui ne sont pâturés qu'après la récolte de foin.
- Pâtis, en général marécageux, incapable de donner une seconde herbe.
- Noue, qui donne une herbe abondante que l'on fauche mais qui n'est pas pâturée, car trop marécageuse, en général située près des sources « nesde ou naide ».

Ces besoins en prairie poussent les seigneurs à supprimer de nombreux étangs pour les transformer en prairie. En 1579, le grand étang de Secondigny, de 60 hectares va être asséché et transformé en prairie. Les vignes vont aussi disparaître à cette époque.

### 2° Terres labourables.

- Ouches. Petites parcelles proches des maisons en prolongement du jardin. Elles sont plantées d'arbres fruitiers. Le métayer y essais la culture du chou et du navet y fait ses semis de plantes textiles, lin et chanvre.
- Grandes parcelles. Ces parcelles sont consacrées aux céréales. Elles sont amendées par un cycle de retour au pacage naturel (pasturault).
- 3° **Terres non labourables**. Situées sur les hauteurs, le manque d'animaux de labour empêche leur mise en culture.

La quantité de bestiaux oblige à clore chaque parcelle par une haie établie sur un monticule de terre créant ainsi un fossé de drainage. Ces haies sont d'un rapport non négligeable en bois d'œuvre, de chauffage et de fruits.

#### - Culture des Métairies

Le labour avec l'araire ne fait qu'écorcher la « glèbe », ce qui nécessite un passage en tout sens et se traduit par un binage des mauvaises herbes plutôt que leur suppression. Le conducteur de l'attelage ou « pique bœufs », entretenait une conversation ininterrompue avec ses bœufs, dont il rappelle fréquemment le nom.

L'engrais de base était le « pourrain », constitué de la litière des animaux domestiques ; paille, bruyère et feuilles d'arbres auxquelles est adjoint les déchets de végétaux mis à pourrir dans la cour par les passages répétés. Dans chaque ferme, un domestique, le « pourrinier » avait la charge unique du fumier ; celui-ci représentant une moyenne de 25 m3 par hectare. Un autre procédé de fertilisation est le brûlis qui consistait à recouvrir le sol de fougères, ajoncs et bruyères que l'on brûle la nuit avant de semer le lendemain sur les cendres

### - Rendement d'une Métairie.

La récolte relevée en 1680, à l'Echasserie, pour une surface labourable de 13,50 hectares, dont 4,50 hectares emblavés, est de : 48,76 hectolitres de seigle et 8,50 hectolitres d'avoine, soit une moyenne de 12,70 hectolitres à l'hectare. Le rendement moyen de blé relevé sur les baux, a été en 1700 de 7 à 20 hectolitres suivant les exploitations.

### - Les animaux au XVI° siècle.

Le bétail était nettement plus petit et chétif qu'aujourd'hui. A l'époque de François 1°, les porcs ne dépassaient guère les 40 kg; les moutons et brebis atteignaient, vifs à peine 15 kg et les bœufs pas plus de 240 kg. Les meilleures vaches flamandes parvenaient à 300 kg. Avec la création des métairies, de riches propriétaires cherchèrent à relever l'espèce du pays en faisant venir des taureaux et des vaches de la Suisse et de la Hollande et à sélectionner les plus belles bêtes pour les utiliser comme reproducteurs.

### - Réserve Seigneuriale.

C'est le « pré-clôture » du logis avec les accessoires qui en font l'ornement, fuie, étang, garenne, bois de haute futaie, etc... La coutume du Poitou lui assignait 3,60 hectares, soit une borderie que le seigneur gère lui-même en utilisant le service du métayer qui par contrat dans son bail est tenu « à toutes semonces du sieur bailleur »

Les étangs dont les seigneurs se réservent l'exploitation sont de trois à cinq hectares, disposés en chapelet pour en faciliter l'exploitation. Carpes, tanches, brochets, brèmes et anguilles sont, en général, péchés tous les ans, fin février, ce qui est le prétexte à de grandes réjouissances et beuveries.

Chaque fief possède son moulin, 18 à Secondigny. Au XVI° siècle des marchands en rachètent pour les transformer en vue du foulage des draps ou du traitement des écorces pour répondre aux demandes des tanneurs. Chaque moulin était assorti à une borderie de cinq à six hectares en pré pour l'entretien des mules et mulets nécessaires à leur exploitation. Parfois, le moulin à eau est doublé d'un moulin à vent édifié sur une hauteur à proximité.

### - Borderie.

Les borderies qui ont échappé au remembrement, sont groupées dans chaque village par ensemble de trois ou quatre, rarement jointives. Les bordiers sont des laboureurs à bras, et, en même temps des artisans ; tisserands, tondeurs de drap, peigneurs de laine, fendeurs de latte, « balaiseurs » ou charbonniers.

Quand elles se trouvaient affermées, le bail de ces borderies était à prix fixe, jamais à métayage, avec quelques suffrages en volailles et lauffrets (lin et chanvre)

La majorité des borderies appartiennent à ceux qui les exploitent. Sans faire fortune, les bordiers y acquièrent une solide aisance. Certains deviendront fermiers généraux, les autres seront, artisans dans les bourgs, maréchal-ferrant, menuisiers, boulangers, etc.

### Evolution sur le XVIII° siècle,

Surchargés d'imposition, les paysans de Secondigny ont abandonné progressivement l'exploitation des métairies à partir de 1700, pour se replier sur les petites borderies serrées autour de villages. Nous voyons dans les archives, l'abandon en 1729 d'importantes métairies.

Jacques Peret explique « ...Ces dernières (les métairies), laissent cependant subsister la poussière des petites borderies groupées en hameaux, définissant ainsi un véritable modèle Gâtineaux...Qui dit propriété dit partout en Gâtine, exclusion de la paysannerie de la propriété foncière et système de métayage, autre symptôme d'archaïsme; le bilan est lourd quand on additionne les rentes qui pèsent sur la paysannerie, avec les étonnantes et lourdes survivances seigneuriales des corvées, des charrois et des terrages, la dîme et une fiscalité royale qui semble matraquer les métairies... »

Dans la seconde partie du XVIII° siècle, les métairies sont gérées d'une manière différente, par les « fermiers généraux » en partie hommes d'affaire, notaires et marchands de bestiaux. Ils abandonnent la production de céréales pour se consacrer uniquement à l'élevage. Ils sont propriétaires des animaux qu'ils louent et assurent la vente en se réservant la moitié des « croîts » Appelés les Coqs, ils arrivent à échapper à la majorité des différents impôts. Avec l'argent de ce commerce, ils achèteront les terres des nobles émigrés mises en vente en 1790.

\* \* \* \* \* \*

### Production de céréales au XVIII° siècle en Gâtine

Les pourcentages ont été établis par Jacques Peret (les paysans de Gâtine) à partir d'inventaires d'actes notariés.

- Seigle	77	<b>%</b>
- Avoine	15	%
- Sarrasin	1,5	%
- Midrot (mélange)	3,8	%
- Froment		

### Inventaire de la métairie la « Taupelière » en 1759.

 - Centre habité, jardin
 2 hectares

 - Prés
 6

 - Pâtis
 7

 - Terre labourée
 28

 - Terre non labourée
 7

 Total
 50 hectares

La métairie est exploitée par quatre ménages dont celui du métayer, deux domestiques célibataires et deux servantes.

Valeur de l'équipement, propriété propre du métayer.

Notons la pauvreté de cet inventaire, composé d'outils presque exclusivement en bois. Le paysan gâtineau est très habile à travailler le bois « chapuser »

Au XV° siècle, le bétail est la propriété du métayer. Aux siècles suivants, il sera celle du propriétaire ou d'un marchand de bétail loueur, ce qui prouve l'appauvrissement progressif des paysans. Certains nobles ou bourgeois vont investir dans l'achat d'animaux et servir de « banque à bestiaux »

- Quatre à cinq paires de bœufs.
- Six vaches avec ses veaux.
- Deux chevaux (jument et mâle)
- Cinquante moutons.

Cette moyenne est valable pour les petites et grandes métairies, à l'exception du nombre de moutons qui augmente avec la superficie des terres non cultivée.

Nous notons que cet inventaire varie peu de l'an 1500 à la révolution, pour les métairies qui survivront aux difficultés du XVIII° siècle.

\* \* \* \* \* \*

## Impôts.

Les impôts autrement dit : la taille et autres subsides dus au Roi sont payés par le fermier et le métayer.

Les devoirs, c'est à dire les dîmes, cens, rentes, terrages et autres redevances féodales ou foncières sont à la charge du paysan, sauf si le bail est conclu à moitié fruits dans le cas de nombreuses métairies. Dans ce dernier cas les devoirs sont partagés avec le bailleur.

### Campagne de Secondigny sous la Révolution.

En **1790**, création du département et des cantons et communes Secondigny s'étend sur 3.700 hectares répartis ainsi

### $1^{\circ}$ 54 métairies ~ 50 hectares moyens, soit le total de 2.700 hectares.

34 appartiennent à des nobles, soit..................63.6 % ......1.700 hectares

4	 au clergé7.4 %200	
16	 à des bourgeois ou marchands29 %800	

0 --- aux laboureurs travaillant la terre.

### $2^{\circ} \sim 100$ borderies de 2 à 12 hectares soit un total de 600 hectares.

3° Les forêts de Secondigny couvrant environ 400 hectares.

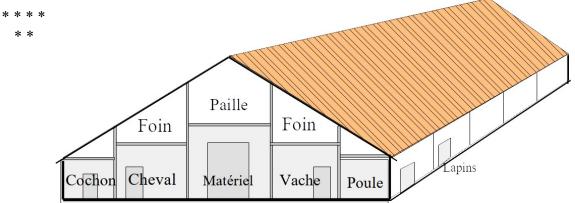
\* \* \* \* \* \*

### Equivalence des mesures de surface à la Révolution

- a) Pour la *boisselée* (terres labourables)
  - = 8 ares : Gourgé;
  - = 10 ares 552 : Louin ;
  - = 15 ares 195 : La Peyratte, Saivres, Exircuil, Nanteuil, Fenioux, Cours.
- b) Pour le *Journal* (pré fauché par un homme en une journée)
  - = 5 ares 276 : Gourgé, Louin.
- c) Pour *l'arpent* ou 100 perches carrées (bois) :
  - = 51 ares 072 : Louin.

\* \* \* \* \* \*

De 1825 à 1830, Querelle entre les « glutinistes » et les « féculistes » c'est à dire les promoteurs de l'utilisation par l'homme de la pomme de terre dont ils vantaient les qualités nutritives, d'autre part les défenseurs nombreux et âpres du blé comme base de l'alimentation humaine et animale. La Gâtine soutient la pomme de terre tandis que la plaine de Niort condamne la pomme de terre qui la ruinerait.



Almanach Révolutionnaire, du Préfet Dupin.

Vendémiaire (octobre): On vendange, on fait les vins. On recueille le mais, on le fait sécher. On fait aussi la récolte des noix et celle des châtaignes. On nettoie et l'on fait sécher les noix. On sème l'orge d'hiver, le seigle et l'avoine. On conduit les fumiers dans les guérets, que l'on écrête; on répand les fumiers, et on commence à semer les froments. On recueille les pommes de terre, les citrouilles, le millet et le sarrasin. On sème le lin d'hiver et les grains ronds.

**Brumaire** (novembre) : On continue, durant ce mois, à conduire et à répandre les fumiers, à semer le froment et les blés mêlés. On retire les châtaignes de leurs hérissons. On plante quelques arbres. On décuve les demi-vins. On bondonne les barriques. On ramasse les feuilles des châtaigniers pour faire de la litière ou pour les faire pourrir dans des trous. On broie le chanvre.

*Frimaire* (décembre): On termine les semailles des blés d'hiver. On commence à couper les haies et à relever les fossés. On broie le chanvre qui ne l'a pas été à la suite de la récolte. On dépique le mais. On casse les noix et l'on en fait le triage pour en extraire l'huile. On déchausse les Vignes.

*Nivôse* (janvier) : On continue la coupe des haies et le relevage des fossés. On fait pendant les veillées, les mêmes travaux que dans le mois précédent. On commence la coupe des taillis. On sème des fèves, des pois, de l'ail. On fait des fossés. On relève les murs.

**Pluviôse** (février) : Plusieurs vignerons ne déchaussent leurs vignes que dans le courant de ce mois. On commence à préparer les terres à baillarge. C'est à cette époque que l'on fait le plus grand nombre de plantations. On sème les lins et plante les ognons

Ventôse (mars): On sème les avoies d'été, les baillarges, les pois. On commence la taille de la vigne. On sème le lin d'été. On greffe les arbres. On plante les vignes : on repeuple dans les lieux où il manque du plant.

*Germinal* (avril): On termine les semailles de la baillarge. On sème les citrouilles et le plus grand nombre des plantes potagères. On sème le chanvre, le mais. On plante les pommes de terre. On commence à lever les terres en jachère.

*Floréal* (mai): On continue à lever les guérets. On commence à rabattre la vigne. On sème le millet, sarrasin, haricots et les lentilles. On sarcle maïs et pommes de terre.

**Prairial** (juin) : On s'occupe encore du rabattage de la vigne. On dégage les blés des plantes nuisibles qui croissent à travers. On recueille le lin d'hiver : On en sépare et nettoie la semence. On coupe les luzernes et les sainfoins. On fait la tonte des brebis.

*Messidor* (juillet) : A la fin du mois précédent et au commencement de celui-ci. On fait la récolte des foins, et l'on donne une seconde façon aux guérets. On bine la vigne. On recueille le lin d'été et les fèves. Pendant les deux dernières semaines de ce mois, on s'occupe de la récolte des blés. On recueille le chanvre mâle.

**Thermidor** (août) : Continuation de la moisson. Battage des blés. Récolte des grains ronds. On continue de donner la deuxième façon aux guérets.

*Fructidor* (septembre): Achèvement du battage des grains. On récolte les prunes: on les fait sécher au four pour les conserver. On recueille les fruits à pépins, les haricots, le chanvre femelle, on en retire la graine, on le fait rouir. On marque les guérets pour y conduire les engrais. On prépare les futailles.

### La Pomme en Gâtine

Jacques du Fouilloux raconte qu'ayant voulut séduire une jeune bergère, il eut à subir les assauts d'une truie qui dévore la pomme destinée à la jouvencelle.

En dehors des légendes, les archives montrent que c'est vers le XVI° siècle, en Gâtine, que l'on parle d'arbres fruitiers et notamment du pommier. En effet avec le vaste remembrement des terres, se multiplient les nombreuses haies qui se composent de bois de chauffage et de travail mais aussi d'arbres fruitiers. Certains baux à ferme de cette époque stipulent que « le fermier doit planter chaque année une ou deux douzaines de sauvageons qu'il devra enter (greffer) en bons fruits »

Au début de notre siècle, la Gâtine produit la pomme « **Troche** », pomme rustique, très bonne à la cuisson et la « **Clochard** » pomme à couteau. Ces pommes sont produites à partir de pommiers hautes tiges. La guerre de 1939 apportant la pénurie de vin, les pommes sont transformées en cidre.

L'Anjou à partir des pépinières Lepage développe les plantations intensives. La méthode « Bouchet Thomas » avec scions inclinés va remplacer la méthode Lepage à scions verticaux et horizontaux palissés.

- 1950 Maître Boussion notaire s'intéresse à ces essais et plante quatre hectares de haies fruitières, « Clochard, Reine des Reinettes et Golden »

Les Agriculteurs perplexes attendent les premiers résultats.

- 1955 Jean Deveau plante à la Dambinière. Suivent ; André et Jean-Marie Julliot avec la Dambinière, puis à la Croix Créchaud et à la Coltière, M.Clisson de la Frémaudière etc... Les marchands de grains et engrais, MM Ingremeau, Boutin et Michaud sont un maillon de la chaîne. Ils vont permettre l'essor de la vente, assurant le ramassage des

### La Reinette Clochard

Au XVIII° siècle la « Clochard » partait vers le Canada où elle portait le nom de pomme de la Rochelle.

1885, Ouverture de la voie ferrée Niort Parthenay. Trente tonnes de pommes Clochard sont expédiées sur Paris, à partir de la gare de Mazières-Verruyes.

Pomme estimée des connaisseurs par sa saveur et sa conservation. Récoltée en Automne, elle prend tout son arôme à partir de janvier. A l'origine, cueillis sur des pommiers de plein vent au milieu des « palisses », les fruits passaient l'hiver, entreposés sur la paille. Le nom de Clochard semble venir du latin *claudere* signifiant clos → clôture.

Son terroir est délimité par les conditions agronomiques régionales ; les cantons de Secondigny et Mazières se montrent les meilleurs. Pour améliorer la qualité et donc la vente, en 1938, la Société Babillon de Saint-Pardoux propose aux exploitants de remettre en état leurs pommiers de clochard moyennant la moitié de la récolte.

Aujourd'hui, cette pomme a été hélas supplantée par la Golden, puis celle-ci, à son tour par la Gloster, la Granny Smith plus colorée et de saveur différente.

Christian Niort (extraits)

## La Forêt de Secondigny

La forêt située à cheval sur Secondigny et la commune du Retail est d'environ 400 hectares. A la lecture des textes anciens, la superficie ne semble pas avoir beaucoup variée depuis les temps les plus anciens, 474 h. en 1779, maintenant 429 hectares.

La forêt est directement rattachée à la Seigneurie de Secondigny. Au XVII°, Colbert (1619 † 1683), fonde le corps de fonctionnaires forestiers et promulgue le code forestier qui définie les privilèges des seigneurs en respectant le droit d'usage des riverains pour la cueillette et le ramassage de bois mais limitant le pâturage des animaux.

- 1697 août. Suite à la demande du roi, pour les besoins de la construction de la marine à Rochefort, établissement des plans des forêts avec inventaires et mise en place du service des Eaux et Forêts. Trois sergents, gardes forestiers, sont nommés à Secondigny.

Jean Cacault d'une famille de petite noblesse du Bas-Poitou, branche de Parthenay est garde de la forêt de Secondigny. Il sera remplacé dans ses fonctions le 31 août 1716, par François Turpault (Beauchet-Filleau, généalogie Cacault)

La forêt de Secondigny couvrait 350 mareaux de bois. Un mareau = un arpent et demi =  $\sim 60$  ares, soit moins que maintenant en 1997  $\sim 370$  hectares.

- 1782 Les rouliers transportent au port de Coulon, 298 chênes marqués de l'ancre de la Royale et de la fleur de lys.

Avant 1900, la forêt comptait :

- 25 à 30 **bûcherons** qui, les étés, étaient scieurs de long. Ces bûcherons vers 1880, se transforment, l'été, en maçons pour construire les maisons bourgeoises existantes, reconnaissables à leurs toits en ardoises.
- 11 **cercleurs** qui tressent les cercles pour les barriques. Il faut noter que les barriques, en plus de leur utilisation comme tonneaux pour le vin, sont utilisées pour toutes sortes de transports tel que celui du sel ou de la chaux vive.
  - 15 **fendeurs de lattes** pour les toitures et de douelles pour les tonneaux.
- 25 **charbonniers** qui transportaient eux-mêmes, leur charbon de bois à dos de mulets, pour les bourgeois de Niort.

### - 12 sabotiers.

Au XIX° siècle, on abattait chaque année une coupe de 10 hectares. Les « bouillis de noseilles et de charmilles » ainsi que les « suppaïes de chataigna » qui ont poussé pendant 30 ans sont coupées à la cognée. Les gros chênes sont abattus à l'âge de 60 à 120 ans par sciage au « godelon » avec souvent la participation active des femmes.

Les poutres, taillées sur place sont transportées jusqu'à Parthenay et Niort par des « diables » tirés par des mulets et des bardots. Ces derniers, aussi appelés bougres, michevaux, mi-ânesses, plus rustiques, étaient élevés à la ferme de la « Bougrie »

Les plus anciennes familles connues de bûcherons sont : **Migeon** et **Piot**. Louis Migeon installe la première scie circulaire en 1930 à la « Menaisière », avant de s'installer à Secondigny, route de Parthenay, prenant la succession de la famille Lussaud qui depuis un siècle s'était spécialisée comme entreprise de battage et de scierie.

Les bois, au nord de la commune, en particulier sur Pougnes et Saint-Aubin produisaient au moyen âge des **truffes** de bonne qualité.

Les bois « de serpe » taillis, têtards de haies ou de bords de rivière se coupaient à 9 ans, parfois à sept ans en terrains humides. Les haies, buissons et châtaigneraies destinées à la vannerie se coupaient à cinq ans. Les derniers loups disparurent vers 1930.

- 1972 l'objectif assigné à la forêt est la production de bois d'œuvre par voie de transformation en futaie résineuse sur 407 hectares et futaie de chêne sur 21 hectares.

# Physionomie des Exploitations Agricoles en 1998 Texte de Christian Niort

Nous retiendrons ici quelques extraits du livre « Les Deux-Sèvres Aujourd'hui » qui dépeignent la physionomie de nos exploitations dans cette fin du siècle avec précision.

Les progrès techniques bouleversent moins les structures foncières que l'exploitation de la Terre. Des surfaces étendues deviennent nécessaires pour rentabiliser le matériel agricole.

Cette amélioration des techniques s'opère après les années 1950, la diminution des actifs et le coût de la main-d'œuvre obligeant les exploitations à s'équiper et à s'endetter.

On assiste à la création de Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole en Commun, CUMA. Au moins une dans chaque commune.

La Polyculture exige beaucoup d'efforts et demande trop d'investissement. L'agrandissement des Exploitations et un meilleur équipement conduit à une spécialisation des productions.

Sur un autre point, l'élevage des volailles et des lapins fut longtemps la préoccupation de la fermière. D'importants Marchés se tenaient à Secondigny les 2° et 4° mardis de chaque mois ayant nécessité la construction des Halles de 600 m2. Ces petits élevages complétaient les ressources familiales.

Le Progrès est arrivé avec : l'arrivée d'engins aux dimensions démesurées pour les barrières de Gâtine ; l'emploi du grillage à mouton et les tronçonneuses.

Au nom d'une Rentabilité à Courte vue mais nécessaire pour payer les traites, les Gâtinaux se sont mis à couper et arracher beaucoup de haies, créant de véritables déserts simplement agrémentés ici et là de Monticules de Souches. Quand elles ne sont pas détruites, les haies ne sont plus entretenues. Il est loin le temps où les baux ruraux prévoyaient pour chaque année, la plantation d'une douzaine de sauvageons, le curage de vingt brasses de fossés. Le tuyau plastique remplace le drainage naturel mais sans assurer un abri aux animaux.

Par suite de la crise économique, un certain nombre de jeunes qui avaient quitté la campagne reviennent sur l'exploitation familiale, les Associations Père-Fils ou Père-Gendre se multiplient. Les agriculteurs qui, il y a quelques années restaient célibataires, trouvent aujourd'hui plus facilement des jeunes filles qui consentent à venir s'établir à la campagne.

A cette fin, on a rendu plus confortable la maison d'habitation et surtout on a fait l'effort d'une construction neuve. Pour garder leurs fils à la terre, les agriculteurs gâtinaux ont été amenés à satisfaire leur désir : motoriser et mécaniser l'exploitation. Il est même arrivé que l'absence de gestion sérieuse et l'orgueil des gâtinaux les ait amenés à un suréquipement individuel en matériel. Certes ces engins ont soulagé la peine des paysans mais ... aussi leur compte en banque ; alors que les générations précédentes s'équipaient au rythme de leurs finances ; les générations actuelles travaillent pour rembourser leurs emprunts, c'est ainsi que certaines femmes d'agriculteurs travaillent à l'extérieur pour apporter un second salaire sûr.

Aujourd'hui, l'ensilage de mais où la mécanisation est très poussée, représente 80 % de s surfaces fourragère. L'ensilage économise la main d'œuvre ; le stockage en silos gagne du temps et permet de mettre en réserve le maïs fourrager d'une haute valeur nutritive.

Entre le recensement agricole de 1970 et celui de 1980, le nombre des exploitations a singulièrement diminué dans toutes les communes de gâtine de près d'un quart, 24.4 % des exploitations ont disparu et en l'an 2000!

Secondigny avait 195 exploitations en 1970.

 158	 en 1979.
 114	 en 1988.
 73	 en 2000.

Enfin ces dix dernières années c'est une agriculture qui fonctionne au bon vouloir de la Technocratie Européenne et à grand renfort de primes compensatrices.

Ce qui ne manque pas d'entraîner un nouvel agrandissement des surfaces.

On voit donc se multiplier allègrement les hectares labourables pour les céréales qui sont évidemment les plus subventionnées. Et pourtant, tout le monde sait que notre terre argileuse de Secondigny donne abondamment de l'herbe à peu de frais, par contre, ne se cultive pas facilement et use le Matériel!

Quel sera l'avenir de ces nouvelles métairies de l'an 2050 ?

Ecrit en 2001

## Histoire Général des Chemins,

De nombreux chemins de Gâtine ont disparu à la suite de la modernisation des exploitations agricoles, des moyens de transport et du regroupement des surfaces cultivées. Avant que le souvenir en ait totalement disparu, essayons de les identifier.

Chemins d'échanges entre différentes régions. Souvent placés en ligne de crêtes, deux chemins de ce type traversaient le bassin de Secondigny :

Le Chemin des Chaussées, ancienne voie romaine.

Le Chemin Vernolois, reliant Parthenay à l'abbaye de l'Absie.

Le Chemin Saulnier reliant les marais salants à Poitiers via Hérisson.

Chemins de liaisons communales. Les anciens plans cadastraux établis après la Révolution, montrent des liaisons: Neuvy ↔ Le Beugnon; Neuvy ↔ Azay-sur-Thouet; Allonne ↔ Saint-Aubin le Cloud; Vernoux ↔ La Chapelle-Thireuil; etc.

### Chemins de Pèlerinage.

Compostelle. René de la Coste-Messemière et Marie-Louise Fracart, éminents spécialistes de Compostelle acceptent l'idée d'un chemin secondaire de pèlerinage, reliant Hérisson à Champdeniers, soit par Château-Bourdin, soit par l'abbaye des Bois de Secondigny.

Pitié à La Chapelle Saint Laurent et L'agenouillée à Azay-sur-Thouet sont deux pèlerinages qui attiraient la foule des fidèles de Gâtine depuis plusieurs centaines d'années. Les pèlerins se regroupaient au départ de chaque église et parcouraient ensemble les mêmes chemins, jalonnés de Croix de missions.

L'Abbaye des Bois, comme celle de l'Absie, devait avoir une fête annuelle, qui rassemblait les pèlerins.

Chemins servant de limites administratives. Ils limitaient tout d'abord les limites des seigneuries, puis des fiefs enfin des héritages.

Nos communes sont encore, de nos jours, limitées par des obstacles naturels, chemins ou des cours d'eau.

\* \* \* \* \* \*

## Les Chemins autour de Secondigny,

Secondigny, a été construit au Moyen-âge pour assurer la sécurité du côté Ouest de la ville de Parthenay. Mis à part ce rôle, notre pays se trouve historiquement en dehors du moindre trajet important, pas de villes à relier, pas de richesse naturelle, seulement un terrain argileux ingrat à travailler, de rapport nul et même difficile à traverser avec une charrette.

Avant la Révolution, aucune route reliant plusieurs villes ne passait par le bourg, mais seulement de mauvais chemins creux reliaient le bourg aux différents villages.

En dehors du bassin de Secondigny, ils existaient les grands chemins suivants :

- Chemin des Chaussées, situé au sud les hauteurs sud de la Gâtine, utilisé à partir de l'âge de Bronze pour le transport d'étain du Morbihan vers la Méditerranée, aménagé par les Romains au III° siècle et utilisé au Moyen-âge pour relier Nantes au centre de la France en évitant le val de Loire des Plantagenet et le nord du Poitou en permanente tension guerrière. Le chemin sera abandonné dés la fin du Moyen-âge au XV° siècle.
- Poitiers → La Gâchère (?) soit Est-Ouest, par le sud de la Gâtine, A partir de Saint-Pardoux, elle rattrapait le chemin des Chaussées avant Allonne, le quittait au *Belvéder*, pour ensuite se diriger sur Le Busseau, puis *Le Plessis* de Saint-Hilaire de Voust etc... → la Gâchère et la mer.
- **Route du sel** des Sables-d'Olonne → Ingrandes-sur-Vienne. (Ingrandes au nord de Poitiers, du celte *Icoranda*, anciennes frontière sur la voie romaine Tours → Poitiers et la route de Compostelle). La route du sel passait par Mirebeau, Thénezay, Gourgé, Adilly, Fenery, Hérisson, *La Volanchère*, Vernoux, l'Absie et Mareuil etc... les marais salants.
- Grand chemin Vernolois, appelé ainsi dés le XII° siècle par les moines Cisterciens de l'Absie pour se rendre à Parthenay où ils possédaient un bureau chargé de gérer leurs biens temporels. Ce chemin est compris entre la route du sel et Secondigny. De Vernoux, il passait par Saint-Pierre, la Maison Neuve, la Petite Ralière, Chambord, l'Aubrière et suit le GR 36-364 par la Folie d'Azay, le Champ Blanc, ensuite au Nord du Tallud par le Mousseron, puis le Bois Vert et le pont sur le Thouet de Parthenay le Vieux.

En plus de ces chemins d'intérêts régionaux, de Secondigny partaient des chemins en direction des villages du canton tels que figurés sur le plan joint. D'autre part d'autres chemins reliaient les villages entre eux dont quelques-uns portent encore leurs noms anciens, comme celui de Quibrochette reliant la Chaulerie à la Sonnerie. Enfin partant de chaque « quaireux » de village, des chemins desservaient chaque parcelle de terre, les *Charres*.

Malheureusement, le terrain est argileux et non drainé. Les roues de charrettes, cerclées de fer impriment au sol une pression telle que des ornières se creusent rendant la circulation impossible en hiver. L'entretien de ces chemins a été la préoccupation majeure des autorités communales et des usagers jusqu'au goudronnage en 1975.

En 1796, l'état des chemins est pris en compte par le Gouvernement qui demande que soit régler définitivement, la largeur, les élagages et les empiètements des riverains. Un constat est demandé à chaque municipalité. Les voituriers trouvant les chemins trop périlleux, s'en frayaient de nouveaux sur les champs voisins. Il est institué un péage pour les usagers, à l'exclusion des cultivateurs pour l'exploitation de leur terre.

Les travaux d'alignement et la propriété des chemins ruraux dureront plus de 100 ans de 1825 à 1939, après des discutions sans fin et de nombreux procès.

1826 à 1833 Pavage et drainage des rues du bourg.

1835 à 1845 Construction des 2 routes stratégiques traversant le bourg.

1845 à 1885 Fin de la construction des routes stratégiques.

1922 à 1951 Goudronnage des routes desservant les bourgs du canton.

1955 à 1970 Goudronnage des chemins desservant les fermes à partir des routes

1970 et + Les chemins de grandes randonnées GR sont tracés et balisés.

\* \* \* \* \* \*

## Fossés.

### Différents types de fossés visibles en Gâtine.

- Fossés creusés par l'écoulement naturel des eaux pluviales ou de ruisseaux, maintenant taris.
- Fossés pour canaliser les eaux ; soit d'alimentation des mares pour abreuver les animaux, soit de drainage pour assainir les noues.
- Fossés en limite de propriété, comme par exemple à La Mosnerie. Ces fossés sont visibles par un double trait sur les cadastres anciens.
- Fossés ceinturant les garennes, réserves de chasse du seigneur. Les talus des fossés étaient les lieux favoris des lapins pour la construction de terriers.
  - Fossés creusés en limite de champs pour former le merlon des haies
  - Fossés creusés par le piétinement des animaux dans les pâturages.
- Fossés, souvenirs de chemins creux, approfondis par le passage répété des charrois et des animaux.
  - Fossés dérivés des égées, biefs amenant l'eau aux moulins.

Beaucoup de fossés et de haies ont été créés à partir du XVI° siège à l'occasion de la création des métairies qui se substituent aux très petites tenures qui n'étaient pas ceinturées de haies Louis Merle.

Mais nous voyons dans le bois de La Mosnerie, la présence de profonds fossés, qui ne répondent pas à ces différents types de fossés connus. La forme générale, en plan, dessine partiellement un cercle, ce nous permet d'émettre l'hypothèse d'un ancien enclos habité par l'homme, et entouré d'un fossé de protection peut-être complété avec une palissade depuis longtemps disparue.

La position géographique de ce bois, à proximité de l'ancien étang, en bordure de la route reliant Secondigny à Niort et située entre l'ancien Chemin des Chaussées et le Château de Secondigny, nous incite à voir là un lieu habité très ancien.

## **Docteur Louis Merle**

## La métairie et l'évolution agraire de la Gâtine Poitevine

Copie intégrale de la conclusion du livre écrit en 1958

### Conclusions de l'étude

### A La terre

- I La crise qui a suivi les désastres de la guerre de Cent Ans, de même que celle déclenchée au XVI° siècle par la baisse du pouvoir d'achat de la livre, ont conduit la Noblesse de Gâtine à promouvoir un vaste rassemblement des terres, dans le but de maintenir ses revenus et même de les accroître.
- II. Ce rassemblement s'est communément opéré autour du fief et, souvent aussi, par le jeu du retrait féodal. Il a eu pour résultat de dissoudre les petites tenures des censitaires dans une entité agricole sinon nouvelle, du moins plus fréquemment utilisée qu'auparavant : la Métairie. Celle-ci a fini par occuper les trois quarts du territoire de la région où elle s'est implantée.
- III. Ce rassemblement s'est poursuivi pendant tout le cours du XVI° siècle et durant une bonne partie du suivant, époque ou marchands et bourgeois ont participé à l'extension d'un mouvement que les nobles avaient déclenché.
- IV. En remodelant le paysage agraire de la Gâtine, la métairie a fait subir à cette dernière de profondes transformations. La multiplication des clôtures a fait prendre à la région le caractère bocager qu'elle conserve encore mais qu'elle ne connaissait pas auparavant, tout au moins au même degré.
- V. En outre, le rassemblement des tenures a fait disparaître un grand nombre de lieux habités et a transformé beaucoup de villages, jadis peuplés de plusieurs feux, en métairies donnant asile à une seule famille.
- VI. La dissolution des tenures dans les métairies n'a eu qu'un très médiocre retentissement sur les méthodes culturales déjà pratiquées au Moyen Age. Sans doute, a-t-on donné plus d'extension aux terres labourables et à la culture des céréales, notamment au détriment de la vigne, de quelques brandes et de certains mauvais bois. Sans doute aussi, l'élevage a-t-il connu un plus grand essor, tout en restant dans des limites assez étroites. Mais les méthodes d'assolement n'en ont pas été modifiées pour autant et la Gâtine, à la fin de l'Ancien Régime, continuait à ne pas recueillir assez de blé pour nourrir ses habitants.

### **B** Les Hommes

- VII. La multiplication des grandes surfaces a rompu les liens qui unissaient Seigneurs-fonciers et Tenanciers. Certains de ces derniers, changeant d'état, sont devenus les métayers de leurs seigneurs, dans l'espoir d'améliorer une condition que la misère des temps rendait des plus précaire.
- VIII. Les clauses véritablement draconiennes des baux qui leur furent imposés ont rapidement converti ces métayers en simples ouvriers agricoles, bientôt incapables de se procurer par leurs propres moyens les bestiaux nécessaires à la mise en culture des exploitations qu'ils avaient prises à bail. Ils ont dû, sur ce point comme beaucoup d'autres, s'en remettre à la discrétion des possesseurs du sol.
- IX. L'appauvrissement progressif des métayers, au cours de ces trois siècles, a converti cette catégorie sociale en un véritable prolétariat dont la condition instable est une des caractéristiques les plus topiques de son état.
- X. Par ailleurs, la disparition d'un grand nombre de lieux habités et la fréquente transformation de villages en métairie a chassé de leurs demeures la majeure partie des habitants qui les occupaient. Le sort de ces « personnes déplacées » reste difficile à préciser. Il semble cependant qu'une des origines du paupérisme dont le Poitou eut tant à souffrir au XVI° et XVII° siècle, puisse être recherché dans la disparition ou la transformation de ces lieux-dits.
- XI. En augmentant les revenus de la moyenne et de la petite noblesse, la création d'une métairie paraît avoir maintenu les gentilshommes gâtineaux sur leurs terres. Le certain est qu'ils y étaient encore nombreux en 1789.
- XII. La généralisation du système du métayage a donné lieu à l'apparition d'un nouveau type social : le fermier général. Le plus souvent bourgeois ou marchand, quelque fois cultivateur, le fermier général sert d'intermédiaire entre le métayer et le seigneur foncier, auprès desquels il joue souvent le rôle de banquier.
- XIII. Le métier de fermier général comporte des risques certains ; mais il est également susceptible de procurer des profits substantiels. A l'ordinaire, les fermiers généraux font des affaires prospères. Ils applaudiront aux réformes décrétées par la Constituante, seront les principaux bénéficiaires de la vente des biens nationaux et les plus fermes soutiens du nouveau régime.
- XIV. Cette même génération du métayage, cause de la constitution d'un véritable prolétariat agricole, explique pour une grande part la stagnation dans laquelle la région est restée plongée pendant très longtemps. Qu'aurait-on pu attendre de cultivateurs aussi instables et qui ne l'étaient qu'en raison du statut qui leur était imposé? Peu d amélioration immédiate et encore moins de ces réformes dont le succès postule la consécration du temps autant que le labeur opiniâtre des hommes.
- XV. Il est possible qu'à la fin du Moyen Age aucune autre solution n'ait pu être donné à l'angoissant problème de la crise des revenus fonciers. On se croit néanmoins autorisé à conclure que celle qui a été choisie, dépassant vraisemblablement les buts primitivement fixés, n'a pas apporté à la Gâtine la prospérité qu'elle pouvait attendre d'une transformation aussi radicale de ses institutions agraires.

## 1729 - Assemblée des habitants de la Paroisse de Secondigny - Assemblée concernant le cas des métairies abandonnées.

Aujourd'hui, dimanche seizième jour d'octobre 1729 issue de grande messe dite et célébrée par M. Julien Roucher, curé de ladite paroisse à l'assemblée générale des manants et habitants de ladite paroisse, faite et convoquée à son de cloche à la manière accoutumée, faite par-devant nous **Jacques Rosegand**, notaire royal de la Sénéchaussée de Poitou soussigné, à la diligence et ce requérant Jean Baraton, syndic de Ladite paroisse, Allexis Ballais, Jean Cantet, François Merle le jeune, Jacques Leucille, Charles Penot et consorts collecteurs des tailles et autres impositions pour l'année 1730, lesquels nous ont remontré qu'ils sont ici assemblés pour travailler aux deperts qui se sont trouvés sur ladite paroisse tant de ceux qui sont décédés le premier de ce mois d'octobre, ceux qui ont abandonné que autres ; à laquelle assemblée ont comparu :

René Rochard, Charles Nargeot, Antoine Maupetit, Jean Giraud, François Turpault, Antoine Soullet, Pierre Bonnet, Jean Boutin, François Marsault, Jean Talbot, Jacques Guion, René Esmereau, Claude Guéry, Jacques Vincendeau, Louis Seigneuret, Jacques Guionnet, Louis Dupuy, et autres formant la plus grande, majeure et saine partie desdits habitants ;

Lesquels sont tous unanimement convenus que ladite paroisse est absolument surchargée à la taille et autres impositions et l'a esté de tout temps, ce qui fait que la majeure partie des bons habitants l'abandonnent, en sorte qu'elle va estre déserte; d'ailleurs, depuis nombre d'années il ne s'y recueille que très peu de bleds, tant seigle que d'autres; les terres, par le peu de bons métayers qui s'y trouvent, restant la majeure partie en friche où il ne vient que des ajoncs et ronces, de manière qu'il ne s'est jamais vu une pareille misère, y ayant des collecteurs de cinq à six années en charge qui ne peuvent sortir envers lesdits receveurs des tailles par rapport à la nécessité et misère en laquelle sont lesdits habitants de ladite paroisse et d'ailleurs qu'il y a nombre de métairies et borderies qui sont en perte et ne sont emblavées la présente année par rapport que les métayers et bordiers les ont abandonnées, qui sont :

La métairie de la Roussière, la métairie de la Bie, la borderie de l'Etorie, la métairie de la Cotinière, la borderie de Braud, la métairie de la Martinière, la borderie de la Baudilonnière, la borderie de la Barlière, la borderie de la Genaudière, l'exploitation de Ozanne Camus, la métairie de la Germondière, la Métairie de la Frémaudière, la métairie de la Bironnière, deux borderies au Chef-du-Pont, la métairie de la Menaudière, la métairie de la Raslière et nombre d'autres ;

Tous lesquels deperts vont à plus de douze cents livres, ce qui fait qu'il est impossible de pouvoir payer s'il n'est, par Monseigneur, l'Intendant remédié pour avoir une diminution proportionnée auxdits deperts et pour ce fait, ledit sindic, collecteurs et habitants susdits supplient très humblement Monseigneur l'Intendant de leur accorder que la taille soit jetée à l'ordinaire.

Fait et passé sous le ballet dudit Secondigny, les jours et an que dessus

Sous cette apostille : signé Rossegand notaire royal, La Bertrandière.

Le soussigné prend la liberté de faire sa très humble remontrance à Monseigneur l'Intendant qu'il seroit nécessaire de faire une attention toute particulière sur la paroisse de Secondigny, tant pour être taxée trop excessivement qu'inégalement. La connaissance que ien ay et de la pauvreté de la paroisse m'a fait rendre à la juste prière de mes paroissiens et de l'exposer à sa Grandeur.

Archives de Niort Fonds Rossegand 3 E 7237

A Secondigny ce seizième octobre 1729

Signé: Roucher, curé de Secondigny

1741 - Bail à ferme et à cheptel de la métairie de la Menaudière.

Pardevant nous, notaires royaux de la Sénéchaussée de Poitiers sous signés, ont comparu : M. Jean Pépin, marchand demeurant au bourg de Secondigny, d'une part ; et Jacques Martin, laboureur et Perrine Grolleau sa femme que son mari autorise pour la validité des présentes, Louis, Nicolas et Paul Martin, leurs enfants demeurant ensemble à la métairie de la Mesnaudière.

Le dit sieur Pépin a, ce jour d'huy baillé et affermé pour cinq années consécutives dont la première a commencé à la Saint-Michel dernière .......

... Faite la présente ferme pour la moitié de tous les fruits croissants et naissants sur ladite métairie, les terres de laquelle les preneurs ont promis de bien labourer, façonner, fumer et cultiver à leurs frais et dépens; sèmeront les parties des grains de toutes espèces par moitié et les blés venus à maturité, les preneurs seront tenus d'iceux ramasser, lier, battre, venter et nettoyer à leurs frais et dépens, d'avertir le sieur bailleur pour les partager, iceux partagés, de conduire sa moitié dans ses greniers audit bourg de Secondigny, aussi à leur frais.

Et pour menus suffrages, donneront les preneurs par an au sieur bailleur quatre poulets. Au regard des rentes les preneurs en payeront seulement sur leur moitié douze boisseaux d'avoine, les surplus des rentes seront acquittés par ledit sieur bailleur, lesquelles les preneurs voitureront néanmoins en entier aux endroits où elles sont rendables

S'obligent les preneurs de faire par an pour le sieur bailleur un charroi pour amener un tonneau de vin de Louin en sa maison de Secondigny, au moyen de quoi il ne prendra rien dans une boisselée de terre appelée la **Coullée**, non plus que dans les fruits arbrins, lins, chanvres et autres légumes des jardins. Leur donne la liberté de faire pour eux trois charrois à mesme distance que dessus et de faire hors de la métairie six à sept boissellés de guérets où il ne prendra rien. ....... entretiendront les bastiments de couverture de la main de l'ouvrier seulement, en fournissant par le sieur bailleur les matériaux requis et nécessaires que les preneurs envoirront quérir sur les lieux de l'achat à leurs frais et dépens ....

### Vaut ladite métairie cent-quarante livres de revenu annuel.

Les preneurs reconnaissent avoir en leur possession et garde et tenir à croist et cheptel du sieur bailleur : deux grands bœufs d'âge inconnu, poil rouge ; plus deux autres de six ans, un rouge et un noir ; plus deux autres petits bœufs poil rouge de trois ans ; plus deux autres de quatre ans poil blanchastre ; plus deux veaux prenant trois, noirastre ; plus deux autres de même âge, blanchastre ; plus une vache poil rouge suivie d'une thore mesme poil ; plus une autre vache poil chastin de six ans ; plus une autre vache poil noir et blanc suivie d'une thore ; plus une jument baie, borgne et quarante chefs, tant brebis que moutons, tous lesquels bestiaux ont été appréciés à la somme de mil trente livres, lesquels preneurs ont promis de bien soigner, gouverner et herberger tant de sec que de vert, sains et malades du mieux de leur pouvoir, pour les profits être partagés entre les parties par moitié et les pertes de la même manière ........

Donneront les preneurs « grosse » des présentes à leurs frais audit sieur bailleur dans quinzaine à peine que de droit.

Telles sont les conventions des parties etc.

Fait et passé à Secondigny, étude de Rossegand, le deux mars mil sept cens quarante et un, **1741**.

Copie intégrale

### 1568 - Bail de la Métairie du Plessis d'Allonne

Bail entre les « damoyselles Bonaventure et Bertrande Guiteau, dames de la maison noble dudit lieu » avec les frères Tizon, laboureurs à bœufs :

La ferme commencera à la Saint-Michel pour une durée de cinq ans. Les demoiselles bailleresses se réservent, outre le logis où « elles ont accoustumé de se retire audit lieu du Plessis », un jardin et un pré. Elles interdisent aux preneurs de faire pacager leurs bestiaux dans les garennes et dans les bois dépendants de la métairie, ce qui obligera les métayers à les clore à leurs frais. En contre partie, ils auront la jouissance du pré ci-dessus réservé lorsque « la première herbe sera ostée, mais ils devront aussi le clore.

Le bail est fait « à moitié de tous bleds et fruicts croissants sur ladite métayrie », ce qui semble nous placer en face d'un véritable bail à métayage. Mais, circonstances particulières, le contrat précise, quelques lignes plus loin, que les preneurs devront payer chaque année « 36 septiers de seigle et douze vingt (240) boiceaux d'avoine, moictié grosse, moicté menue » à la mesure de Secondigny. Enfin une somme de 40 livres tournois.

Les suffrages sont fixés à 4 moutons, 1 pourceau, 1 chevreau, 12 poulets, deux douzaines de chapons, 24 fromages, 10 livres de lin. Les preneurs seront tenus d'effectuer tous les charrois qui leur seront demandés et d'acquitter tous les devoirs, cens, rentes exigibles « sur et pour rayson de ladite mestayrie ». Enfin, après avoir interdit aux métayers de tenir plus de deux ou trois chèvres, les bailleresses se réservent le droit de faire pacager « deux bestes, jumens, vaches ou mulles » sur les terres affermées et à y prélever « tous les foings et pailles qu'il leur plaira ».

### 1762 - Bail de la Métairie de Magnou de Fenioux

Bail entre Jacques Chevallereau de Largeasse et François Barrault laboureur.

- Le bail est conclu pour 9 ans. Un gré est prévu au bout des cinq premières années, avec un préavis de trois mois.
- Le bail est conclu à « moitié de tous les blés croissant sur ladite métairie ». Ils seront partagés sur l'aire en présence du bailleur « ou gens de sa part ». Comme suffrages, le métayer donnera chaque année : 4 chapons, 6 poulets, 6 fromages, 2 oisons, 1 chevreau de lait, 1 cochon de cinq semaines (toutefois si les preneurs élèvent une truie goronnière) Le bailleur ne prendra rien dans les jardins et les fruits arbrins.
  - Les devoirs seront acquittés par moitié; les semences fournies par moitié.

Le métayer fera un charroi de vin à Niort ou à Coulon chaque année et en conduira le chargement à Largeasse. Il sera tenu, en outre, « à toutes semonces du sieur bailleur » notamment pour charroyer les matériaux destinés aux réparations des proches borderies de Chicheville, appartenant également à Chevallereau. Le métayer aura la liberté de faire un charroi à son profit et à pareille distance, Niort ou Coulon.

- Sont exclus du bail : les cens, terrages, rentes et droits de fiefs revenant à la seigneurie du Magnou. Sont pareillement exceptés les bois taillis.
- les preneurs prendront à croît et cheptel tous les bestiaux qui composeront la garniture de la métairie au moment de leur entrée en jouissance.

Le métayer gâtineau est donc, davantage un ouvrier agricole qu'un véritable cultivateur

### - 1788 - Aspect de la région vue par Desprez Syndic de Secondigny

### Allocution aux procureurs-syndics de l'Assemblée d'Election de Niort

Un membre de l'une des assemblées municipales de la Gâtine soumises à votre inspection, osera-t-il, sans blesser le respect dont il est pénétré pour votre auguste corps, élever sa faible voix et se permettre quelques réflexions sur le travail dont il a plu à sa Majesté de vous charger? ... il vous dira donc, avec toute la bonne foi dont il est capable, que la Gâtine est un mauvais païs, incapable de nourrir ses habitants pendant cinq mois de l'année :

- Qu'il est généralement froid à l'excès à cause de la quantité prodigieuse d'arbres testards, de branches, d'ageoncs, de plantes nuisibles dont une bonne partie de sa surface est surchargée ;
- Que presque tous les monticules dont il est hérissé et qui ont leur direction vers le Nord, les sources innombrables dont il est arrosé, le séjour continu des eaux stagnantes dans les bas-fonds, sont autant d'obstacles à l'action vivifiante du soleil;
- Que le peu de terres susceptibles de labour ne produisent que de gros grains peu propres à former un tempérament robuste, tels que le seigle, l'avoine et le bled sarrazin ;
- Qu'il suit de cette mauvaise nourriture, jointe à une trop grande quantité de laitage et de mauvais fruits dont le peuple se substente sans connaître l'usage du vin, hors les cabarets, qu'il est malsain, sujet à des maladies épidémiques qui, de temps à autre, en enlèvent une grande quantité;
- Qu'il est mol par tempérament et peu propre aux grands et continuels travaux qu'exigent sans cesse le défrichement, le fagotage et la clôture de chaque pièce de terre en particulier ;
- Que la population y est affaiblie à tel point qu'il manque la moitié des bras nécessaires pour la culture, toujours très faible comme dans les païs nomades où il faut laisser au moins les trois quarts des terres en friches pour paître les bestiaux. Eh! Quelles terres encore!
- Que chaque propriété partielle, de même que les métairies (d'un revenu très borné) sont trop étendues pour suffire à les bien soigner ; Que l'on est contraint de faire chaque année des avances considérables pour parvenir à ensemencer trente à quarante boisselées de terre avec une peine indicible, dont le produit ne laisse, après ces avances défalquées, que très peu de chose au colon ;
- Que ces domaines exigent une trop grande quantité de bâtiments relativement à leur produit, ce qui en rend l'entretien très onéreux ;
- Que les chemins y sont impraticables pendant six ou sept mois de l'année ? qu'ils ont le besoin le plus urgent d'être réparés, mais qu'on doit se garder que de semblables travaux puissent se faire avec la même facilité que dans la plaine où l'on trouve presque partout sous la main les matériaux nécessaires à leur confection

Philippe César Desprez de Montpezat, ancien officier d'artillerie, n'avait cessé de s'intéresser aux questions agricoles depuis qu'il avait acquis vers 1750, le domaine de la Braudière avec ses trois métairies et plusieurs borderies. Il en suivait l'exploitation avec un soin attentif, en contact journalier avec ses métayers, son témoignage n'en a que plus de valeur.

22

### - 1788 - Lettre de Desprez au journal « Affiches du Poitou »

### Apanage de Monseigneur, Comte d'Artois

Le silence que l'on a gardé jusqu'à ce jour sur la petite ville de Secondigny-en-Gâtine, m'engage, M., à vous faire passer quelques observations : je pense qu'elles pourront intéresser plusieurs de vos lecteurs.

Cet ancien domaine, érigé en Comté de temps immémorial, appartenait à Arthus, Duc de Bretagne; c'est lui qui fit construire le château avec les anciennes fortifications que l'on y voit encore aujourd'hui; elles furent assez bonnes pour servir à repousser en 1213 Jean Sans-terre, qui se présenta inutilement à ses portes, et fut contraint, au bout de six jours d'un siège aussi meurtrier qu'opiniâtre, d'aller cacher sa honte dans Parthenay, qu'il défendit avec aussi de succès.

Les Ducs de Longueville, de la maison d'Orléans, l'ont possédé l'espace de plusieurs siècles ; il est passé dans celle des Comtes de l'Hôpital, par alliance avec cette illustre maison, et y est resté jusqu'à la mort de Francienne de l'Hôpital, après laquelle il fut réuni à la couronne, d'où il a été détaché par Louis XVI, en faveur de Monseigneur Comte d'Artois, lequel, en 1778, l'a enfin cédé, à titre d'engagement, à Madame la Comtesse d'Hérouville.

Cette Ville a juridiction active et contentieuse, un Lieutenant général, un Sénéchal, un Procureur fiscal et de police, son ressort s'étend sur 32 paroisses.

Sa situation, à huit lieues de Fontenay-le-Comte, six de Niort, cinq de la Châtaigneraie, trois de Champdeniers et trois de Parthenay, avec laquelle elle traite beaucoup d'affaires, en fait le rendez-vous, comme le centre général du commerce du canton, consistant en denrées et manufactures de toile, laine ouvrée, étoffes grossières pour nos colonies d'Amérique.

Il y a sept foires par an, dont quatre assez bonnes; il s'y vend beaucoup de gros bétail et autres marchandises portées à dos de cheval; un marché tous les vendredis de chaque semaine, avec un minage de blé, mais tombé en désuétude, depuis que ses abords sont devenus impraticables, faute d'entretien; (ce qui à la longue achèvera de ruiner son débit, et du même coup rendra l'importation presque nulle).

Il serait bien digne de l'administration du sage Magistrat chargé des affaires de la province, de jeter un regard favorable sur cette petite ville, qui lui devrait une nouvelle existence : il se procurerait la gloire de la faire renaître de ses cendres et d'y immortaliser son nom. Eh! Qui peut lui donner plus de lustre qu'un tel acte de bienfaisance!

Elle n'a qu'une paroisse fort étendue, sous l'invocation de Sainte Eulalie. Sa situation est dans bas, un peu à mi-côte sur la petite rivière du Thoué.

J'ai l'honneur d'être, etc.

« Il faut noter que l'auteur de cette lettre n'est pas historien, mais militaire »

## Origines Toponymiques de nos villages et lieux-dits

La toponymie n'est pas une science exacte; elle est seulement une aide à associer à l'histoire, la géographie, la géologie, l'archéologie et autres sciences pour reconstituer la vie de nous aïeux.

La ligne de séparation entre la langue d'**oïl** qui a formé le Français et la langue d'**oc** au Sud, (terminaisons en, a, ac, aiguë, on, an) se situe au sud du Poitou.

- An -700 au V° siècle après JC, origine Celte et / ou Gaulois.

Niort (*novio ritum*, nouveau gué), Hérisson (magos, marché), Le Breuil (*-ialo* dérivé *euil*) enfin Chambord (*cambo ritum*, courbe gué), route de Pougnes.

- **Avant le V° siècle** après JC, origine Gallo-Romaine, de formation Latine. Formation -anum, Châteliers (castellum)
- V° au X° siècle, apport des Invasions. (suffixe -iacus, devenu, -y et -ies), ainsi que : Montibeuf (budh devenu beuf), Mainezière (maceriae, avant 900)
  - X° au XIV° siècle, formation Romane, époque féodale.

La majorité du nom des villages ont été formée à cette époque, par l'adjonction des suffixes -ière, -ère ou -erie dérivés du latin -aria, qui signifie le domaine ou la propriété de... préfixe; exemple, la **Guérinière** ferme habitée par la famille Guérin. Parfois la famille a depuis longtemps quitté le lieu, mais le nom en est resté.

- XIII° et XIV° siècle, une autre formation plus récente, courante en gâtine utilise les suffixes -aie ou -ais, par exemple le Marchais, le Palais, etc.
- Moderne, le nom d'un certain nombre de villages désigne le travail qui y est exécuté : la Linière, la Bobinière, la Crépelière, Battreau, l'Augerie, le Droguet, la Blanchardière ; ou parfois le nom du propriétaire. La création de ces villages vient du partage des Métairies après la Révolution, soit à l'occasion de succession, soit de vente ; c'est le cas par exemple de la « Niortière » issue de la « Gâchère » et des « Ourières » venant de la « Gautrelière ».

Notons aussi en préambule que les routes Champdeniers -Neuvy-Bouin et Azay - Vernoux par Secondigny ont été construites et retracées en 1835, auparavant, la route serpentait en suivant les limites de propriété des anciens fiefs.

Le nom des pièces de terre a été relevé dans les livres de François Pierre Vignaut de la Saunerie, maire en 1874, expert pour l'estimation des biens immobiliers et mobiliers, à l'occasion des ventes et du renouvellement des baux.

De très nombreux champs ou prés portent les noms de pâtis, noues, naides, ajoncs, vergnes, cuvettes et bouillon désignant des endroits marécageux.

« 1... » date du document le plus ancien se rapportant au village.

Le classement des villages a été fait en commençant par le Nord, route de Neuvy-Bouin 1, et la suite en tournant autour du bourg 2 et 3 dans le sens des aiguilles d'une montre pour finir par la route de Vernoux 4.

$$\begin{array}{c}
1 \uparrow \text{ Neuvy} \\
\text{Vernoux} \leftarrow 4 \text{ Secondigny } 2 \rightarrow \text{Azay} \\
3 \downarrow \\
\text{Champdeniers}
\end{array}$$

**Route de Neuvy**, Novit en 1110 ( du bas-latin *novus vicus* → bourg neuf)

- La Belle-Fontaine, Lieu-dit occupé par la laiterie beurrerie de 1902 à 1972, maintenant transformé en station service.

\* \* \* \* \* \*

- La Violette, construite en 1905, famille Noiraud. Le mot violette vient du latin *violare* signifiant traiter avec violence.

\* \* \* \* \* \*

- La Prévoisière, autrefois *Prouvoizière*, ferme fortifiée, Le nom vient du latin *praepositus*, qui a donné prévôt, désignant sous l'ancien régime un magistrat ou officier chargé d'une juridiction. L'origine du mot peut aussi venir du latin *pratum*, pré et *riparia* dérivé de *ripa* signifiant « qui se tient sur les rives de... » ce qui rappellerait le Grand Etang.

Notons qu'un habitant de la Prévoisière, Joseph Pagenot, a fait fortune pendant la Révolution et a acheté en 1807, le château familial des « La Rochejacquelin » à la Touche du Busseau. (Maurice Poignat)

Au rond point de la route de Neuvy-Bouin, en 1996, a été construit, avec l'aide du Conseil Général, un important centre industriel de tri et lavage de pommes.

L'ancien Chemin de Secondigny à Bressuire passait par la Vergne, la Bartière, traversait le ruisseau à gué à 100 mètres à l'Est de la Violette et coupait l'actuelle route à l'actuel rond-point en direction de la Prévoisière, etc.

\* \* \* \* \* \*

- **Prévoireau** ou Prévoirault « 1323 » village et moulin, Archives Merle. Bélisaire Ledain note : *Molendinum Prévereau* (Archive V. Fontaine le Comte, 32) *Prouvaireau* sur la Carte de Cassini. Ecrit aussi *Prévouareau*, ancien **Moulin** fortifié. Il aurait existé un Comte de Prévoireau.

Champs... Chauvin, Rouge, du Bois, de l'Aire, des Ebés (bief) ...

Avant d'être asséché en 1579, le grand étang de Secondigny de 60 hectares venait au pied des maisons et des 2 moulins de Prévoireau. Le moulin à foulon était exploité sous la Révolution par les foulonniers Augustin Marcelin et Jacques Moulin. Ce dernier, jeune conscrit refuse la conscription ; il sera, pour un temps, emprisonné à Niort. Le moulin à farine a été exploité par les familles : Nivaud, Fourré, Richard, etc.

Dans la maison de Madame Colette Bonnet, sans doute la plus importante, possédant une cave, nous voyons, au fronton d'une cheminée ancienne en granit, un blason portant la date de 1590 et le initiales M. C. (C pour Charrier) Dans l'Etat Civil nous voyons, même époque, une **dame** Charrier Louise épouse de **sieur** Henri Maignan?

Une famille de petite noblesse habitait Prévoireau. Dans l'Armorial de la généralité de Poitiers, élection de Niort, parmi les armoiries, notons celle, donné d'office de René Charrier, Sieur de Prévoirault « de sable au sautoir d'argent » Familles du Poitou de Beauchet-Filleau.

- 1631, Pierre Charrier, Sieur de Prévoirault, fermier (gérant) du prieuré du Bois de Secondigny, fait le bail à ferme du prieuré le 26 octobre 1631.
- 1648, Jacques Charrier, procureur fiscal de l'abbaye d'Airvault, fils de Pierre ci-dessus, et Renée Allard sa femme, afferment pour 9 ans, le 12 septembre, les revenues dudit prieuré pour le prix de 700 livres par an. Antoine-Nicolas Allard, le frère de

Renée, était notaire et procureur à Secondigny de 1668 à 1678. La famille Allard Sgr de Bouin, puis du Genet d'Allonne portait « d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles de même et d'un porc-épic (ou mouton) d'argent en pointe »

Notons que Charrier N. sans doute de la même famille, était curé de Secondigny le 2 août 1643.

\* \* \* \* \* \*

- La Germondière, 1351, dépendait de l'Abbaye du Bois. Métairie non cultivée en 1729. Germond en Champdeniers relevait de la seigneurie de St-Mard-la-Lande et pour une portion de Châteauneuf-en-Gâtine à Largeasse. Nous pensons qu'il y a eu un rapport entre ces lieux. Germond est un nom d'homme *Germund* d'origine germanique.

\* \* \* \* \* \*

- La Jarre, borderie s'écrivant *Lajard* à la Révolution (B.Ledain) Le nom peut venir du celte *garten* qui a donné jard → jardin ; soit de *jarre*, vase en terre d'origine arabe, apparu en Provence au XIII° siècle. Bélisaire Ledain cite aussi La Jarrière, ferme en 1560, archives de la Vienne seigneurie divers 32.

Champs: du Logis, la Rivière, du Noyer, du Coteau, de la Vieille Touche.

\* \* \* \* \* \*

- La Vieille-Touche, « XIV° » ancien village fortifié. En 1835, ténement de douze feux, chacun exploitant une petite borderie de deux à huit hectares, relevant de la seigneurie de la Mosnerie. Elle est le modèle du paysage agraire de la fin du moyen âge. En toponymie, une touche est une expression prés-latine désignant un bosquet ou taillis resté en place après un défrichement.

Les petits bordiers étaient en même temps : tisserand, peigneur de laine, tondeur de draps, fendeur de bois, forgeron, charbonnier, charpentier, etc... Champs... du petit Paradis, de la Pointe, Moulinet, de la Châtaignerie. Pré du Pâs Aiguillon.

\* \* \* \* \* \*

- La Séguinière, Le nom Seguin, vient du franc *sig win*, ami victorieux. Aussi nommée la Zinière et l'Azinière. Voir étude spéciale dans le manuel sur les Fiefs.

La Séguinière en 1402, relevant de la baronnie de Parthenay

La Seguinière en 1423 relevant de Secondigny.

Sedinière sur la carte de Cassini.

L'ancienne Maison Noble a donnée des seigneurs de la Séguinière de 1450 à la Révolution. Propriété de la famille Jarno, puis Poignand de la Salinière, et au siècle dernier, de la famille Martineau qui, outre la Séguinière, possédait : La Bougrie, la Jard, l'Aumondière, le moulin de la Touche-Guibert, celui de Brault et la Frémaudière.

Champs Poignand, du haveneau, de la noue, du moulin, champ Robin, de la Coulée, de l'écluse, de la Boutolle (l'extrémité ?)

\* \* \* \* \* \*

- Le Moulin de la Touche-Guibert, Ancienne propriété de la famille d'Assally, ancienne noblesse de Niort. Blason : « d'azur à trois lis d'argent tigés et feuillés de sinople » Le bief et le bâtiment du moulin sont en état. Monsieur Gazeau, propriétaire actuel, a fait tourner ses meules jusqu'en 1950. Le bief de 806 mètres, qui a été nettoyé en 1996, avait été creusé par des moines en 1723. (Détails, voir le manuel des Moulins N°VI)

- La Touche-Guibert, citée en 1685 dans les archives de la Barre.

Guibert viendrait du franc *Wid + bert* qui se traduit par ; bois + illustre. La Touche vient du bas-latin *tusca ou thuscha* qui désigne une réserve de bois entre des défrichements, mais peut avoir aussi le sens de toucher (*toccare*) un bœuf qui signifie « faire travailler un bœuf » La Touche-Guibert deviendrait dans ce cas, le troupeau de bœufs de Guibert. Il existe aussi une Touche-Guibert, commune de Saint-Gorges-de-Noismé connue dés 1260.

Nombreux tisserands avant la Révolution, avec des artisans : charron, menuisier charpentier, etc. : Champs... de l'Aveneau, du Peux, de l'Ormeau de la Herse...

\* \* \* \* \* \*

### - La Guionnière ou La Guillonnière ou La Glionnière.

*Guillonneria* en « 1323 » maison de Aiguilhon arch V de Fontaine-le-Comte *La Guilonia* en 1332.

La Guillonnière en 1618 d'après les papiers de la Petitière.

Le nom peut venir soit du mot celte *gui* qui désignait un bois, soit de guill d'origine franque, signifiant volonté, qui a donné Guillaume, soit de *aiguillon* bâton pourvu d'une pointe en fer, utilisé dés le XXI° pour diriger les boeufs. La petite ferme dépendait du fief de la Petitière.

En 1738, La Guillonière appartenait à Louis Landerneau, écuyer, Sgr du Plessis, du Retail, Beauregard, La Chauvière, La Jolinière et autres fiefs. Il était marié en 1° noce, à Françoise Pélisson, Dame du Retail.

L'accès au village se faisait jadis, après avoir franchi le Thouet en empruntant un gué très connu des environs sous le nom du **Pas Guion**, un pré de la Vieille Touche porte le même nom.

Champs... du Genêt, des rivières.

\* \* \* \* \* \*

- Brault, ancien tènement et moulin dépendant du fief de la Petitière

Borderia et molendinum de la Braudère en 1332. Berault, moulin en 1428, archives du Poitou XXIV, 60, n. le Brault en 1618, papiers de la Petitière. Bruault, est une borderie non cultivée en 1729 ; Bruaud Cassini.

Le nom vient du bas-latin  $bracium \rightarrow braco$ ,  $\rightarrow brai$ , qui signifie marais.

L'ancien Moulin sur le Thouet maintenant effondré est recouvert de ronces.

En 1998, l'accès en est interdit par un puissant taureau.

\* \* \* \* \* \*

- La Dégraissière, La Degressière en 1685, La Gressière en 1768, archives de la Barre.

Le nom a sans doute un rapport avec le nettoyage des tissus produit par les nombreux tisserands. Avant la Révolution, la ferme appartenait à Savignac des Roches. Ayant émigré, elle a été confisquée et vendue comme bien national le 3 septembre 1792, au citoyen maire de Secondigny Mouchard.

A 500 mètres au nord existait une importante carrière de granit, exploitée au début du XX° siècle par les aïeux de la famille Pintaud de la Vergne. Cette carrière a sans doute été utilisée depuis le moyen âge pour fournir les pierres que nous voyons dans les vieilles maisons du canton. La carrière a été comblée par les ordures ménagères.

En 1724, La Dégressière tenue par Joseph Savignac, écuyer est exploitée par Philippe Follet, marchand, archives de La Barre, B 603.

\* \* \* \* \* \*

- La Petitière, *Petiteria* en 1323, archive de la Vienne, Fontaine-le-Comte. Moulin de la Petitière appelé le **moulin Bâton** 1496, archives de la Barre, tome II page 237

Maison noble avec cour close de murs, comportant une petite chapelle. Possession des familles : Pizon, Landerneau puis, Darrot.

Au XVIII° siècle, le fief comprenait plusieurs métairies et tènements dont : le Fief Roquet, Labbie, les Barillières (aussi Barilleries et Baraillère, famille Guinfolleau au XVII° siècle), La Favrelière avec son étang, le champ de la Roujère, La Mainaudière, La Furgerie, La Fromagerie, La Bramière, La Foucherie, La Mignonnnière, L'Oucherie, La Vinière et les Goujonnières, La Petite-Baubrie, La Grande-Baubrie, La Roussière, La Martinière et La Miletière, Les Brousses.

La chapelle encore visible possédait une statue en bois de Saint-Barthélemy supposée guérir les enfants trop nerveux. Le pèlerinage suivi d'une assemblée qui se tenait le 24 août a cessé en 1962.

Les textes anciens signalent un cimetière sur le coté Sud de la chapelle.

Voir l'étude spéciale dans le manuel VIII des anciens fiefs, 1° partie.

\* \* \* \* \* \*

- La Ralière, La Ralière en 1340 (archive de la Vienne, E. 2, 236); la Raslière en 1703, Le nom peut venir : du bas latin bracium, en ancien français brai puis rai etc.. qui signifie, marais ; ou bien du patois poitevin râl qui signifie rare, ou enfin de râle oiseau des marais.

En 1703, le nommé Chaigneau, notaire, propriétaire rapace et grand chicanier, chasse son métayer et converti la totalité de la métairie en pacage, pour faire le commerce de bestiaux et ainsi ne plus payer l'impôt de taille qui ne s'applique que sur les cultures. Charles Chaigneau décède le 23 déc. 1728. En 1729, la métairie est abandonnée.

\* \* \* \* \* \*

- La Bergerie, « 1838 » du latin *berbix*, mouton, puis brebis → berger...

\* \* \* \* \* \*

- La Maison neuve, cité en 1838, issu d'un partage. Le village est situé sur le trajet de la route médiéval dite Vernolois reliant Parthenay à Vernoux en restant sur une ligne de crêtes Le carrefour à l'ouest est dit de la Croix rouge, sans doute en souvenir du calvaire érigé dans l'angle nord-ouest.

\* \* \* \* \* \*

- La Raymondière, n'est pas cité par B. Ledain. Le prénom Raymond, vient du celte *ragin hari* qui signifie conseil et rigueur. Notons La Raimondière de Fenioux dont l'existence est connue dés 1432, et celle de Vernoux, dés 1187 sous le nom de *Roimunderia* puis *Raymondière*.

\* \* \* \* \* \*

- La Roussière, citée en 1633, dans les archives de la Barre. Vient du franc *raus*, en ancien français ros qui a donné roseau → roussière désignant un lieu où poussent des roseaux. La culture de la Métairie, est abandonnée en 1729.

En 1633, Jérôme Clisson Sgr de La Braudière, sénéchal de Secondigny est propriétaire de La Roussière, celle-ci est dite tenant aux terres de Labie.

Champs... de la Mûre, des Noues, du grand Brûlot, du Bois Martin, de la Croix, de la Prée, de la Chaudière ; Ouche de la Bie ; Pré de la Porte ; Pâtis Pérot.

- Fief Rocquet, nom donné aux terres situé à l'Ouest de la Petitière, englobant le village disparu de La Bie. Bélisaire Ledain cite aussi La Roquetière.
- Les Bies, ensemble de borderies abandonnées en 1729, Bies vient soit de la compression de *biez* qui au moyen âge désignait un canal (bief) pour amener de l'eau ou bien de la contraction de l'abbaye ou enfin du bas latin *bilia* ou enfin de *bie* qui désignait les tiges de blé qui restent en terre après la moisson, en patois poitevin *beuille*.

Sur le cadastre de 1838, nous notons l'existence des « Bies », montrons plusieurs maisons, à l'Est du village de la Roussière avec de nombreuses petites parcelles de terre. L'ensemble n'existe plus. Voir le détail dans l'histoire de La Petitière.

\* \* \* \* \* \*

- La Petite Blanchardière, voir ci-après à Blanchardière.

\* \* \* \* \* \*

- La Courlaire, commune de Neuvy-Bouin, *La Corleere* en 1279, Cartulaire de Bourgueil; *La Corlaère*, en 1340, archive de la Vienne, E. 2, 236. Désignait peut-être à l'origine un village où les bâtiments entourent une cour ou alors dans le sens du latin *curia*; désignerait un lieu ou se tenaient des assemblées.

\* \* \* \* \* \*

- La **Blanchardière**, métairie en 1730. Nom récent désignant un lieu où se blanchissaient des draps, sans doute en rapport avec un atelier de tissage. Champs... de la Dalle, du Porteau, des 3 Cornières, de l'Etang, du Pâtis neuf. Prés, du Sauzais, de la Mare.

\* \* \* \* \* \*

- La **Raillotière**, commune de Vernoux. *La Raillolière* pour Bélissaire Ledain Le mot peut venir de raillerie ? mot apparu au XV° siècle → crier.

\* \* \* \* \* \*

- La **Petite Miaudière**, commune de Neuvy-Bouin; parfois écrit *La Mignaudière*. Le nom peut venir du préfixe *mi*, maison et *od* représentant *aud* qui signifie richesse. L'assemblage donne : une maison aisée.

\* \* \* \* \* \*

- L'**Étang**, *Lestant* en 1352, archive de la Vienne, Fontaine-le-Comte, I, 30. Commune de Neuvy-Bouin. Le nom vient du latin *stagnum* (eau stagnante).

\* \* \* \* \* \*

**Bouin,** village de la commune de Neuvy-Bouin. *Boyn* en 1274 (cartulaire de Bourgueil); *Bouyn*, en 1555; *Bouhin*, en 1716; *Boin* en 1783 (archive D.S. E. 209). Château de Bouin appartenant à l'abbé de Bourgueil et relevant de la Renaudière en 1737.

- Le **Petit Bouin**, Boyn dés 1274. Jouffroy de Petit Boyn en 1356. Galloromain de *-ouin*, dérivé de *onna*, eau ; ou bien de *bovinus*, bovin ou enfin bourin sans r?

\* \* \* \* \* \*

- La **Guitardière**, *La Guytardière*, paroisse de Boyn relevant de la Barretière en 1496. Guitard vient du celte *gui hard* signifiant un bois dur.

Propriété de la famille Chevallereau, notables descendant d'un avocat du roi, la Guitardière a connu un drame qui, au XIX° siècle, a causé beaucoup d'émotion dans la France entière. Pierre-Honoré Chevallereau périt assassiné, le 5 juin 1888. Son père et son grand-père avait été maires de Neuvy-Bouin. L'assassin, Gaston Ferrand, son fils

naturel, sera acquitté par la cour d'assise de Niort le 3 septembre 1888, sous les applaudissements de la foule. (Maurice Poignat)

\* \* \* \* \* \*

- Le **Grand Bouin**, Borderie exploitée au XII° siècle par *Rainaldus Boins* au profit de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers. Eglise Romane détruite vers 1800.

\* \* \* \* \* \*

- La **Bobinière**, commune de Neuvy-Bouin. Maison du sieur Bobin, du vieux français *bober* signifiant tromper ou exagérer.

\* \* \* \* \* \*

- La **Volanchère**, Neuvy-Bouin. Maison noble, tenue en 1492 par Colas de la Valanchère. Emplacement d'une villa Gallo-Romaine sur la route de la mer à Hérisson et Parthenay. de *vulpiculus*, lieu fréquenté par des renards, ou le nom vient de *volant*, sorte de serpe utilisée pour tailler le bois des haies.

### Coté Est route de la route de Neuvy-Bouin (Nord)

- Le Longeais, s'écrivait *Longée* et *Longeays* dans les actes notariés. Le nom viendrait de *long* et *longe*, désignait une pièce de terre, toute en longueur.

En 1535, maison noble dépendant de la Vergne appartenant à Pierre Yndré.

En 1574, *Les Longay* (journal de Généroux) Le sire des Longay, protestant occupe le château de Secondigny, avec le seigneur du Retail.

Le logis du Longeais a connu son apogée au XIX° siècle avec la famille Ganne qui a donné des Maires de Parthenay et Secondigny. Détails dans le manuel des Fiefs.

Il existe de l'époque faste une très belle fontaine sculptée en fond de vallée.

\* \* \* \* \* \*

- L'Hirondelle, « 1838 » mot dérivé de arondelle au XVII° siècle.

\* \* \* \* \* \*

- La Pommeraie, maison construite en 1971 par Maurice Billy, laitier à Secondigny, maintenant au centre des plantations industrielles de pommes.

\* \* \* \* \* \*

- Les Châteliers, ancienne Maison noble. Le nom vient de *castellare*, diminutif de *castellum*, qui signifie un petit poste militaire fortifié romain.
- 1421, Guichart d'Appelvoisin de Saint-Paul, près de l'Absie, Seigneur des Châtelliers, à cause de sa femme Héliette Chauvereau.
- 1503, Guillaume Jourdain, seigneur de Puy-Jourdain (St-Amand-sur-Sèvres) et des Molières (Clavé)

Bélisaire Ledain rapporte que les noms de certaines pièces de terre rappellent sans doute un combat soutenu par la garnison du Châtelier avant le V° siècle : « Champ du Châtre », « Champ de l'Armée » (n° 260 et 261 section B du cadastre 1848) « Champ de Bataille » (n° 370 section A du cadastre).

Aucune relation connue avec l'abbaye Cistercienne Châteliers à Fontperron. Champs du : Pâtis, Bois, Pointu, Longé, des Brandes, Talbau ? de Gabard ? En 1997, Michel Brunet élève des pigeons voyageurs pour les concours.

Une visite en 1999 nous permet de voir l'importance de la maison noble, hélas les bâtiment ont été remodelés il y a environ deux siècles et récemment, ce qui constitue un puzzle qui peut intéresser un amateur de vieilles pierres.

- Les Renardières, tènement dépendant des Châteliers.

\* \* \* \* \* \*

- La Marietterie, appelé autrefois la Touche Bel-air. Le nom actuel vient sans doute de Marie, mère de Jésus, mais ne pas oublier la notion d'assemblée ou l'on venait pour se marier. La maison a été construite après la construction de la route stratégique en 1840. Les terres non cultivées en 1995 sont un havre écologique au milieu des plantations industrielles de pommiers.

\* \* \* \* \* \*

- La Germanie, latin *germinare*, germer. Lieu où les céréales poussent bien.

- Les Brosses, commune de Pougnes, alias Les Pandillonnière en 1707, relevant de la Fillonière (archive de la Chapelle-Bertrand) Le nom viendrait du bas-latin *bruscia* qui signifie broussailles.

Champs... Gabard, du Lavoir, du Milieu, du Haut, du Bois.

\* \* \* \* \* \*

- La Petite Ralière, annexe de la Ralière, ci-dessus.

\* \* \* \* \* \*

- Les Gâts, Les Gastz de Bouin, relevait de Châteauneuf (Largeasse) en 1491. Désigne un lieu gâté; du latin *vastus* signifiant terre inculte. Le tènement du **Purgatoire** peut être le souvenir d'un acte de justice, fourches patibulaires, poteau à carcans ou autres instruments de peines corporelles du moyen âge.

Les Gâts en 1491 était tenu par Collas de la Vollanchère.

\* \* \* \* \* \*

- Le Cerisier, du bas latin *cerasus*, cerisier, nom de village récent.

\* \* \* \* \* \*

**Route de Pougnes** Pougny au moyen âge et Pugne ou Poigne en 1102, du latin *pugnator* qui signifie un combattant.

### Coté ouest de la route de Pougnes (Nord-Est)

- La Bartière, aussi Barretière. Maison noble, détails

1292, La Barretère, archive histoire Poitou XX, 265.

1427, La Barretière, archives D.S., E. 270.

1447-1459, dépendait en, du seigneur de La Vergne.

1579, Guyot Faubert, écuyer.

1673, Pierre Aquet, écuyer, seigneur d'Ozé.

1700, René Dumont, fils de Pierre Aquet, écuyer, seigneur de Richemont.

1741-1745, Jean-Pierre Dumont Aquet de Richemont, capitaine au régiment d'Artois. Le fief s'appelait Bertière.

1753-1768, Antoine Avice, seigneur de la Mothe et la Vergne.

Le nom Bartière peut venir, soit de *barte*, mot gaulois signifiant brosse, broussailles, soit, de *barro*, signifiant : barrière ou péage.

La maison Audurier plus récente, a été construite vers 1880.

- La Garenne lieu-dit au nord de la Bartière. Possédait une carrière de schiste de qualité médiocre, dont l'exploitation s'est arrêtée vers 1850. Le nom vient du latin *arena*, terre légère à base de sable, où bien du moyen âge où *garenne* désignait la réserve de chasse du seigneur. Le nom a donné lapin de garenne pour désigné le lapin sauvage. L'élevage de lapin en captivité remonte au XV° siècle. Champ du grand Gaillard.

- La Gâchère, citée dés le XIV° siècle. Le nom vient du latin *vastus*, désert ou inculte, qui a donné en ancien français gast → gastines → gâtine. Au XV°, La Gâchère a englobé un village précédent appelé La Poussonnière. Liens familiaux au XVII° siècle avec la famille Thibault, seigneur de La Coltière, leur proche voisin.

Cette métairie faisait 55 hectares et était la propriété du Comte de Tudert demeurant à Béruges, Vienne. Elle fut vendue en quatre lots en 1926.

Champs des Naides, des Ronces, confortant le nom de Gâchère.

Cette à partir de ce partage de 1926 que se réalisa la sortie par la route de Pougnes. Sur le cadastre de 1838, la Gâchère sortait par le Longeais et la route de Bressuire

\* \* \* \* \* \*

- **Chambord**, village de St-Aubin-le-Cloud « 1156 ». Nom venant du gaulois ancien, *camboritu*, composé de *cambo*, méandre + *ritus*, gué. Ce nom est antérieur à l'arrivée des romains.

Avant 1218, la terre *Chambor* appartient à Savary de Mauléon. A cette date il les lègue à Lysée l'Hermite, l'un de ses plus fidèles chevaliers. En 1498 les terres reviennent à Guillaume de Nuchèze, relevant de Châteauneuf-en-Gâtine (Largeasse).

Dans le bas village tournaient les aubes du moulin sur le Palais, né du confluent des ruisseaux du Guy et de l'Arcis qui remplissait les douves du château de Hérisson. Cette métairie, sous l'Empire, appartenait, sous l'écriture *Chambore*, à la famille Esquot notaire.

Le Chemin Vernolois ou Vernollais, qui reliait Parthenay à Vernoux, puis l'Absie, la Châtaigneraie etc... passait à Chambord. Certains historiens donnent à ce chemin, une origine lointaine, au moins gauloise.

Le Chambort, avec le Chesgne, la Bretellière, la Roudellière, la Grant-Mothe et les Bordes formaient autrefois le sous fief nommé « les cinq masures de St-Aubin le Cloux ». Ce sous fief dépendait de la châtellenie de Châteauneuf en Largeasse. Au début du XVI° siècle (1510-1565) l'ensemble appartenait à la famille de Frondeboeuf Chevalleau, puis en 1578-1612, la famille Desfrancs de la Braudière Chevaleau

\* \* \* \* \* \*

- La Bobinière, Pougne. La Boybinère en 1400. Le mot Bobin vient du vieux français bober signifiant tromper.

\* \* \* \* \* \*

### Coté Est de la route de Pougnes (nord-est)

- La Vergne, en 1353, archives de Maisontiers. Fief fortifié, dont le nom vient du gaulois *vernos*, signifiant aulne.

Là où, à plusieurs reprises, se tinrent les assises seigneuriales, des fossés et des hautes murailles protégeaient jadis la maison forte de la Vergne, ses bâtiments d'habitation et sa chapelle voûtée proche du puits occupant le milieu de la cour (Maurice Poignat).

1393, demeure d'Helyot et de Jean de la Vergne.

1447-1459, Jean de la Vergne, chevalier.

1515-famille Faubert, puis Acquet, puis Dumont, ...

1753-1768, Antoine Avice de Mougon, seigneur de la Mothe.

1798, 9 mars ou 19 ventôse an VI, la Vergne est vendue comme bien national pour cause d'émigration, à François Coudert-Prévigneau, commandant de la place

de Niort en 1793. Mais après le partage du 7 pluviose an VII, la Vergne et la Bartière furent restituées à leur ancienne propriétaire, la dame Avice de Mougon.

Champs de : Croix blanche, la Chaisière, la Doue, la Douve, du Bois...

Notons qu'une « douve » est un fossé d'eau entourant un bâtiment et une « doue », en patois désigne une marre où nos anciens faisaient boire leurs vaches.

En 1840, la lecture du cadastre montre qu'ils n'existaient que deux petits bâtiments, à proximité de la maison noble. La Vergne entourée de douves était détaché du bourg. Voir étude spéciale dans le manuel sur les Fiefs de la Châtellenie de Secondigny.

\* \* \* \* \* \*

- **La Coltière**, *La Colletière* en 1548 (Archive de la Vienne E<sup>2</sup>. 189). Métairie où était regroupée et aménagée le produit de tissage de plusieurs borderies.

Le nom Coltière peut venir du latin cultura, culture du sol au XII°.

Bélisaire Ledain rapporte dans son dictionnaire : *L'Eschasserie*, commune de Secondigny relevait en 1548, de la **seigneurie** de la Colletière, paroisse de Secondigny (archives de la Vienne, E. 2, 189). Cassini écrivait ce domaine, *Les Chasseries*.

Les bâtiments d'exploitation sont de construction identique. La Coltière avait un champ dit de **La Vigne** de 8 hectares 80 ares C 196.

En 1715, Pierre Thibault seigneur de La Gaschère et son épouse Elisabeth Coyault habite La Coltière acheté du seigneur Bellere de Challigny, la Maison noble de la Coltière pour 200 livres plus les droits de fief pour 50 livres.

Ces terres proviennent de Louis de Bellere seigneur de Challigny époux de Marie Acquet Dame de la Vergne. Archives D.S. Fonds Merle 21 J 125, liasse 6.

Marie-Thérèse Thibault, Dame de La Coltière épouse Jacques Thibault, seigneur de Neufchaize et de Saint-Denis près de Champdeniers. Une dispense avait été nécessaire pour le mariage en raison de la parenté des époux, un fils Jacques-Pierre.

Ce dernier est baptisé à Niort le 25 septembre 1752 ; parrain Pierre Decemme de La Pinpelière, Ste-Ouenne et marraine Elisabeth-Thérèse de La Gachère. Il décède à Saint-Denis le 6 mai 1829. Grands Notables du Premier Empire, Pierre Arches

Dans l'Armorial Gouget, nous lisons : Secondigny, Thibaut, Sieur de La Gaschère, de l'Echevinage : Fenioux, François Thibaut Sgr de Venze et du Vieux-Brusson : Vanoeuvre, François Thibaut, Sr de La Carte : Chapelle-Bâton, idem que les Srs de La Carte et des Essards. Blason « d'azur à une tour d'argent »

En 1730, 19 juill. † de Marsault François 30 ans au manoir de la Coltière.

En 1741, Guignon François et Michoneau Jeanne habitent la Coltière.

En 1914, propriétaire, Léon Micheneau, place de la Bascule Parthenay.

En 1920, succède Ferdinand Bourgine / Michoneau, négociant à Niort.

Les deux fermes Bel-Air et La Folie viennent d'un partage de la Coltière.

Sur le cadastre de 1838, nous voyons que le chemin d'accès à La Coltière se fait par La Folie, en face de Bel-Air et la route de Saint-Aubin à Secondigny. L'accès de la Coltière par la route de Pougnes est récent. Au XIX°siècle, la famille Michoneau avait d'autorité posée une clôture entre les routes de St-Aubin et de Neuvy-Bouin. Nombreux procès et débat au Conseil municipal.

\* \* \* \* \* \*

- Bel air vient de *bel*, dieu solaire des gaulois. Bel air est un lieu élevé où se pratiquait le culte du dieu *bellenos* à l'occasion des solstices d'été. B.Ledain signale la Touche Bel-Air, hameau de Secondigny?

\* \* \* \* \* \*

- La Folie marque un lieu ou existait un menhir ou une pierre hantée, par un follet où un fadet désignant un lutin. Au VII° siècle, le paganisme réunissait ses derniers fidèles qui venaient danser autours des pierres. L'épiscopat gaulois appelait ces orgies des « folies » ! La folie, peut-être plus simplement, désigne un lieu qu'il fallait être fou de cultiver ?

\* \* \* \* \* \*

- **L'Aubrière** ou Laubrière, du bas-latin *brucos* qui signifie bruyère, d'où les dérivés *bruéres* → brières ou bien désigne une butte pierreuse (Commandant Chastang) B.Ledain signale L'Aubière, ferme de Secondigny.

\* \* \* \* \* \*

- Les Morinières, St-Aubin-le-Cloud, 1577, ferme fortifiée, appartenaient à Morin, nom venant de *maure*, souvenir de l'invasion arabe au VIII° siècle, où de l'ancienne tribu gauloise des *Morini*, habitant en bord de mer et signalée par Jules César.

\* \* \* \* \* \*

Route Saint-Aubin le Cloud en 1224 Sancti Albini + clausus, cloître; Cloux en 1517, 1532; Clouc en 1751 et Clou en 1782.

### Coté ouest (gauche) route de Saint-Aubin

- La Galucherie, *La Galichée* en 1501, relevant de Puychemin-en-Gâtine, paroisse d'Oroux, relevant lui-même de Châteauneuf-en-Gâtine, paroisse de Largeasse.

De la succession de Pierre Acquet seigneur de la Vergne en 1679, sa fille Marie Acquet et Louis de Bellere seigneur de Challigny son époux, reçoivent la Métairie noble de la Galucherie. Confirmation le 2 juillet 1682 et le 5 décembre 1694.

En 1715, Cession par le sieur de Challigny au sieur Thibault de la Gaschère de la métairie noble de la Gallucherie pour la rente et pour 200 livres. Ces terres proviennent du Sieur de Challigny père qui les avait acquises du seigneur de la Vergne. Archives D.S. Fonds Merle 21 J 125, liasse 6.

Le nom *Galicher* vient du verbe *galer* qui au moyen- âge signifiait s'amuser, dans le sens de galanterie. Se traduit donc : lieu habitée par une personne entreprenant avec les femmes ! Plus simplement l'origine peut être de « *galoche* » chaussure d'autrefois.

Sur le coté ouest de la route existe encore une borne marquant l'emplacement de l'ancien octroi.

\* \* \* \* \* \*

- La Niortière, Ferme construite par Henri Niort en 1927, à partir du partage de la « Gâchère » et à la place de l'ancien tènement de la **Pousonière**.

Christian Niort °13 avril 1952 à la Niortière.

\* \* \* \* \* \*

- La Linière, Saint-Aubin-le-Cloud. Les Grans Linières en 1497, relevant de Châteauneuf-en-Gâtine, paroisse de Largeasse. Ancienne ferme fortifiée, vient du latin linum, culture du lin. Famille Maria.

Champs... des Bruyères, des **Tonnelles** (moulin?) des 4 Chemins, L'haveneau (filet à poche?) de la Croix, Blanc, de la Bufferie, des Roches, du Chiron, de la Fontaine, Pelé, d'Ajoncs, de la Futaie, du Gassereau (gasse = boue?)

\* \* \* \* \* \*

- Chabosse, village important de Saint-Aubin-le-Cloud. *Chaboce* en 1400, dépendant de Châteauneuf-en-Gâtine (archive de la Vienne E², 157) Le mot Chabosse vient de *casa*, cabane, associé à *boscus*, bois. Chabosse désignerait donc à l'origine, une cabane en bois ou dans un bois.

Champs du Chiron, du Mâreau (marais ?) du Moulin, pré de l'Ecluse.

\* \* \* \* \* \*

#### Coté Est route de Saint-Aubin (Nord-Est)

- Cimetière, terrain acheté à Jules Moulin. Installation de 1921 à 1929.

\* \* \* \* \* \*

- La Vergnauderie, ferme récente au Nord du cimetière. Le nom a vraisemblablement été donné par une des nombreuses familles Vergnault de Gâtine.

A l'entrée du chemin, dans l'angle Nord du carrefour, existe une croix de mission en bois qui depuis l'année 2000, est en perdition.

\* \* \* \* \* \*

- Les Tonnelles, figure dans l'inventaire de Bélissaire Ledain. Le nom vient en général du nom médiéval *turnella* donné aux tours servant de bases aux moulins à vent, ce qui serait le cas à Secondigny. Les Tonnelles sont situées sur un des points hauts de Secondigny, utilisé pour l'un des châteaux d'eau et d'une antenne télé. Le nom tonnelle est aussi donné à une meule de foin ? La borderie faisait sans doute partie de la Braudière.

\* \* \* \* \* \*

#### - Beau-Séjour,

Plus loin la route traverse le ruisseau le Palais, *Palesium* en 1070 (cartulaire de l'abbaye de Cormery) ; *Le Palais* en 1430 et *Le Pallays* en 1708 (archive de la Barre).

**Route d'Azay-sur-Thouet** Azaio en 1110, Azayum en 1267 (Alciacum, Abziacum ou Osiacum, domaine d'Osius?) et Azais en 1363.

## Coté Nord de la route d'Azay (Est)

- La Braudière, « 1130 » Maison noble entourée de douves. Terre déchiffrée et mise en culture par *Beraudus*.
- 1130, la *Berauderia* était exploitée par le paysan Gilbert Béraud. Le nom *Béraud* mot d'origine franque, composé de *Bern* + *mund* se traduit par : ours + protection, soit, montreur d'ours. Voir le détail dans le manuel sur les fiefs de Secondigny.
- 1323, *La Braudère in parrochia de Secondigné* (Archive de Fontaine-le-Comte, I, 32). Relevait pour les 3\4 d'Hérisson et 1\4 de Secondigny.
- 1734 et 1756, soit 22 ans, elle est successivement louée et abandonnée par six familles successives de métayers qui, quelle que soit leur capacité, étaient condamnés à l'échec dès le départ du bail. Le produit était partagé entre le propriétaire, les impôts, et le clergé; il ne restait rien au métayer pour vivre. La Braudière est ainsi, le modèle de la Métairie non rentable et de la faillite d'un tel système d'exploitation.

Son propriétaire, de forte personnalité, Desprez dit de Montpezat avant la Révolution recherchait une solution aux problèmes sociaux par de vaines démarches.

- 1814, Melle Jeanne Françoise Desprez de Montpezat vend la propriété à Jean-Baptiste Chrysostome Decaix père, minotier à Parthenay qui la revend en
- 1841 Famille Bonnin d'Allonne, puis en 1878, les frères Roy de La Mortière.

Parc d'agrément de l'Étoile avec Orangerie. Champ du trèfle (future école Cherbonneau) Champs... de la Neide (source), de l'Ouche, d'Ajoncs, du Pâtis, de la grande Prée (?) des 3 Cornières, de la Garenne, des **Tonnelles** (peut-être la borderie route de Saint-Aubin) champ des tanneries, champlierre ?

Les douves étaient alimentées par un canal sortant d'un étang à l'Augerie, son trop plein s'écoulait dans la *Prée* et alimentait le lavoir du *Pâtis Froid*. En souvenir, il reste encore, à l'arrière et sur le côté est du logis, une fontaine avec encadrement en granit.

Avant la Révolution, le chemin d'accès était à l'ouest, route de St Aubin.

B.Ledain cite le « hameau de la Braudière » sans doute autour de la Maison noble.

- Le Pâtie froid, *Pasti*, puis *Pâti* mot médiéval venant de pâture, du latin *pastura*. Dans le virage, coté Nord, existait un lavoir municipal alimenté par les douves et l'étang autrefois à l'Augerie.
- Un tènement avec maison portait le nom des **Grandes Moutardières** (nom dérivé du latin *mustum*, jus de raisin.

\* \* \* \* \* \*

- L'Augerie, Logerie en 1240 (archive de la Vienne, Fontaine-le-Comte, I, 30). Métairie dépendant de la maison noble de la Braudière. Il existait un étang qui alimentait en eau les douves et les jardins. Auger du franc *algari* signifiant, un noble guerrier. Le village a été récemment partagé en trois parties : l'Augerie, la Pommeraie et la Bastide. Notons un village avec moulin, l'Augerie à Allonne, existant en 1267.

En 1240, Bonne Durand, femme de Robin l'Arbalestrier, habitant de Parthenay, fait donation au prieuré de Secondigny, des droits de propriété qu'ils avaient sur

la chaussée de l'étang de l'Ogerie, par-devant André, maître-école de Ste-Croix de Parthenay. (Bélisaire Ledain, Gâtine)

La Pommeraie. Partie sud-ouest du village de l'Augerie. Dans l'ancienne grange, l'effondrement du sol sous le poids d'un tracteur, a montré la présence d'un souterrain, vraisemblablement en rapport avec la maison noble de la Braudière.

\* \* \* \* \* \*

- **Bellevue**, lieu sur une hauteur, consacré au culte de Bellenus, dieu gaulois D'une source sortait un petit ru qui alimentait en eau le lavoir du Pâtie froid. La maison est de construction moderne du XX° siècle.

Devenue zone artisanale puis industrielle depuis 1990

\* \* \* \* \* \*

- La Guichetière, « 1500 » lieu désignant un octroi ou péage ? Etait habité en 1800 par le citoyen Guichet, qui a fait fortune à la Révolution, en achetant des Biens Nationaux, comme la maison noble du Plessis d'Allonne.

En 1999, M Vitré conseiller général du canton de Secondigny a fait construire à la Guichetière, la Maison de la Communauté de communes de Secondigny, au milieu des plantations expérimentales de pommiers.

\* \* \* \* \* \*

- La Verdoisière, Azay-sur-Thouet, du latin *viridarium*, lieu verdoyant. Existence connu d'un souterrain. *La Verdozère* appartenait à l'abbaye du Bois-d'Allonne en 1267. *La Verdoisière* sur la carte de Cassini.

\* \* \* \* \* \*

- La Draire, Azay-sur-Thouet, s'écrivait *La Deraire*, de *raire*. Déformation possible de roy et rey, surnom ironique d'une attribution passagère « le roi de..... » ou de derrière ? Il existe une ferme *La Rairie*, paroisse de la Chapelle-Bertrand.

En 1649, Charles Julliot est dit maître tourneur en bois demeurant à la Draire d'Azay (fonds Louis Merle 21 J, puis 125/3)

Le village comptait en 1945, 4 petites borderies.

Champs... du Chêne, Robin, de la Paulée, de la Perrière, de la Verdoisière, du Débat, de la Coussotte, de la grande Bufferie, des Noues, de la Linière, des Verdonnières, de l'Abreuvoir, de l'Ogerie, du Châtaignier, de la Trêne (charrette ?) Blanc. Pré de la Châtaignarde.

\* \* \* \* \* \*

- La Sicaudière, Azay-sur-Thouet, Sicot, en patois désignait un chicot ou petit morceaux de bois. La présence de deux anciennes cheminées de la fin du XV° siècle témoigne de son ancienneté.

En 1999, plusieurs taureaux sélectionnés de la race Parthenaise, paissent au milieu des chirons de granit, dépassants au milieu des près.

\* \* \* \* \*

- La Bufferie, Azay-sur-Thouet, de l'ancien français bufer, « souffler avec bruit », ancien village sur la hauteur, *La Bufferie* en 1548, relevait de la *Colletière* de Secondigny (archive de la Vienne E², 189).

En 1704 et 1714, Jean Hardy, habitant la Bufferie, Sieur de la Jaudonnière de Largeasse, marié à Françoise-Marie Veillon devait dés 1692, une rente sur la Crespellière

En 1999, le village qui comptait 2 borderies en 1945, est maintenant en partie abandonné et en ruine.

Une hache polie a été ramassée par M Rossard (79 préhistorique G Germond)

\* \* \* \* \* \*

## Coté sud route de la route d'Azay, (droite)

- La Traine, chemin à droite en face l'ancien cimetière (garage Pied) et descendant vers le Thouet jusqu'à une petite maison maintenant disparue, La Traînerie.

Une traîne désignait une petite charrette tractée par un cheval et qui était constituée d'un banc à l'avant et à l'arrière d'une cage barreaudée permettant de transporter au marché, volailles, lapins, légumes et parfois un cochon.

- Le Bout du monde, chemin en prolongement de celui de la Traine qui existait autrefois jusqu'au moulin des Effres.
- Les Latinières ou Etinières, du bas-latin *taxonaria*, venant à l'origine de *tanière*? Sur le cadastre nous notons le tènement des Lutinières, dont l'un des champs de 2 hectares D 367, porte le nom Champ de la Catin? Cet ancien ténement, a été remplacé par le lotissement résidentiel actuel, au-dessus du lac des Effres.

\* \* \* \* \* \*

- La Grande Maison, située avant La Charmille, ferme maintenant disparue, mangée par l'extension du bourg. L'emplacement de la scierie Migeon, comprise entre l'ancienne route d'Azay au sud et la route stratégique n°13, appartenait à la Révolution, aux familles Decaix, minotiers à Parthenay, puis Lusseau, entreprise de scierie et de battage et enfin Crouzillard, ancien receveur de l'enregistrement † 1939.

La scierie industrielle des frères Migeon emploie 30 salariés. L'activité principale en 1999, est la fabrication journalière de 3000 palettes, 2/3 pin et 1/3 peuplier.

La maison bourgeoise a été construite à la fin du XIX° siècle par Gabriel Crouzillard, receveur de l'enregistrement et des domaines et son épouse Adelina Florina Bonin.

- La Charmille, bosquet de petits charmes + suffixe. ille, diminutif. Située en face de l'école Charbonneau ; à l'angle du chemin, ancien café de Mme Lusseau. Depuis 1999, l'école primaire porte le nom d'école de la Charmille.

- Chemin de la Fontaine du Curé, chemin descendant aux Effres, en face la route du Stade (route construite par Decaix en 1810). Dans la descente, les terrains à droite, s'appelaient les Champs Grellés. La fontaine du Curé sur la droite a été aménagée pour servir de vidange au réseau d'eau potable. Les 2 près appelés les Essards et les Arsais ont été acquis de la nation le 22 septembre 1791, par le curé Jean Motte, qui les revend le 17 février 1793 à René Gourmand pour 1750 livres, sous réserve d'en conserver la jouissance. Le curé disposait là d'un pré servant de domicile à son baudet.

\* \* \* \* \* \*

- **L'Ingremalière**, *L'Ingremaillère* en 1412 (inventaire de Ste-Croix de Parthenay) et *Lingremalière* en 1419 (archive nationale J. 183) Le nom vient du celte *equoranda*, berge de rivière. Sur le cadastre de 1868, est écrit la *Gremaillère*.

Ne pas confondre avec L'Ingremière de Secondigné-su-Belle écrit parfois Secondigny. En 1483, trois frères Brenezay habitaient ce dernier fief.

Champs... du Pont, de la Catin, du Bourg, de l'Etinière, de l'agathe. Fontaine avec abreuvoir et lavoir garni d'un plancher.

\* \* \* \* \* \*

- La Croix-Créchaud, vient du vieux français *crèche* désignant une mangeoire, puis un creux. Une croix en granit était au-dessus du carrefour de la route d'Allonne. Le jardin actuel remplace une petite place appartenant à la commune, au sud de laquelle démarrait le chemin de Misottou, derrière la maison de Jean-Marie Julliot.

Cette sortie de Secondigny est maintenant hélas défigurée par une zone artisanale devenue industrielle, Z.A.C. de Bellevue.

\* \* \* \* \* \*

- La Mortière, « 1568 » Maison noble, métairie. Le suffixe -ière désignant un possessif, Mortière désignerait la propriété d'un mort ; cimetière ou tombe ancienne ? Le détail de la maison noble est à voir dans le tome VIII 1° partie.

1568, Claude Garnier, seigneur de Maurrivet, juge à Poitiers.

1656, Claude Darrot, chevalier, seigneur de la Poupelinière d'Azay.

1723, Jean-Baptiste Darrot, fils et petit fils des précédents.

1727, Auguste Poussard, chevalier, comte du Vigean, époux de M.L. Darrot

1763, Marie-Charles du Chilleau, chevalier, seigneur de la Poupelinière.

1875, Benjamin Cherbonneau, ancien receveur d'enregistrement donne dans son testament à Michel Joseph Cherbonneau avocat à Poitiers, la ferme de La Mortière et Le Peu d'Allonne.

1787, Charles François Charbonneau et Marie Bertin, son épouse.

Champs... Périère, du Choquet, de la Coullière, des Vergnes, de Loubié?...

- La Tillardière, tènement disparu à l'est du village, Avant 1500, était propriété de la Vergne Le nom vient du latin *tegula* signifiant tuile. Tillardière = tuilerie.
- La Fromagerie, tènement relevant Secondigny en 1402, arch. Vienne. Etait située à droite, avant l'Educatière.

Jean Pizon, valet en 1402 ; Pierre Pizon écuyer en 1469 ; Léon Pizon écuyer en 1494. Sans doute la famille Pizon Seigneurs de la Petitière de Secondigny. Au XVII° siècle, La Fromagerie appartient Au Sieur Goyeau et tenu (locataire) par Georges de la Corde, Sgr. des Essards (archives de la Barre)

En 1768, La Fromagerie appartenait au sieur Goyault, dépendait féodalement de la famille Darrot, Sgr. de La Boutrochère d'Azay. Elle était tenue par Georges de La Carte, chevalier, Sgr. des Essard. Le terrage était affermé perpétuellement.

- La Barre, tènement disparu en 1666, du gaulois *barro* = extrémité. Sur le cadastre de 1840, notons la présence de deux petits bâtiments à 100 mètres du Thouet, au-dessus du moulin de Batreau.
- La Cadouerie, ténement disparu lui aussi absorbé par la Mortière. Sur le cadastre de 1840, nous notons plusieurs champs, les Chaudières, à l'Est de la Mortière. Notons l'existence de la ferme de la Cadorie autrefois *Cadourie*, paroisse d'Allonne.

\* \* \* \* \* \*

- Les Cudatières, « 1529 » *l'Escudatière* puis, *l'Ecudatière*, métairie, 6 feux propriété des Darot, Sgr. de la Poupelinière d'Azay. Le nom vient soit du latin scutarius qui a donné lescuyer → l'écuyer signifiant garde du corps ; soit le fabricant ou le changeur de la pièce de trois francs or, l'écu ; Ou enfin le bouclier au moyen âge. Notons qu'en patois, les anciens disaient curatières qui pourrait venir du latin curaré, soigner.

La métairie a été créée à partir de 1529, par la famille Darrot seigneurs de la Poupolinière d'Azay, par l'acquisition et le regroupement de nombreux tènements, dont certains appartenaient à la famille Faubert, seigneur de la Vergne. (Louis Merle)

Sur le cadastre, nous notons le champ de la douve (trou d'eau) D 23 de 2,29 hectares ainsi que le champ de la Croix de l'Ormeau et le champ de la Croix.

Au-delà des Cudatières, la Verdoisière fait déjà partie de la Paroisse d'Azay.

- Les Quatre Vents, tènement disparu.

\* \* \* \* \* \*

- **Misotou** ou Mizottou. La partie *Misotteau*, paroisse de Secondigny relevait de la Mosnerie ; écrit *Mizautonde* par Cassini.

La partie *Misotoux*, paroisse d'Azay-sur-Thouet était *Misotour* en 1591 (archive de la Vienne, Fontaine-le-Comte, 31). Ces tènements dépendaient de l'actuel Ecudatière. Le mécanisme complexe de remembrement des métairies de la Mortière et de l'Educatière du XVI° siècle à la Révolution est clairement expliqué par le docteur Louis Merle dans son livre « La Métairie et l'évolution agraire de la Gâtine Poitevine ».

Une ancienne route de Secondigny à Parthenay, suivait la vallée du Thouet par Misotou, ce qui évitait les côtes! Peut-être doit-on en chercher l'origine à partir du préfixe mi, maison,  $o \rightarrow$  au, et ou  $\rightarrow$  trou, en résumé, « maison dans un trou » ou encore « mis au trou » enterré? Un calvaire y était implanté.

\* \* \* \* \* \*

- **Battreau**, aussi Bastreau et Baptreau. Origine du latin *battere*, frapper dans le sens technique de fabriquer, soit par exemple de la monnaie ou de l'or; et pourquoi pas des *bâts*, équipement en bois, pour porter des fardeaux. Jacques Verger était encore meunier en 1858 et 1876.

La chaussée du **Moulin**, a été restaurée en 1996 par la D.D.A. et par Madame Chapalan, nouvelle propriétaire.

**Route d'Allonne.** *villa alona in vicaria Toarcinse* en 954-986 (cartulaire St-Cyprien, page 108) origine du nom celtique *alloun* = source sacrée.

## Coté nord-est (gauche) de la route d'Allonne

- Les Essards, Les Essars (Cassini), du latin exsartum, signifie un terrain récemment défriché. C'était un terme couramment employé au moyen âge dans les différents cartulaires comme celui de l'abbaye de l'Absie; essarter signifiait défricher. Ce dernier terme originaire du néerlandais virsh, désignait des terrains gagnés sur la mer. Le mot défricher n'apparaît qu'au XIII° siècle.

En 1768, George de la Carte est dit Seigneur des Essards, propriétaire de La Fromagerie (ancien tènement très proche) de Secondigny dans les archives du château de La Barre, aveu de La Petitière, page 238. La famille Thibauld de La Carte, près de Saint-Maixent a construit le château du Vieux-Brusson au XVII° siècle Elle possédait le fief des Essards à Fenioux et celui de La Gaschère à Secondigny.

Blason Thibauld de la Carte « d'azur à la tour crénelée de 3 pièces maçonnée de sable »

Après la Révolution, Les Essards appartenait à la famille Guichet qui avec celle de Decaix, semblent avoir profiter des transferts de propriétaires.

\* \* \* \* \* \*

- La Grue, Allonne, soit un échassier ou une femme de mauvaise vie ? en 1612, village de la Groye ? (Louis Merle). Plusieurs villages portant le nom de Grue, portaient autrefois les noms de *Groye*, *Groie* ou *Greue*.

1673, 15 novembre, Arrentement consenti par René Darrot, chevalier, Sgr de la Boutrochère, à Julien Pié et à Nicolas Coullay, marchands, de l'étang de la Grüe, contenant 15 boisselées, depuis 6 à 7 ans en pacage, tenant aux terres de la Pinferrière et au grand chemin de Secondigny à Allonne, sur lequel est la chaussée dudit étang, y compris tous droits de chaussée, bourolles, etc. moyennant la rente foncière de 50 livres, de 6 chapons, de 6 poulets, et la charge de payer les devoirs jusqu'à concurrence de 2 sous par an ; Archive de la Barre, B 595, 14 pièces.

1684, 22 juin, Hommage fait sous toutes réserves au comte de Secondigny, par Julien Pié, à foi et hommage lige, à devoir de rachat quand le cas y advient, pour l'étang de La Grüe, contenant 7 à 8 journaux d'hommes faucheurs ; ledit Pié déclare qu'il ne doit payer aucun devoir, attendu que c'est le premier hommage.

1696, Procès de René Pié et Nicolas Coullay avec Marie-Madeleine Darrot, veuve de René Darrot, Sgr de La Boutrochère.

\* \* \* \* \* \*

- La Pinfrière Allonne, La Pomferère en 1286 (archive de la Vienne, Fontaine-le-Comte); la Pinferière en 1673 (archive de la Barre, II), désignait l'ancienne forge propriété du sieur Pin, dont une proche métairie porte le nom.

Champs...de la Boutate ? Merlet, Moureau, Pineau, Thouet. Pré la Fontaine.

- **Thouet**, d'Allonne, s'écrivait *moullin de Thouer* en 1612 et *Thocié* sur la carte de Cassini. Le nom de la rivière, peut venir de *Toarcii*, tribu Pictone habitant au bord du Toaro. Thouars s'appelait Thouverii en l'an 1.000, et la rivière Fluvius Toarum vers 866, Tectum vers 1070, Toer en 1245, Thoer en 1328, Thouer en 1396, puis Thouve, et Thoué.

Autrefois, la route Secondigny Allonne passait par le bas de la Mortière puis Thouet, la Belle-étoile, la Minaudière, le Bois-Liet etc... Important **Moulin** dont la roue restaurée tourne toujours en l'année 2000.

Curieusement dans son Dictionnaire Topographique, Bélissaire Ledain situe le moulin sur la commune de Secondigny (Thocié d'après Cassini) et le village sur la commune d'Allonne

Champs Pineau, du Chazeau (petite maison?) Dionne? du Châtaignier.

- **Groye**, (voir plus haut la Grue). Village près de Thoué, existait en 1612, aujourd'hui disparu.

\* \* \* \* \* \*

#### - Le Plessis ancien fief d'Allonne,

Plaisseiz d'Alone en 1250 (archive de la Vienne, E<sup>8</sup>. 235)

Les Plaisseis d'Alonne en 1386 (archive de la Vienne, E<sup>8</sup>. 232)

Le Plessis d'Alonne en 1454 (archive de la Capelle-Bertrand)

Le Plessis d'Allonne vient du bas-latin *plesseia* qui, à l'époque franque, désignait un poste militaire dont l'approche était défendue par des pieux. Au moyen âge, désigne une ferme protégée par une clôture de branches entrelacées. Au XV° siècle, il était la propriété du seigneur, Pierre de Verruyes.

Haute justice relevant de la baronnie de Parthenay.

Louis Merle dans son livre sur la formation des métairies relate les conditions du bail du 14 mars 1568, imposé par les « damoyselles Bonadventure et Bertrande Guyteau, dames de la maison noble du Plessis » avec les frères Tizon, laboureurs à bœufs. Les conditions décrites sont très dures, proches de l'esclavage.

\* \* \* \* \* \*

#### Coté sud-ouest de la route d'Allonne

- La Bironnière, La Birolllère en 1351 (archive de la Vienne, Fontaine-le-Comte I, 30) métairie non cultivée en 1729. Le nom viendrait de la déformation de Brionne composé : du préfixe de l'ancien Gaulois *bria*, issu de *briga* = colline et du suffixe *onna*, source ou rivière. Un piron désigne en patois un petit oiseau. La métairie a été la propriété de la famille Morisset.

\* \* \* \* \* \*

- **Frécul**, tènement de Frescu en 1500, peut venir du latin *forum*, tribunal, déformé en Fréjus ; ou bien plus moderne de pré + cul qui signifierait alors le bout du pré.

Au début du XX°siècle, le propriétaire Jules Moulin avait installé une dynamo en sortie du **Moulin** encore en activité, et était ainsi le premier de Secondigny a profité de l'électricité.

Maison familiale agricole depuis 40 ans, transformé depuis en école d'agriculture gérée par le Conseil Général.

- La Gaunuère, Allonne, s'écrivait autrefois la Gonnère. Du franc *Hug*, signifiant, intelligence, qui donne; Hugues puis Hugo, son diminutif go et enfin ses dérivés.

\* \* \* \* \* \*

**Route de Champdeniers,** Campdinarium en 1086; Campus Linarius en 1092; Castellum Campolinario en 1111, puis Chandiner, etc...

## Coté ouest (droite) de la route de Champdeniers

- La Bertrandière, partie sud du bourg en bordure de Thouet, peut-être y avait-il un moulin très ancien. Le nom serait-il un souvenir du passage de Du Guesclin ?

En 1622, Pierre Chaigneau seigneur de la Bertrandière est greffier du comté de Secondigny. De 1726 à 1776, Jacques Rosegrand notaire royal et son épouse Marie-Victoire Julliot, habitent la Bretrandière. Le 28 juillet 1742, un parent, Charles Bisson décède à la Bertrandière.

En 1840, avec la construction des routes, le bourg se restructure, la mairie, pendant un temps, s'installe à la Bertrandière, puis en 1855, dans une maison Ricochon, route de Bressuire.

Un examen rapide montre que la Bertrandière est l'une des plus anciennes maisons de Secondigny. Perpendiculaire au Thouet, la partie basse qui semble la plus ancienne, peut-être du XV° siècle, pouvait être la maison d'un meunier. Le moulin qui n'existe plus se serait situé à la place du lavoir actuel.

Dans le jardin, existe une ancienne fontaine aménagée en maçonnerie, et un lavoir, avec cresson et grenouilles.

L'ensemble de la Bertrandière est d'un grand intérêt pour l'Histoire et le Patrimoine de Secondigny; placé dans le périmètre protégé de l'église Sainte-Eulalie, il mérite une attention particulière de son propriétaire.

Une étude plus complète est à lire dans le manuel sur les anciennes Maisons Nobles de Secondigny.

\* \* \* \* \* \*

- **L'Aumônerie**, *La Monnerie* en 1349 (archive de la Vienne, Fontaine-le-Comte, I, 30); *La Mosnerie* en 1598. Le nom de Mosnerie restera jusqu'à la fin du XIX° siècle. Contrairement à ce qu'il en paraît, rien ne prouve que le lieu était une maison de charité habitée par des religieux chargés de distribuer l'aumône. Dans les nombreux livres d'histoire locale, parmi les archives de la mairie, où enfin parmi les documents manuscrits de la famille Pidoux, nous ne voyons trace d'une Aumônerie.

Les noms Mosnerie et Monnerie viennent de *monier* dérivé du latin *molinarius* devenu meunier. Au moyen âge le meunier était un personnage important, avec dit-on des pouvoirs occultes et dont l'honnêteté était parfois mise en doute.

La maison a été fortifiée en 1598, en même temps que toutes les maisons nobles de Gâtine. La famille Pidoux a joué un rôle important pour la commune de 1750 à 1850. Elle possédait, en plus de son propre moulin, celui des Effres et la ferme de la Gouinière dont dépendait le moulin à vent de Monraine.

La Mosnerie, avant 1835, était reliée à Secondigny par un chemin reliant le Chef du Pont au moulin des Effres; Mais aussi par un chemin traversant le marais et le Thouet au lieu-dit le « **Gué des pierres** », situé à la place du lavoir encore existant.

Le moulin était alimenté par un rue descendant de La Pauvrelière et de l'étang de La Gouinière.

La Chataignerie est un écart signalé en forêt, route de Fenioux, dans le Fonds Merle et qui pourrait être rattaché à La Mosnerie. Dans ce même Fonds Merle, 21J 125/8, il existe une liasse de pièces originales concernant La Mosnerie de 1646 à l'An II.

\* \* \* \* \* \*

- L'Houmerie, peut venir du franc *helm*, casque, devenu en vieux français heaume ou bien du latin *ulmus*, en patois *umias* qui désignait un ormeau. Aucune trace de ce lieu dans les diverses archives. L'origine peut venir de L'Homme, en patois *Houme*.

\* \* \* \* \* \*

- La Pauvrelière, Village La Pouvrelière sur la carte de Cassini.

Dans le fond de la vallée, à environ 100 mètres des maisons, en face du bois de la Gouinière, existe une fontaine dite de Saint Antoine qui d'après la légende orale, possédait une eau dotée du pouvoir de guérir de tous les maux. Les personnes en mauvaise santé venaient y prendre de l'eau, sans oublier d'y jeter une petite pièce de monnaie. L'accès est possible par la propriété de la famille Verdon qui en assure l'entretien.

La fontaine figure sur l'ancien plan cadastral établi en 1830 pour la construction de la route stratégique de Niort. En sortie de fontaine existe un ancien lavoir.

Champs de : du Routelin, de la petite Beuille, d'ajoncs, de la Rourie, du Maurène et du Maurène du bas, Tonnellet, du Pâtis ; Pré Robinet.

Un chemin de Grande Randonnée rejoint celui de Quibrochette menant à La Chaulerie

\* \* \* \* \* \*

- La Rondelière, La Rondellière en 1568 dans le journal de Généroux. L'origine du nom peut venir de laronde qui signifiait l'hirondelle. La Rondelière signifierait un lieu habité par un travailleur ou pour un travail saisonnier. Plus simplement, peut venir de rond ou rondelle ou encore du patois rondel, variété d'ail?

Champs... Rouge, de la Mournière, de la Fontaine, de la Cerezerie ? de la chétive Verseine (de versée ?) du Contrevent, de Gosse, des Coteaux, des 7 boisselées, de la Noue. Prés neuf, de l'Etang. Guéret de la Pointe...

De 1589 à 1617, Pierre Sabourin, seigneur de la Rondelière, avocat en parlement de Paris, est prieur commanditaire de l'abbaye du Bois de Secondigny.

\* \* \* \* \* \*

- **Les Gâts**, Le Retail, *Le Guast* en 1361 (archive de la Vienne, Fontaine-le-Comte); *Les Gas* (Cassini). Ancienne ferme fortifiée, désignant des terrains incultes.

Champs... des Chaussées, du chemin des Chaussées, du Milieu, de la Carrière. Pré de la Rondelière.

\* \* \* \* \* \*

- Le Belvédère, Le Retail, mot apparu au XVI° siècle de l'italien *belvedere* de *bel* « beau » + *vedere* « voir » Carrefour des routes de Champdeniers, Allonne Le Retail

La petite croix de mission en granit était autrefois à La Tuilerie.

- La Menaisière, Le Retail, *Menaizière* pour Cassini. Ancienne ferme fortifiée, comme Mazières, vient du latin *maceria* qui désigne les domaines et villages reformés auprès de « murs en ruines »où restes de villages ravagés. Déjà, en l'an 900, Menézière désignait un village édifié au moyen âge auprès de ruines antiques. Pré de Lurci?

Après la dernière guerre, vers 1946, Louis Migeon installe sa scierie et parqueterie en provenance de Gâtineau au centre de la forêt.

Plus au sud, près de la Tréchonnière existait une ancienne tuilerie, peut-être aussi un très ancien four à chaux. En 1850, Joanny Laurent était chaufournier à la Coussaye.

\* \* \* \* \* \*

## Coté Est de la route de Champdeniers (sud)

- Les Arsais, le chemin desservait les dépendances à l'arrière de l'auberge de l'Ecu de France, et se prolongeait par de nombreux jardins.

\* \* \* \* \* \*

- La Chemanchère ou *Chevanchère*, *Chonanchère* sur la carte de Cassini, ferme fortifiée, existait avant 1700, était un important centre de tissage, avec les tisserands: Julliot, Gauffreteau, Fouillet, Ricochon etc.

Le nom Chevanchère a comme origine possible le latin *cannabis*, graine de chanvre  $\rightarrow$  chènevière  $\rightarrow$  chènevis ou bien, du celte *caminus*  $\rightarrow$  direction de...

La Comtesse de Drouault de Chalandray (descendance Pidoux), possédait une borderie en 1895. Champs... d'Ajoncs, du Milieu, Fouré, des Purris, de la Ménardière.

Le camping, au Sud du lac des Effres, se trouve à l'emplacement des Champs des Pierres et de celui des Jarretières !!! Les invités des noces devaient s'y retrouver pour « casser la ponette » et ainsi récupérer la jarretelle de la mariée.

\* \* \* \* \* \*

- Les Effres, Bélisaire Ledain: Les Eiffres en 1384; les Auffres en 1386; les Effres en 1449 (archive de la Vienne E8, 232); les Ayfres en 1454; les Effres en 1598, relevant du Plessis d'Allonne (archive Vienne ib.); les Aiffres sur le Thouet en 1604 relevant de la Jallière (Archives Chapelle-Bertrand)

Métairie avec un ancien **Moulin** en bordure du Thouet. Le nom Effres vient de l'altération de *orfraie* devenue effraie, chouette traduisant un sentiment de peur.

Placé juste en dessous de la chaussée du lac des Effres, il ne reste du moulin que l'emplacement du bâtiment transformé en parking et le bief de sortie d'eau.

Les bâtiments de la Métairie datant du milieu du XIX° siècle ont été démolis en 2002 par un brocanteur pour récupérer les encadrements en granit des portes et fenêtres ; il ne reste, en souvenir, qu'un très important abreuvoir en granit.

\* \* \* \* \* \*

- La Saunerie, La Saulnerie en 1592 et 1812, archives de Niort, fonds Merle 21J 125/8. Le saunier désigne celui qui débite ou vend du sel. La borderie était appelé aussi *Sonnerie*. La rumeur y voit un ancien moulin; *Sonnerie* désignerait un meunier produisant beaucoup de son et peu de farine! Mais rien, à notre connaissance, ne prouve l'existence d'un ancien moulin.

- **Le Pin**, en 1881, propriété Vignault. Champs... de l'Etang perdu, du **Moulin**, des Brusses ? des 3 Cornières, de la Pommeraie, du Coteau, du Pâtis, de la Ravrie ? du Vergne.

En 1673, dans les Archives de La Barre, B 595, figurent, hommages, aveux et arrentements de prés appelés : pré de L'étang et pré de La Grüe.

Cet étang avait déjà été transformé en prairies.

Le champ du moulin signale la présence d'un moulin, sans doute en sortie de l'étang ci-dessus, situé sur le ruisseau de la Bodillonnière. Nous voyons encore la marque de l'ancienne chaussée.

Notons qu'autrefois, le chemin de Secondigny à Allonne, passait par les Effres, La Sonnerie, le Pin, puis passait sur la chaussée de l'étang pour rejoindre la Grue (cadastre 1840)

\* \* \* \* \* \*

- La Ménardière, ferme de Secondigny cité en 1838. Ménard vient de magin + hard, signifiant force. Borderie avec de nombreux champs très petits.

\* \* \* \* \* \*

- La Marchandière, Allonne, la maison du marchand.
- La Roche Baudet, Allonne. Le nom de l'animal est très récent ; baudet est un diminutif de *baud*, qui signifie, gai ou même lubrique. Le mot Roche désigne les pierres en grès dur qui parsème les champs.
- La Rourie, Allonne. Du verbe rouir qui signifie ramollir les tiges de lin et de chanvre en les trempant un mois dans la rivière ; *Roherie* ; *Rouherie* ; *Rouherye*.
  - Beauvoir, Allonne Beauvois ; Au bord du Thouet, déformation de lavoir ?
- La Trébonnière, Allonne, le préfixe du celte *tré*, signifiait un village sans lieu de culte plus le latin *bon* a donné pont.
  - Les Noues, du bas-latin *nauda*, veut dire  $\rightarrow$  terre humide.
- Les Ajoncs Belliard, Allonne. Situé près du chemin des Chaussées, lieu inculte consacré au culte de *bellenos* ? Une pierre gravée en conserverait le souvenir. Cette pierre, surmontée d'une croix a été christianisée. Le nom peut venir aussi du gaulois *betulu*, désignant le bouleau, latinisé en *betuleta* qui a donné Bellais etc..

Une hachette en pierre polie en grains fins de couleur bleutée a été trouvée en 1999, près du petit bois. Peut-être une hachette-pendeloque, amulette liée à un rite funéraire gaulois ? Seule une étude pétrographique pourrait en déterminer l'origine et l'avis d'un archéologue, son usage. Sa couleur et son grain pourraient la classer parmi les *éclogites* dont les gisements sont à Bouvron et en bordure du lac de Grand-Lieu, Loire-Atlantique.

- Les Bordes, Allonne Les Bordes en 1369 (arch. de Fontaine-le-Comte I, 30) Le nom est issu de bord, mot franc antérieur au X° siècle, cabane en planche qui a donné « petite maison » d'où le diminutif bordel donné à partir du XII° siècle à certaine maison.

## **Route de Fenioux**, Fenyos en 1102, ( de *fenarium*, → fenils, grenier à foin)

## Coté ouest de la route de Fenioux (sud-ouest)

- **Foignoux**, Fagniou en 1348; Faigneux en 1348. Sur la carte de Cassini Sagniou, du bas latin sania, qui désigne un endroit malsain, accentué par le suffixe péjoratif gniou. Foignoux désigne un endroit ou le foin est médiocre.

Ancienne dépendance de la Mosnerie. La teinturerie d'Abel Clisson, a animé le petit village au milieu du XX° siècle.

\* \* \* \* \* \*

#### - La Barlière, important village très ancien

La Barelière en 1281 et 1284, (archive de la Vienne, ferme de Fontaine le Comte I. 30). La Barrellère en 1433 (idem)

La Barailllière en 1691, La Barillière en 1728 (archive de la Barre) La borderie de la Barlière n'était pas cultivée en 1729.

Le nom vient de *barra* qui signifie, barrière. Il semble que la ferme dépendait de l'Abbaye au Bois. Nous notons son ancienneté et sa proximité du Chemin des Chaussée. Une hache en pierre polie de silex, de couleur crème claire opaque laiteux a été trouvé par Robert Ferrand en 1996 dans un champ labouré à environ 100 mètres au nord de la Barlière. Il existait un souterrain le long de l'ancien chemin menant à la Chaulerie.

Le nom peut aussi venir du patois beurlère  $\rightarrow$  anse de pot.

Champs... de la Vergnaie, de la Jument, des Entes ou Antes ? de l'aveneau ? des Prés, Malgré vous, de la Fontaine, de la grande Ouche, de la Bernière...

\* \* \* \* \* \*

- La Bouffardière, verbe du vieux français *bouffer*, qui signifiait souffler en gonflant les joues, puis manger gloutonnement. *Bouffarde*, dérivée de bouffée de fumée. La maison, construite au bord de la route est de construction récente.

\* \* \* \* \* \*

- La Bodillonnière, La Baudoillonère en 1432 (arch. Fontaine-le-Comte); La Bodignoère en 1446; La Bodiglonnyère en 1548; La Baudionnière en 1613, archives de la Vienne, Béceleuf, 26; La Bodillonnyère en 1632, La Baudillonnière pour Cassini

La Baudonnerie au XIX° siècle sur l'Etat Civil. L'origine du nom peut venir du nom d'homme germain latinisé Baldin(ius) et suffixe ...acum; de l'ancien français baud signifiant gai, lascif, un peu niais. Plus simplement le village était spécialisé dans l'élevage de baudet?

La borderie appartenait historiquement à la Famille du Retail, puis au XVII° siècle, à celle des Landerneau du fief de la Caillerie sous le nom de « Bodelinière », puis en 1729 Baudelonnière.

Notons la proximité de la forêt et de l'ancienne voie romaine, ce qui peut signifier un lieu habité très ancien.

La Bodillonnière était au début du XX° siècle, l'un des villages le plus important de Secondigny avec 14 feux, soit environ 70 personnes. La majorité des hommes travaillaient comme journaliers dans la forêt ou à la Chaulerie.

Dans la fin des années 1950, un violent incendie a détruit un hangar remplis de foin, obligeant les voisins à déménager précipitamment leur maison.

\* \* \* \* \* \*

- La Journalière, village à l'ouest de la forêt.

La Journelière en 1433 ; La Journellère en 1446 et La Jornalière en 1450 (arch. Fontaine-le-Comte) Métairie dont le nom vient de Journal désignant une surface de terre labourable par un homme et un cheval en un jour.

- La Gresselière, lieux-dits de la Journalière, en 1673, quarteron de terre non herbergée (sans maison) Du franc *griot*, qui a donné grès et gravier.

\* \* \* \* \* \*

- Gâtineau, Gastineau et Gastistinea. Ferme au milieu de la forêt à proximité de l'Abbaye du Bois. Le ruisseau de Gastineau en latin rivulo de Gastinello existait en 1194, à l'époque ou Hugues I° seigneur de Parthenay fondait l'Abbaye des Bois. Curieusement Bélisaire Ledain a oublié cette ferme dans son dictionnaire topographique Champs... de l'Aire, du Charme, de la Naide... Famille Alloneau.

\* \* \* \* \* \*

- Le Marchais, Métairie en bordure ouest de la forêt.

Le Marché pour Bélissaire Ledain. Les Marchais, autrefois en 1672 appelé **Boubottière** ou Lumeau (en patois, l'ormeau), relevant du Pinier en 1672 (Archives Vienne, papiers Drochon)

Vient du bas-latin *mercasium*, désigne un endroit marécageux. En patois un *marchais* désignait une petite marre.

Champs : du Fion (en patois, le *cul*), de la Boucherie.

Prés : de l'Etang, de la Gasse (de gast, inculte)

Ce petit plateau, à la côte 249 NGF est le point le plus haut de Secondigny.

\* \* \* \* \* \*

- **Les Châtaigneries**, ferme de Secondigny. Petite masure en 1673 dépendant des Marchais. Documents de 1737 et 1812, archives des 79 à Niort, Fonds Merle 21J 125 / 7 dictionnaire A-E, Ecarts.

\* \* \* \* \* \*

- Le Champ Merle (Cayenne du), paroisse du Beugnon. Située sur la hauteur c'est la ferme plus isolée de la commune, en bordure du Bois de la Boucherie. Par temps clair, nous voyons nettement le phare des Baleines situé au Nord de l'île de Ré. Famille Maria. Le point haut de la ligne de crête est à la cote 249.

\* \* \* \* \* \*

- Les Bourdaines, Bourdennes (Cayenne du), paroisse du Beugnon, près du Champ Merle. Au moyen âge, le bourdon désignait le bâton de pèlerin, mais aussi un sobriquet : homme qui s'agite inutilement. Peut désigner aussi un ensemble de borderies ?

Une Cayenne désignait une auberge ou refuge ou se retrouvaient les Compagnons du Tour de France. Pourquoi deux Cayennes dans un lieu aussi isolé?

\* \* \* \* \* \*

- Le Pichot, près des Bourdaines. Terme médiéval pour désigner un petit homme ou bien le « petit » dernier d'une famille. Peut-être enfin dérivé de Puy-chaud.

\* \* \* \* \* \*

- Les Bouchetières, Métairie en 1673. Le nom vient soit d'un sobriquet dérivé de *bouc*, pour désigner un homme d'une paillardise excessive et insatiable ou de *bosco*, signifiant bois, voire un bosquet.

Propriété de la puissante famille Grimouard Sgr du Peyré de Coulonges-les-Royaux. Guillaume, né le 8 janv. 1660 est dit M. des Bouchetières. Sa sœur Marie, dixième enfant, dite Melle du Peyré, adressait le 25 oct.1713, une supplique à M. de Richebourg, intendant du Poitou pour obtenir un dégrèvement des impositions qui pesaient lourdement sur les Bouchetières, sa seule propriété.

Le nom de Bouchet, très répondu au Moyen âge a donné de nombreuses Boucherie, Bouchetières, etc....

- **L'Infrontaille**, lieux-dits des Bouchetières, en 1673, de ½ quarteron de terre non herbergée (sans maison)

\* \* \* \* \* \*

- Le Bois, Le Beugnon, *Boscum in territorio dau Buygnon* en 1317 (arch. Fontaine-le-Comte, I, 30) Champs... du Roque, des grandes Perceines ? des Vergnes, des Arsonnières ? Prés de la Fontaine, de la Rivière, de la Coudre, de la Noue...

\* \* \* \* \* \*

- Le Magnou ou Le Magnoul, Fenioux. Ancienne maison noble, voir l'histoire dans le manuel sur les fiefs Tome VIII, 2° partie. Métairie, avec un ancien Moulin à vent, environ 100 m. au sud. Le nom peut venir soit ; du latin manere, maison, qui s'est déformé en : mesnil, magnils, et magnou ou bien du latin magin, force, grandeur dont la forme contractée magn est à l'origine de magnier → magnou, au choix !

Le Magnou était autrefois un rendez-vous de chasse.

\* \* \* \* \* \*

- Chicheville, Le Beugnon, en 1387,1489, 1722, relevait de Secondigny. Villa de Checha. Le nom vient soit de : altération de *caulis*, chou qui a donné Cholet ou soit de *cannabis* → chanvre qui a donné Cherves ? ou peut-être soit simplement de *coche*, éleveur de poules ou alors dans le sens de petite villa sans ambition ? enfin la ville de Chiché nom d'homme latin *Cacius* avec suffixe *acum*.

1387, Jean Rataud, écuyer, seigneur de Saint-Pardoux et de Chicheville

1395, Chalot des Prés, écuyer.

1461, Famille de Jean de la Coussaye,

1674, Jacques Guérusseau, écuyer, seigneur du Magnou.

1715, Marie de la Voirie, veuve d'Artus, puis Jean de Mosnay.

1722, Marguerite Veillat, veuve de Jean de Mosnay, qui épouse Pierre de Gaulon, chevalier, seigneur de Courdeau.

1745, Jean Mosnay de la Gaignerie (les Mosnay = famille de juristes)

1775-1785, François Chevallereau, licencié es lois, mari de Radegonde de Mosnay. Les Chevallereau vivait à la Bonninière du Beugnon.

Cette maison noble était associée à la Coudre, paroisse du Beugnon.

Le 1° mai 1941, au début de la guerre, le premier parachutage d'arme du maquis de Gâtine a eut lieu à Chicheville.

Ne pas confondre avec Chicheville de St-Paul-en-Gâtine, *Petrus de Chechavilla* en 1120 (cartulaire de l'Absie)

- **Pultré**, peut être une déformation de puy, qui signifie sommet ou du latin pullitru, jeune cheval ou du bas latin pouldré, pouliche. Pultré  $\rightarrow$  élevage de chevaux.

Parmi les fiefs dépendants de la seigneurie de La Rochefaton, figure celui de **Puy du Trait** à Secondigny.

Une stèle en granit rappelle qu'à Pultré s'est mis en place dés 1941, le premier « Maquis » des Deux-Sèvres.

\* \* \* \* \* \*

- Les Eaux, village de Ors en 1638 (archive de Fontaine-le-Comte, I, 31, abbaye des Bois de Secondigny) Ors vient de *ortus* ou *hortus*, signifiant jardin.

\* \* \* \* \*

## Coté Est de la route de Fenioux (gauche)

- La Gouinière, La Gouinière relevait du Retail en 1640 (Bélisaire Ledain, papier de la Mosnerie) Métairie village. Nom venant ; de *gui* petit bois ou de *guigner*, lorgner avec convoitise ?

La métairie dépendait et était gérer par les seigneurs de la Mosnerie. La métairie comprend un bâtiment d'habitation important du XVIII° siècle, deux anciennes petites maisons, une grange importante dans laquelle étaient incorporées les étables, une grande mare et un étang alimentant La Mosnerie.

Au-dessus de la porte principale, dont le linteau porte l'inscription 1885, dans une niche, il y avait une Vierge couronnée portant l'Enfant Jésus. La légende raconte que de nombreux malheurs s'étaient abattus sur la métairie et ses habitants, et qu'après la pose et la bénédiction de la statue de la Vierge, installée par Armande de Pidoux, dame de la Mosnerie, tous les malheurs se sont arrêtés.

L'entrée est encadrée par deux très vieux châtaigniers vermoulus. Les deux bâtiments importants, maison et grange ne figurent pas sur le cadastre de 1845, ils ont, sans doute, été construit au milieu du XIX° siècle.

Dans la petite maison maintenant en ruine, nous voyons, coté Est, une petite ouverture qui retient notre attention. Il s'agit d'un trou circulaire taillé dans un unique bloc de granit. N'aurait-il pas été plus simple d'assembler comme ailleurs, quatre pierres pour construire cette « boulite » ? Il pourrait s'agir d'un souvenir du « rite du passage à travers » qui consistait à faire passer un jeune enfant souffreteux trois fois dans le trou pour le protéger des fièvres malignes.

Les terrains du côté Nord contiennent un grand nombre de pierres rosée en grès dures, identiques à celles de Mizauderie et la Garde du Beugnon.

Des générations de tisserands se sont succédés à la Gouinière.

La famille Rivalleau a exploité la métairie au XX° siècle.

\* \* \* \* \* \*

- La Genaudière, citée en 1194, ancienne ferme fortifiée. Métairie. Une borderie était abandonnée en 1729. Le nom vient ; soit du grec *eugenios*, signifiant, bien né, noble, qui a donné les noms Genet ; soit de l'arbuste *genestier* qui a donné Genêt et Gentiane ; soit enfin, du préfixe franc *gan* signifiant espérance et qui a donné *guénaud*.

1755, le 2 janvier, devant Me Soulard notaire à l'Absie, afferme la Génaudière de Secondigny et Chezelles ? à Jean-Baptiste Maupetit sieur du Bourgneuf, Saint-Paul de Gâtine.

Le village comportait une douzaine de petites maisons en granit pour les ouvriers travaillant au four à chaux puis ensuite à la tuilerie. Ces maisons ont été détruites récemment (~1970). Champs... de la Chauvine, de la Mournière, de la terre maigre, du Puits, de la Levée, des Bouges, de l'Etang, Long. Prés.. du four, de la Cousette.

- Monraine, Montrayme en 1351 (archive Fontaine-le-Comte, I, 30)

Il existait un moulin à vent, signalé dans l'inventaire du préfet Dupin 1800. Sur la hauteur, le champ dit de l'Ormeau porte aussi le nom de *Monreine*; et le chemin rural à l'est de la carrière, portait celui de moulin. Le moulin était exploité sous la révolution par Louis Ricochon.

Maurice Poignat dans la Pays de Gâtine rapporte : « Un groupe de républicains se présenta au château de Pont-Jarno, des Groseillers avec le dessein d'y brûler, comme ils l'avaient fait ailleurs, les parchemins et autres chartres datant de l'Ancien Régime. Le Seigneur Janvre de Pont-Jarno avant d'aller combattre à l'armée des Princes, avait confié son jeune fils au maire-syndic des Groseilliers, Pierre Ricochon.

Ce dernier, prévenu de l'arrivée prochaine des révolutionnaires, s'empressa d'aller conduire le jeune homme en lieu sûr, à Secondigny. Il emporta chez lui les archives et les cacha...dans la roue du moulin »!

Le chemin de la **Quibrochette** (qui pique) reliait ce moulin à vent, aux Effres en traversant la route actuelle de Champdeniers. En bordure de ce chemin, à l'Est (gauche) de la route actuelle de Champdeniers, existait un souterrain refuge.

- Maison-Neuve, ténement maintenant disparu, situé en bordure du chemin, à mi-distance entre la Genaudière et la Pauvrelière. Il était exploité par le meunier de Monraine. Il ne reste en 1997, en souvenir de la maison, que le puits caché sous les ronces de la haie.

\* \* \* \* \* \*

- La Chaulerie ou *Cholerie*, ancienne ferme fortifiée, vient de *cal*, chaux, exploitation d'un four à chaux. La chaux produite était une chaux hydraulique contenant environ 35% d'argile, de bonne qualité pour la construction, mais de peu de valeur pour l'amendement des cultures. Après abandon du four, l'activité s'est portée vers 1860, sur la tuilerie, dont l'activité cessera dans les années 1970. Famille Ferrand.

Champs du Pairet, de la Barellère, de la Fontaine, de la Terre Mègre?

Au XVI siècle la Chaullerie appartient à la famille Caillier, seigneurs de Guignefole Vendée. Un parent, Nicolas Rapin, vice-sénéchal de Fontenay, portera le titre d'Ecuyer, seigneur de la Chaullerie de Secondigny à partir de 1576.

Autours de 1700, la Chollerie appartient à la famille Rochard, dont Charles est marié à une demoiselle Charrier, famille de notaires.

Depuis le moyen âge, les tuiliers étaient dépositaire aussi de chaux, qu'ils fabriquaient ou non et vendaient en pipes (tonneaux en bois d'environ 300 litres).

En 1997, il reste visible dans la ruine d'une dépendance, une porte ancienne dont les pierres taillées sont de la Renaissance.

\* \* \* \* \* \*

- La Mournière, La Mornière pour Cassini. Ancienne ferme fortifiée, exploitation de marne, sol composé moitié argile et moitié calcaire. Champ de la Bourse. Il existait autrefois une maison appelée La Bourse.

\* \* \* \* \* \*

- La Geffretière, maison récente construite par le sieur Geffret (du franc gaud = frid, dieu de la paix)

- La Frémaudière, hameau, en partie sur Secondigny, mais la maison noble est sur Le Retail et appartenait à Allonne avant 1912, sous le nom Frémaudière-Ecureuil.
- 1194, *domus Aymerici Fromaust*, maison d'Aimeri Fromaut, d'après Jacques Duguet. Le nom Frémaud, vient du franc *frid* + *mund*, signifiant paix + protection, c'est à dire, un refuge. (archives de Fontaine-le-Comte)

- 1396 Frémaudière-Escureulx, propriété de Jean du Retail, qualifié aussi de seigneur de Dislay.
  - 1433 Fromaudière-Escureau. La Fourmandière en 1446.
  - 1469 Frémaudière-Ecureux (dictionnaire famille du Poitou I, 717)
  - 1561 Frémaudière-Escureulx.

Maison noble, de la famille du Retail. La métairie était à l'abandon en 1729. Le chevalier Paul Boynet, chevalier de Frémaudière-Escureau habitant Poitiers, émigre et combat avec l'armée des princes à Jemmapes contre les conscrits de Gâtine! Il meurt peu après, en Angleterre en 1792. La métairie est vendue en 1796 comme bien national à la citoyenne Gourgeault.

Champs... de la Touche, de la Naide, du Pâtis, de la Garenne.

- La Barôtière, « 1612 » partie du village de la Frémaudière. Le nom vient du celte *barro* qui signifiait hauteur, devenu barrière à l'époque gauloise, que nous pouvons traduire en « escarpement sur une hauteur »

\* \* \* \* \* \*

- La Renaulière, Le Retail, *La Renoulière* en 1361 (archive Fontaine-le-Comte, 30) *La Renolière* sur la carte de Cassini. Le nom viendrait du Franc *ragin*, conseil + *hard*, fort, qui a donné, renard. Ce dernier nom se trouve modifié par l'introduction de *wold*, forêt, d'où le sens de chasseur.

La ferme de la Renaulière dépendait de l'Abbaye des Bois.

René Grolleau de la Renolière-des-Bois est arrêté en 1799, pour son activité avec les rebelles de la Vendée et sa participation aux troubles menés le 3 juin à Vernoux.

En 1951, 1952 et 1953, M Migeon prête ses près pour des Fêtes de L'Aviation : baptême de l'air ; acrobaties ; parachutisme et planeurs.

\* \* \* \* \* \*

## - L'Abbaye du Bois, Voir dans l'histoire de Secondigny, tome III.

Domus de Nemore Secundiniaci en 1192.

Ecclesia beate Marie de Nemore Secundiniaci en 1225.

Ecclesia beate Marie de Bosco Secundigniaci en 1240.

Notre-Dame des Bois de Secondigny en 1580.

De l'ancien prieuré dépendant de l'abbaye de Fontaine-le-Comte, il ne reste en 1998 que quelques pans de murs en ruine, saturés de débris d'une récente « casse automobile ».

Au sud de l'abbaye existait le « **moulin de l'abbaye** » qui était utilisé par les forestiers du Retail à écraser les écorces sèches des chênes appelés « tan » Celui-ci sous forme de poudre était vendu aux tanneries de Niort.

Au XIX° siècle, nous trouvons les noms de Jolly Henri, Proust et consorts de la Coussaie d'Allonne, propriétaire de l'Abbaye.

Au début du XX° siècle, l'Abbaye appartenait à Jean-Baptiste Baudu.

Louis Migeon y a fondé vers 1940, une exploitation forestière, avec sa première scie, dans un bâtiment entouré d'un bardage en tiges de topinambours.

La scierie sera transférée à Gâtineau au bord de la route, puis, à la demande des agents des Eaux et Forêts, à la Menézières route de Champdeniers, et enfin, en 1949 à son emplacement actuel route de Parthenay.

Champs de la chapelle, du lavoir, Champs du cimetière ? cadastre F.

\* \* \* \* \* \*

- Le Retail, Retallium en 1194 ; Le Retail en 1243 ; haute justice du Retail en 1747 (archive de la Barre). Le bourg a toujours été lié à l'abbaye du Bois, c'est pourquoi son nom est fréquent dans les archives de Fontaine-le-Comte.

Le nom Retail indique au moyen âge, une toute petite ferme labourée par un seul bœuf. Partie de la Commune d'Allonne, dont elle s'est séparée en 1912. Le Retail était habité par les bûcherons et autres artisans travaillant dans la forêt.

L'histoire du Retail est à lire dans le manuel consacré à cette commune.

\* \* \* \* \* \*

- La Bâtie, Fenioux, *La Bastye* en 1638 (Fontaine-le-Comte, I, 32). Elle était une ferme fortifiée dont le nom vient du mot occitan qui, au moyen âge désignait une bâtisse isolée fortifiée (idem bastide)

\* \* \* \* \* \* \* \*

## Route du Beugnon aussi Buignon, peut-être du gaulois bebros, castor

- **Pilmil**, avec le Chef du Pont, village important à l'ouest de la digue. Le millet, céréale la plus cultivée au moyen âge dans les régions pauvres, était consommé soit en bouillie, soit en galette. Le millet était écrasé (pillé) dans des mortiers en bois ou en pierre. A Coulonges-sur-l'Autize où se cultivait depuis longtemps de l'orge, nous trouvons de la même manière le village « Pilorge ».

Le ruisseau descendant de la Chaulerie était partagé en « routoirs » sortes de petits canaux où étaient mis à rouir le chanvre et le lin alimentant les métiers à tisser du Chef du Pont. Belle croix en granit récemment restaurée.

Document daté de 1467, dans le dossier Merle, aux Archives Départementales à Niort 21J 125/8.

### Coté Nord de la route du Beugnon (sud-ouest)

- La Bertonnière, ferme récente de Berton du germain bert, brillant.

\* \* \* \* \* \*

- La Garonnière, « 1403 » Maison noble autrefois fortifiée, avec parc et allées d'agrément, ayant appartenu à différents seigneurs de Gâtine

1650, le 12 février, Marguerite Chaigneau, Dame de la Garonnière et de la Mondardière, veuve de Nicolas Olivier Sieur de la Taupelière de Secondigny.

En 1748, le chanoine Michel de Lestrange fait don de la Garonnière au Grand Séminaire de Luçon.

En 1859, Morin François est propriétaire (cadastre G) Il revend en 1883 à Bodin Pierre voiturier et à Bouchet Théret aussi propriétaire.

Le fief portait au moyen âge le nom de *Garnerie*, qui ; à partir du latin *carnarium*, peut désigner, un lieu d'anciennes sépultures gauloises ou ; à partir du celte *Kar*, qui a donné garn, garne et garnerie signifiant un tas de pierres ou une pierre levée ; enfin ; de *Warenna* qui a donné garenne dont le sens premier est « réserve seigneuriale de chasse »?

Le **Moulin** sur le cadastre de 1840, alimenté par le bief dit du petit Breuil, est représenté avec plusieurs bâtiments importants, et un four banal.

Dans l'essai sur la hiérarchie féodale de Bélissaire Ledain, La Garonnière est associée à La **Mondardière** de 1403 à 1728, relevant de la baronnie de Secondigny. (Mondardière signifie, près de la hauteur).

La métairie de la Garonnière comprenait avant vente comme bien national plusieurs terres : la Royauté, la Favrie, la Pauleterie et la Bertonnière et d'autres...

Champs... de l'Abreuvoir, de la Barrière, Terrassé, de la Grange...

\* \* \* \* \* \*

- L'Aumondière, Laumondière ou L'oumondière, ancien Moulin, du franc mund, protection. Pour certains historiens, le nom « aumondière » pourrait avoir un rapport avec une aumônerie au moyen âge. En 1868, écrit Omondière sur le cadastre.

La maison qui possède un étage, contiguë au moulin, était habitée par une branche de la famille noble de la Voyrie Sgr du Beugnon, que nous voyons dans l'état civil, Seigneur de Laumondière.

En 1776, le 12 juillet, décès de François de la Voyrie, Sgr. de l'Aumondière.

En 1777, Pierre-Arthus de la Voyrie, Chev., Sgr. de Laumondière, épouse le 10 fév. en l'église de Vernoux, Jeanne Guillot (Beauchet-Filleau, généalogie Guillot).

Le 24 novembre 1788, Pierre Arthus de la Voyrie participe à la réunion à la Braudière, organisé par Desprez, pour rédiger les revendications de la noblesse.

Sur le cadastre de 1840, le bief porte le nom de Petit Breuil?

En 1879André Nivaud était propriétaire, le moulin et l'écluse étaient en état. Babin était meunier avant 1884. Champs... de la Croix, de la Cuvette, de l'Etang, du Coteau, de Pougnes, du Pâtis, de la Châtaignarde.

Madame Tendrond qui a exploité avec son mari la ferme, se rappelle en l'an 2000 avoir vu tourner le moulin durant son enfance (1920 ?). Le canal de sortie passait au Nord de l'ancien four à pain.

\* \* \* \* \* \*

- La Bougrie, compression du latin *bovinus*, bovin et *gri* pour gui, altération de gué. Bougrie signifierait, un gué pour les bovins ; ou bien du latin *bulgarus*, terme de mépris utilisé dans un ton familier pour désigner un « gaillard » ou un fagot d'épines.

Champs du moulin, de la Fontaine, du Bouillon. Il existe d'autres « Bougrie », uniquement à Cours et à Allonne.

\* \* \* \* \* \*

- La Guérinière, de Guérin, nom germain signifiant protecteur.

\* \* \* \* \* \*

- Le Pinier, Le puynier en 1606 alias Le bailliage Escureulx (papiers de la Monnerie) L'Epinier, Bélissaire Ledain. En patois, le pinier désigne une petite hauteur ; le pinia désignant le noyau d'un fruit.

Le Pinier Escureaux était un fief dépendant de La Rochefaton (Pidoux)

Le Pinier appartenait en 1606 à Antoine Landerneau, écuyer, seigneur de la Caillerie, puis en 1640, à son fils Isaac Landerneau, écuyer; en 1686, à Louis Gallet et en 1748, à René Giboreau Sgr. de la Rousselière † 1785 à Secondigny.

\* \* \* \* \* \*

- La Rebertière, « 1838 » de Robert, homme illustre. Le cadastre de 1840, représente un village de trois maisons et un tènement « les Fontenelles »

#### - La Crépelière, La Crespellière en 1640

Le nom vient du latin *crispinus* le crépu. Saint Crépin est le patron des cordonniers

En 1640, 14 avril, Bail à ferme par Isaac Landerneau, Sgr de La Ricotière et de La Caillerye, à Louis Pillet, texier en linge, moyennant 43 livres, des maisons et jardins qui lui appartiennent au village de La Crespelière. Archives de la Barre, D 166.

En 1692, Signification faite à Jean Hardy, Sgr de La Jaudonnière, d'avoir à payer à Jeanne Beaujaux, veuve de Julien Pié, et à René Pié, son fils, en vertu d'une sentence du présidial de Poitiers, du 5 septembre 1690, la somme de 410 livres 13 sous, pour arrérages d'une rente sur La Crespelière, Archives de la Barre, D 167.

En 1692, Hardy Jean Sieur de la Jaudonnière de Largeasse était marié à Françoise-Marie Veillon, il habitait en 1704 et 1714 à la Bufferie d'Azay-sur-Thouet (Archive de la Barre, II et Archive du Tablet).

En 1707, Mizodrie était le nom d'une famille vivant à la Crépelière ?

Champ de la **Maillebouère.** Serait-ce la maison noble signalée par Bélissaire Ledain, et dépendant de la baronnie de Secondigny dés 1387 ?

\* \* \* \* \* \*

- La Boucherie, La moitié du Bois est sur Secondigny, l'autre moitié sur le Beugnon. Le nom du bois, ne vient sans doute pas du mot bouche ni d'une tuerie, mais plutôt du franc *buc*, hêtre, qui a donné avec *hard*, bûche puis bouchaud. Boucherie = forêt de hêtres. Pour mémoire le boucher était chargé au départ de tuer les boucs, base de la viande au moyen âge.

Le fief des Bouchetières de Saint-Lin appartenant à la famille Janvre dés le X° siècle, aurait pour origine le mot « bouchet » désignant un « bois » à cette époque.

Il existe près de l'ancien fief du Bois-Pouvreau, un important « Bois de La Bouscherie » géré par l'ancienne abbaye de Saint-Maixent. Les Archives de La Barre, parchemins B 541 à B 570 du XV° au XVIII° siècle. Il pourrait y avoir un rapport entre les seigneurs de La Sauvagère et ceux de La Caillerie de Secondigny.

En 2002, la Direction Régionale de l'Environnement a réalisé une étude de la flore du Bois, ZNIEFF 095. « Il s'agit d'un bois mixte de Chênes et de Charmes mêlés de Châtaigniers, poussant sur un sol siliceux pauvre et acide : un relief accentué lié à un micro-climat frais et humide y a permis le développement d'une végétation à tendance montagnarde, riche en espèces très rares en Poitou-Charentes : LYSIAQUE DES BOIS, VERONIQUE DES MONTAGNES, DORINE A FEUILLES OPPOSEES, parmi d'autre... »

\* \* \* \* \* \*

- La Reverdière, écrit *La Lévardière* sur la carte de Cassini. Métairie située sur le coté Nord du chemin des Chaussées. Le nom peut venir du latin *vitrum*, verre, qui à donner Védrines (Cantal) Verrières, La Verrie en Vendée... Le sous-sol est sur le filon de phtanites, suivi de l'Absie vers Allonne. Ce sont des roches sédimentaires siliceuses et argileuses à petits cristaux de couleur noire brillant, comme du charbon.

Champ de la Gachenarde G 253, narde est un diminutif de renard.

- La Pierre brune, champ en bordure de la voie romaine le « chemin des Chaussées », ayant contenue une grosse pierre, peut-être un ancien mégalithe, borne romaine ou bien le nom désigne les roches phtanites. Elle a été déplacée dans une haie.

- La Simpolière, La Sainpollière du Beugnon. Le nom vient d'une déformation de Sain-Paul ? ou bien, existait-il une chapelle ou enfin le village était habité par Paul qui avait des qualités de saint ?

\* \* \* \* \* \*

- La Rourie, Le Beugnon. Origine dans le sens de roué ou trompé, soit de *robur* désignant un chêne rouvre et qui a donné aussi rouet ou enfin de rouir des fibres.

\* \* \* \* \* \*

- La Barre, Le Beugnon. *Barra Marian* vers 1168; *Terra Marian* en 1171 et *Borderia terrae juxta Barram Mariam* en 1151 et 1173 (cartulaire de L'Absie); *La Barre-Marion* en 1300 et *Barra* en 1300 (archive D.S. H. 41).

Maison noble, devenue une métairie importante. Au XII° siècle, Simon de Vernoux chevalier du château de Secondigny possédait les terres de « La Barre » et « Les Vaux » jouxtant son fief de « Salmora » ainsi que les bois de « La Braudière », (selon G.T.Beech). Au XVIII° siècle le manoir dit la Barre d'Angely appartenait à M. de la Ferté.

La maison possède encore en 2000, des ouvertures de la Renaissance et une cheminée blasonnée (hélas vendue en 2001)

Souterrains visités au sommet de la colline (danger).

Confusion possible avec La Barre de La Chapelle-Thireuil (La Barre-Bodin); La Barre de Fenioux; La Barre de Menigoute (Barre Pouvreau); La Barre de Secondigny, dépendant de la Mortière et enfin La Barre de l'Absie.

\* \* \* \* \* \*

- Les Marandières, Le Beugnon, La Mairanderia au XII° siècle (cartulaire de l'abbaye de l'Absie, fond latin, 12658, page 2). Le village est situé entre Mizauderie et la Barre. Le nom peut venir de maraud « mendiant, filou » ou de maraudise « travail de paysan » ? La curiosité vient d'une légende rapportant l'existence du « champ du volcan », cuvette égueulée possédant une source d'eau chaude ?

\* \* \* \* \* \*

- La Girardière, Secondigny, ferme, La Girardière ou Grande Maison de Guivreaux en 1456 (Bélissaire Ledain). Maison noble. Girard vient du franc gir → lance + hard → fort. Girard est un ancien lancier.

La famille Guyvreau est originaire de Poitiers. Jacques Guyvreau épouse le 26 janv. 1565, Léonarde Rivailleau fille de Jacques Sgr de la Dambinière et de Perrette Dudoet, fille de François Dudoet et de Léonarde Guibert. François Dudoet, licencié en lois, était juge châtelain de Secondigny. Mais est-ce la même Girardière ?

\* \* \* \* \* \*

- **Mizauderie**, Le Beugnon, *Misonary* (Cassini). Toponymie, miz ← *mir*, regarder ou surveiller et *drie* déformation de droit devant. Mizauderie signifie surveiller. Village important. Au sommet de la colline existe une carrière de quartzite, grès consolidé très dur, exploitée à partir de 1835 par la commune pour la construction des nombreux chemins et de la route du Beugnon.

\* \* \* \* \* \*

- Le Tablat, Le Beugnon, *Les Tablez* en 1369 (archives de St-Loup, testament de Tiphaine Olivier) ; *Le Tablet* (Bélissaire Ledain). Le nom vient du latin *tabula* qui désigne un espace plat ou une plaine. Peut-être au environ de l'ancienne maison noble « le Péau » ?

## Coté sud (gauche) de la route du Beugnon (sud-ouest)

- La Royauté, construite en 1905 par la famille Vignault-Roy. Le châtaignier, tricentenaire est classé dans le patrimoine à préserver.

\* \* \* \* \* \*

- La Favrie, « 1895 » appartenait à Favreau, du latin *faber* → forge ou bien de *faba* → petite fève ; *faverie* → champ de fèves. ferme de l'abbaye de Fontevrault où se cultivait beaucoup de fèves ?

\* \* \* \* \* \*

- La Pauleterie, le nom Paul vient de paulus qui signifie, faible ou petit.

\* \* \* \* \* \*

- La Petite Garonnière, sans doute, annexe de la Garonnière.

\* \* \* \* \* \*

- La Largière, Largère pour Cassini et Bélissaire Ledain Le nom vient peutêtre de l'Argière du gaulois argento qui a donné argent. Peut-être le nom vient-il du souvenir d'une ancienne mine d'argent ? creusons... dans l'argile!

Vers 1400, Guillaume Poupelin rend un hommage plain, par Guillaume Charbonneau, au seigneur de Parthenay pour la borderie de La Largère de Secondigny, valant 50 sous de rente, qu'il tient à 25 sous de plait et à 30 sous de service. Archives de la Barre, tome II, page 211.

\* \* \* \* \* \*

- Les Ouches, « 1838 », ferme faisant partie du village de l'Oucherie. Le nom peut venir du gaulois *olca*, petite terre labourable, souvent en prolongement du jardin ; ou bien de *orcos*, porcs, qui devient Ourches.

\* \* \* \* \* \*

- **L'Echasserie**, *L'Eschasserie*, relevant de la seigneurie de la Colletière, paroisse de Secondigny en 1548 (archive de la Vienne, E. 2, 189); pour Cassini en 1572 *Les Chasseries*. Le mot chasse est du XII°.

Elle était, avant 1700, propriété de Michel Charbonneau de la Chabirandière de Largeasse qui est dit, d'après Maurice Poignat, seigneur de l'Echasserie ? erreur ? La maison noble de l'Echasserie à La Buffière en Vendée a appartenu à la famille Charbonneau de 1280 à la fin du XVII° siècle (André Laurentin, Le Haut-Bocage)

Sur le point haut du village, existe une maison dite bourgeoise avec un étage, appelé par les anciens, *le Château*.

Sur la terrasse de cette maison se tenait au milieu du XX° siècle, des bals populaires. Dans l'inventaire de 1802 rédigé par le préfet Dupin, nous notons parmi la liste des métairies, *le Château-Vieux*. Curieusement cette métairie est placée dans la liste, entre celles de l'Echasserie et de la Caillerie ?

On peut donc envisager l'existence à cet endroit d'un ancien château, peutêtre avant la construction de la Caillerie dont les restes semblent dater du XV° siècle ?

\* \* \* \* \* \*

- Le Breuil, ferme fortifiée, très nombreux villages Breuil en Poitou. Le vocable celtique *Broialum* a donné Broil  $\rightarrow$  Breil  $\rightarrow$  Breuil. Dans les textes mérovingiens, *Broilum* désigne un bois clos, sorte de parc.

- La Caillerie, La Cailleria au XII° (cartulaire de l'abbaye de l'Absie) La Caillerie en 1433 et 1450 (archive de Fontaine-le-Comte I, 30, ap. Dupuy, 828)

Le nom vient du pré-gaulois kar ou celte karn, qui signifient pierres, qui a donné, chailles  $\rightarrow$  cailloux. Le long des voies romaines, le nom désignerait une borne militaire avec une auberge, étape comprise entre 6 et 8 km. Le nom pourrait aussi venir du bas latin  $callis \rightarrow$  chemin.

Sur la carte de Cassini, figure une Croix qui aurait peut-être à l'occasion d'une ancienne mission, remplacé une borne gauloise ?

Au XIX° siècle, on a reconnu des débris romains non loin du « Chemin des chaussées » : A-D.de la Fontenelle de Vaudoré, 1841. Page 135. M.Bourneuf maîtrise d'Histoire Ancienne, Université de Poitiers, 1973, XVII – 304 pages dactylographiées.

La Caillerie était un fief dépendant de La Rochefaton (Pidoux la Maduère)

En 1606, Antoine Landerneau, écuyer succédant à la famille de Cosme est Seigneur de la Caillerie, puis son fils Isaac, écuyer en 1640 etc.. jusqu'au XVIII° siècle. En 1793, le locataire en était le sieur Bonaventure Maupetit.

La maison noble avec sa cour intérieure était entourée de douves avec pontlevis coté Sud. Le détail généalogique et historique de la Caillerie figure dans le Tome VIII

\* \* \* \* \* \*

- La Piotterie, diminutif familier de petit, en patois le  $petio \rightarrow pio$ .

\* \* \* \* \* \*

- La Métayère, maison du sieur Métais qui devait travailler dans une métairie ou bien en posséder une. Le mot vient de *moitoier* apparu au XII° siècle pour désigner un fermage établi par partage de la moitié des produits du sol.

## Route de Vernoux (nom gaulois de l'aulne, vernos, d'où vergne)

- La Croix Blanche, Lieu-dit sur l'ancienne chaussée, coté sud en face de la gare. Le nom vient d'une grande croix blanche, peinte à la chaux au-dessus de la porte de la maison principale. Cette marque était apposée sur les portes de maison pour les bénir et ainsi protéger ces occupants des mauvais sorts.

Au moyen âge chaque commune possédait une « Croix blanche » qui était une maison hors des murs, utilisée comme auberge et surtout de lieu de quarantaine ou étaient soignés les malades présumés contagieux. Ces « Croix blanches » étaient gérées dés le moyen age par l'ordre des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

M. René de la Coste-Messelière et Marie-Louise Fracart, voient dans ces auberges, des relais pour les pèlerins. Cette maison serait ainsi l'aumônerie relais, sur le chemin secondaire de pèlerinage, reliant Hérisson à Champdeniers, via Château-Bourdin.

Sur le cadastre de 1835, la Croix blanche est le seul bâtiment sur la chaussée, légèrement en contrebas, sur le côté sud. Démoli vers 1960.

\* \* \* \* \* \*

- Le Chef-du-Pont, sortie ouest du bourg à l'extrémité de l'ancienne digue formant le grand étang de Secondigny de 60 hectares. Chef vient de *caput*, qui signifie tête, source, au début de... Autrefois, forte activité de tissage et meunerie.

La Chaussée, ancienne levée de terre servant de digue au Grand Etang de Secondigny. L'origine du mot vient du latin vulgaire *calciata* désignant une voie romaine, soit par exemple le Chemin des Chaussées désignant le Chemin de la voie romaine.

Sur La Chaussée, coté Nord existait le lieu dit la « Croix de Bois ».

La route actuelle, à l'ouest du Chef du Pont, a été construite en 1840 ; avant cette date, le chemin démarrait par la route du Beugnon, puis après 50 mètres, bifurquait sur la droite, coupait la route actuelle et zigzaguait sur son coté nord jusqu'au moulin des Bertières.

\* \* \* \* \* \*

- La Dambinière, La Dam brunière en 1555 (archive de la Vienne). Ancienne métairie. Dam vient de dominus dans le sens de saint, et benedictus, béni. La Dambinière désignerait un lieu de culte aujourd'hui disparu; ou bien l'origine serait de brunière dérivé du nom d'homme gaulois Brenos ou mieux du germanique Brun?

En 1559, Ambroyse de Grany Sgr baron du Coutaux paroisse de St-Gelais, Sgr de Vernoux et du Bois, afferme ses biens de Vernoux et La Chapelle-Seguin au marchand Jacques Rivailleau sr de la Dambinière de Secondigny (Louis Merle les métairies).

Jacques Guyvreau épouse le 26 janvier 1565, Léonarde fille de Jacques **Rivailleau Sgr. de la Dambinière** et Perrette Dudoet, elle-même fille de François Dudoet et de Léonarde Guibert, décédée avant 1571. François Dudoet, licencié en lois, était juge châtelain de Secondigny. Il partage ses biens en 1571. La famille Guyvreau est originaire de Poitiers. (Beauchet-Filleau, généalogie Guyvreau)

Blason Guyvreau « de sable au chevron d'or accompagné de 3 têtes de dragons arrachées du même » Une guivre est un serpent à la tête contournée.

Anne Rivalleau avait épousé François de Laspais. Ils firent baptiser une fille le 19 mars 1623, paroisse de Pas-de-Jeu (Beauchet-Filleau)

Dans la généalogie Dudoet, nous voyons Perette Dudoet, mariée à Jacques Rivailleau, Sgr d'Aubinière (Champdeniers ?). Elle est dite : fille de François Dudoet Sgr du Chillouais, juge châtelain de Secondigny (en 1524) et de Léonarde Guibert, dame de La Bertrandière de Pompaire. Peut-être y-a-t-il confusion entre La Dambinière et L'Aubinière ?

En 1802, construction sur l'ancienne Chaussée reliant Secondigny au Chef du Pont, du Grand Pont qui sera remanié et élargi un siècle plus tard pour la construction de la gare du T.D.S.

Entre 1830 et 1835, se construit la nouvelle route stratégique entre Parthenay et Chantonnay via Secondigny.

L'ancienne route de l'Absie serpentait de part et d'autre de la route actuelle. Par l'arrière de la Jolinière, elle rejoignait le moulin Patarin de la Bertière, la Cosse, etc.....

En 1835, enlèvement de la Croix de mission sur le trajet de la route de Chantonnay et transfert au cimetière (délibérations du Conseil municipal en Mairie).

En 1876, construction du calvaire ; il semblerait, d'après la rumeur, que ce calvaire actuel ait remplacé une précédente Croix de Mission.

En 1909, à La Dambinière, construction de la gendarmerie, en remplacement de l'ancienne existant au n° 5 rue de la Vendée. Elle sera elle-même désaffectée en 1973 pour être transférée route de Bressuire.

\* \* \* \* \* \*

## Coté Nord (droite) de la route de Vernoux.

- La Jolinière, construite au XIX° siècle, en 1887 la ferme appartenait à Henry Jolly, meunier au « Grand Moulin de Secondigny ». Champs long, plat, du Mejien ? Pré de la décharge (eau), du Curé, de la carrière.

\* \* \* \* \* \*

- Les Bertières, La Boretière pour Cassini. Le nom vient du franc bert, signifiant brillant, comme Albert. Le Moulin dépendait sans doute de l'Albertière, dont il a été séparé par la construction de la route de Vernoux vers 1835. Le moulin aussi nommé de l'Erbertière est alimenté par un bief sortant du moulin de la Garonnière, route du Beugnon

Dans le cadastre A, notons : Champ de la Poulie, pré des Essards, champ du grand brûlot de 9 hectares ? Champ de la Croix rouge, champ de la mort A 121, etc...

La famille Patarin a habité longtemps le moulin des Bertières. Le nom de Patarin ou Pétorin est celui d'une ancienne secte qui était florissante au Moyen Age dans le Marais, vers 1220. Ces hérétiques croyaient que l'homme avait été créé par le Démon (Raymond Rousseau, Le peuplement du marais poitevin et *Ecclesia* de 1933)

\* \* \* \* \* \*

- **Roblin**, *Robelin*, ancien moulin. Le nom Robelin vient du franc *Rod* + *bert*, qui se traduit en (gloire + illustre) qui a donné Robert, diminutif, Robelot → Roblin qui signifie ; le moulin de Robert, homme illustre.

Roblin dépendait du fief de La Frémaudière. Curieusement nous notons qu'il n'existait qu'un seul autre Robelin dans le département, aussi un moulin, sur la rivière Le Palais de St-Aubin-le-Clou (1428).

Le bief alimentant le moulin ainsi que les canaux de décharge et de trop plein, a été comblé ; seul le bâtiment reste en souvenir. Madame Royer, propriétaire signale l'existence, à environ 80 mètres au nord de bâtiment, au sommet de l'éperon, d'un cercle d'anciennes maçonneries, visibles l'été, de 8 mètres de diamètres. Ces traces pourraient être celles d'un ancien moulin ?

- La Taupelière, *Taupeleria* au XII° siècle (cartulaire de l'Absie) ; *La Taupelière* en 1351 (archive de Fontaine-le-Comte, 30). ancien **Moulin**.

Appartenait en 1169, à Raoul de Fenioux qui donne à l'abbé Rainier pour l'abbaye de l'Absie, une partie de la dîme (Beauchet-Filleau). Le nom vient peut-être d'un chasseur de taupes, du latin *talpa*.

Métairie de 50 hectares en 1759.

\* \* \* \* \* \*

- La Rose des Vents, ferme récente.

\* \* \* \* \* \*

- Le Chêne rond, ferme récente

\* \* \* \* \* \*

- Les Ourières, ferme récente. Le nom vient soit du gaulois *olca*, terre labourable ou bien du latin *ortica* qui a donné ortie ? La borderie qui s'appelait Orières, issue d'un partage de la Gautrelière. Orières ? désigne le dépôt d'or, creusons.......

\* \* \* \* \* \*

- Le **Droguet**, variété de tissus, mélange de trame en laine et chaîne en lin. Cette notion de mélange du droguet a été donnée à un mélange : avoine + froment.

\* \* \* \* \* \*

- La Michelière, La Michelière en 1281 et 1421 (archive de la Vienne). La grande et Petite Michelière en 1768 (archive de la Barre, II).

Maison noble, de Michel du nom de l'archange.

1319, Guillaume Nuchèze, chevalier.

1424, Marthe Chasteigner, veuve de Guillaume Nuchèze, chevalier.

1460, Denis de Maumusson, époux de Louise de Nuchèze.

1482, Guyon de Maumonsson.

- 1713, Claude Darrot, écuyer, seigneur de la Boutrochère, héritier de Jacqueline Garnier, sa grand'mère. Suivent Jacques, Charles et Joseph Darrot en 1775.
- 1496, 5 juillet, Aveu rendu au Sgr de Secondigny, par Guyon de Maumusson, écuyer, à foi et hommage lige, à devoir de rachat, selon la coutume du pays, avec la juridiction exercée par ses prédécesseurs, pour le lieu et hébergement de La Michelière; sous ledit hommage, sont tenus à hommage plain, la vigne de La Frongerie et de La Gilletière, les eaux des biefs du moulin de Puyrault jusqu'au moulin de la Petitière, appelé le moulin Boutou, la dîme de La Guillonnière, l'arbergement du Four, et la dîme de l'erbergement des Villenères; archives de la Barre, tome II, page 236, B 596.

Sur le cadastre de 1835, nous notons la Grande Michelière et plus au Nord, la Petite Michelière. Champs... de Breaud, du Peux, Grand.

\* \* \* \* \* \*

- La Martinière, La Martinière en 1736, 1768 (archive de la Barre)

La métairie, n'était pas cultivée en 1729. Le nom Martin vient du latin *martinus*, du dieu Mars. St-Martin évangélisa la Gaule au IV° siècle.

Sur le plan ancien des chemins, le **château de la Martinière** est sur le coté Ouest du chemin N° 4 de Fenioux à Bouin de 8350 mètres. Nous voyons très clairement le moulin et les biefs ; 500 mètres en direction de Bouin, au carrefour des 5 chemins, nous voyons une croix de mission et, coté sud un chemin en direction de la Proussière ?

A la Martinière existait un ancien **Moulin**, rive droite du Thouet, visible sur le cadastre 1835, sous le nom de Chasteau appartenant à Bassayault. Il fonctionnait sous la révolution (Dupin)

En 1705, le meunier était Nicolas Girault.

En 1736, A l'occasion de procès, pour droits féodaux impayés, entre le seigneur de La Petitière et René Girault, foulonnier de la Mothe, il est dit que Renée Bernardeau, femme de Nicolas Girault était propriétaire de la borderie de la Tête-Noire, du 1/3 de La Martinière et de la haute borderie de L'Etaurie. Ces biens avaient été vendus en 1730 à la famille Blais.

En 1742, Archives de la Barre, D 203, 5 pièces. Requête adressée par Jacques-Claude Darrot, écuyer, Sgr de La Boutrochère, à l'intendant du Poitou, pour que la taxe du dixième imposée sur lui pour ses métairies de La Grande-Martinière, de La Grande-Michelière et de La Guillonnière, pour un **moulin à battre l'écorce** et une petite borderie, paroisse de Secondigny, soit réduite à 80 livres ; production par le même, des baux à ferme de La Grande-Martinière en 1730 et 1739, de La Grande-Michelière en 1737 et de La Guillonnière en 1738.

La Martinière est alors groupée avec La Miletière

En 2000, la ferme, propriété Audurier de la Bartière, n'est plus habitée

\* \* \* \* \* \*

- La Tête noire, autrefois L'Etaurie, *Stelleria* en 1323 (archive V Fontaine-leConte I. 32) *l'Etaurie* en 1618 (papiers de la Petitière) puis *La Tête-noire* en 1736 (archive de la Barre); *Teste noire* pour Cassini.

Le nom Tête est pris dans le sens d'extrémité. Champs... de la Nouette, du Bois, du Perrillon, des 5 chemins, de la Michelière, Paturiaud, des Roches, du Châtaignier... au nord existait le tènement de la **Proussière**. Le nom Etaurie peut venir du latin *stabulum* qui donné *estable* puis étable, écurie.

Près de l'Etaurie, existait en 1618 une ferme **la Favrelière** (papiers de la Petitière). En 1724, La Favrillière est déclaré non hébergée. A la même époque est cité le tènement de **la Chalotie**. La Favrellière relevait en 1736 de l'Aumônerie (archives de la Barre, tome II page 145)

\* \* \* \* \* \*

- Le Palais, désigne la salle où le seigneur rendait la justice. L'origine peut aussi venir de *palus*, le Palais signifierai alors un retranchement formé par des pieux.

Il existait, en bordure du chemin de « Tricoirie », un maréchal-ferrant.

\* \* \* \* \* \*

- **Riollant**, 1711, moulin à draps de Riollant (Fonds Merle Arch.Niort 21J 125/8) Le nom riollent vient de *rivus*, ruisseau qui s'est transformé en  $ru \rightarrow rioux \rightarrow rio$ . Au prèfixe rio, s'ajoute le suffixe *llant* de la racine *landa* qui devient lande ou terrain découvert. Riollant signifie, ruisseau dans la lande. D'après une étude de Christian Niort, le nom pourait venir du patois  $ryort \rightarrow$  lien. Nos anciens fabriquaient des objets avec des liens fabriqués avec l'écorce des ronces comme les « bourgnes »

La carte de Cassini, montre un Moulin, maintenant disparu.

#### Champs Barreau.

\* \* \* \* \* \*

- La Baubrie, La Bauberie en 1457; La Boberie près les grans Boberies en 1465 (archives de Fontaine-le-Comte); La grande et Petite Baubrie en 1768 (archives de la Baree, II). Le nom peut-être venir de braco, marais. Champ de la Poulie.

Avant la Révolution, Les Baubrie, dépendait du doit féodal de la seigneurie de La Petitière.

La métairie était au début du XVIII° siècle la propriété du sieur Charles Verrière maître chirurgien et de son épouse damoiselle Boucheron Marie.

1775, le 13 janvier, vente par Jacques Aubrit à Jacques Mouchard, des champs de la Bauberie, relevant du prieuré de N.D. des Bois de Secondigny, et d'un pré relevant de la Chabirandière (Archives de la Barre, D 129, parchemin).

\* \* \* \* \* \*

- La Ménaudière, La Maynaudière en 1729 (arch. de la Barre). La Métairie n'était pas cultivée en 1729. Les préfixes me ou mi viennent de mansus, mas, més qui signifie petite maison. la Ménaudière signifie la petite maison habitée par la famille Naud, forme occitane de Noël du latin natalis.

Avant la Révolution, la borderie figure parmi les Aveux rendus par le Sgr. de La Petitière au Sgr. de Secondigny. En 1768, elle était tenue par le prieur de La Chabiraudière (dispensaire à St-Aubin le Cloud).

Champs... des Egruettes ? Etiveaux, de la Fontaine, du Lavoir, d'ajoncs...

- La Coullée, en 1741 est dit tènement de la Ménaudière

\* \* \* \* \* \*

- Saint-Pierre,

\* \* \* \* \* \*

#### Coté sud (gauche) de la route de Vernoux.

- **L'Albertière**, « 1351 » Albert est un nom franc désignant un noble. Seraitce une déformation de La Bertière ou l'inverse ? Notons qu'il existait une *Aillebertière* en 1292, devenue Albertière à St-Aubin-le-Cloud.

B.Ledain cite **L'Herbertière**, ferme de Secondigny, *La Herbertère* en 1351, archives de Fontaine-le-Comte

Au Moyen âge, le grand étang de Secondigny traversait l'actuel route de Vernoux et se terminait au pied du village

\* \* \* \* \* \*

- Les Fontaines, exploitation récente.

\* \* \* \* \* \*

- La Bramière, en 1768 (archive de la Barre) ou Bromière, lieu ou poussaient des colchiques vénéneux, propres à faire crier (bramer) les vaches. Métairie.

Avant la Révolution, La Bramière, dépendait féodalement du fief de La Petitière. Elle était tenue par les Sgr de La Frémaudière, famille de Sainte-More puis Bouchet. Le terrage en était affermé perpétuellement.

Champs... du bouillon, du Châtaignier, du Chêne, de l'Etang, de la Visulière ? Prés du Lavoir, de la Garonnière, de l'humeau, de la Boutale ?

La Thomerie, petite ferme maintenant disparue, à l'embranchement du chemin de la Bramière à l'ancien chemin menant de Secondigny à Vernoux.

*Tommerie* pour Bélisaire Ledain ; *La Tonnelière* en 1328 (archives V. Fontaine-le-Comte 30) *La Tonnerie* (Fonds Merle 21J/125, liasse 8)

\* \* \* \* \* \*

- La Gautrelière, Goutrillère pour Cassini, en 1868 Gautrière. Le nom peut venir du franc god, dieu qui a donné goût et Menigoute ou de gald + hari qui a donné gautreau désignant un chef militaire.

Au XVIII° siècle, la ferme s'appelait « Audebraudière », se qui semble indiquer que l'origine du nom vient des « Braudières » et qu'elle était habité par un sieur Gautreau. Champs des Roches, de la Louette, des **Orières** (de l'or?) Pré de la Teauplière...

\* \* \* \* \* \*

- Les Braudières, « 1128 » Métairie. Simon de Vernoux donne pour la fondation de l'abbaye de l'Absie, les droits qu'il pouvait prétendre sur un bois dépendant de la borderie de l'*Audebrandier*, paroisse de Secondigny. Les Braudières sont nommées dés 1128 sous le nom de *Audebrauderia* qui est un dérivé de *aude* dont l'origine est le mot allemand *ald* signifiant *vieux* ou *ancien*. Ne pas confondre avec la « Braudière » dont l'origine vient d'un homme nommé Béraud.

Les Braudières dépendait du fief de la Mosnerie.

\* \* \* \* \* \*

- La Cotinière, La Cotinière en 1404 et 1716. Maison noble. Le nom Cotin vient du latin *jacobus* → Jacques, nom très populaire au moyen âge avec le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. Les diminutifs de *Jacobus* → *jacot* → *jacotin* devenu cotin.

1404, Guillaume Papin, puis en 1428, Gillet Chauvin.

1459, Famille de Colas Olivier, seigneur de Perdondalle.

1483, Catherine Olivier, épouse de Louis Darrot.

1580, Guy Rochard, verdier du comté de Secondigny, protestant.

1698-1716, les enfants de feu Pierre Boissonnet.

1724, Louis Birot, marchand d'une famille de Saint-Maixent. Blason Birot « d'or à la bande d'azur chargée de 3 coquilles d'or », *alias* « d'or à une barre fascée d'argent et de gueules »

1736, Famille Pidoux, de la Mosnerie, puis Lemousin.

Champs de.. Droguet, la Pierrière, la Fontaine, l'Étang, moulin, Ouches...

\* \* \* \* \* \*

- Les Brandes, du gaulois branda, bosquet où poussent des bruyères.

\* \* \* \* \* \*

- **La Faucherie**, La Foucherie, dans des aveux de 1443 et 1465 ; Archives de Niort, Fonds Merle 21 J/125/3.

La Foucherie en 1743 (archive de la Barre),

Ancienne ferme fortifiée, dont le nom viendrait de faucheur ou du latin *filex*, d'où *filicaria* qui a donné fougères. Familles Chauvet et Collet.

En 1743, René Dieumegard devait une rente féodale sur la Foucherie, au Seigneur de la Petitière.

En 1998, un bâtiment ancien, construit en pierres locales hourdées à la terre, s'effondre, laissant apparaître des pierres d'angles à grosses moulures en granit, de réemplois, d'époque Louis XIV, dont les grandes dimensions et l'ancienneté, XVII° siècle, laissent supposer un réemploi sans doute de l'ancien château du Fontenioux de Vernoux?

En 1997 existe à La Faucherie un important élevage traditionnel de moutons.

\* \* \* \* \* \*

- La Furgerie, dérivé de *faber*, ouvrier qui a donné forge, la maison du forgeron. En 1947, La Furgerie était la plus grande métairie avec 70 hectares.

La Furgerie, comme Montiboeuf étaient des métairies dépendant autrefois du fief noble du Fontenioux, paroisse de Vernoux.

1762, de Rougé Sgr de la Barre du Beugnon, afferme à la Furgerie, un cheptel de bestiaux à Charles Simoneau, fermier.

Sur le cadastre de 1835, nous notons entre la métairie et le Thouet, dans le champ de la Fontaine, une borderie aussi appelée la Furgerie.

Une petite borderie de La Furgerie était exploitée au XVIII° siècle par la famille Serin dite Sgr. de La Furgerie, indépendamment de Montiboeuf. La confusion des deux parties se fera lorsque la famille Serin sera aussi Sgr de Montiboeuf, qui sera représenté par le Sgr de La Rochebrochard.

Il serait intéressant de chercher des traces de mâchefer pour positionner l'ancienne forge. L'étang figure sur le cadastre de 1835, entouré par les champs... des Touchettes, des Bourses et du grand Pâtis.

\* \* \* \* \* \*

- **Montibeuf**, « 1149 » Maison noble ayant appartenue dés sa fondation, à l'abbaye de Fontevrault. Le nom peut venir du norois *budh* qui signifie, abri, cabane ou chaumière, en danois *bod*, devient en français au XI° siècle *bued* ou *buet* que l'on prononçait *beu*, puis *bœuf*. Montiboeuf signifierait alors une chaumière sur la colline ?

Le mot bœuf peut aussi venir aussi du gaulois bedu qui désignait un ruisseau, et qui par déformation se disait bû. Le docteur Merle rapporte qu'autrefois la ferme de Montiboeuf était prononcée Montibû. Montiboeuf serait alors le ru sur la hauteur = source ?

Au moyen âge, elle possédait une chapelle de cette époque, dont il ne reste que la croix en granit, sauvée par Yves Vignault, ancien cadastre N° 184 et 185 section G.

D'après le Docteur Louis Merle, il aurait existé un prieuré à Montiboeuf, relevant de la puissante abbaye de Fontevrault qui en percevait la dîme. (1° édition de la revue du Canton de Secondigny)

1755, de Rougé Sgr de la Barre du Beugnon afferme Montiboeuf à Pierre Bigot et sa femme y demeurant.

En 1913, la métairie, propriété du Comte de Monti de Rezé du château du Theil de Saint-Aubin, était de 76 hectares. Elle était exploitée par Pierre et Alexandre Michenot, mariés aux 2 sœurs Louise et Eugénie Largeau. En 1912, Pierre Michenot achète la ferme « Ste-Marie des Genêts », leur fille unique Marie épouse en 1923, Marcel Morin, maréchal ferrant à Secondigny...

A la suite de la vente de 1913, la métairie est partagée en 3 lots entre MM Roy (famille Vignault), Rouchy et Renelier.

Une des sources du Thouet est dans le champ du Bouillon.

Champ des Brandes bordant l'ancienne route de Champdeniers au N/O ou chemin N° 6 de Pougnes à la Chapelle-Thireuil, champs de la Gaude (3h), de la Gosse (ou Gerse, ou Goisse?), de l'étang (4h), des Bourses (5h), des Grues ou du Gui (5h), des Touchettes, du Prunier, des Versennes (5h), prés du Pas (3h), du Bouillon, de la Chapelle de Linière (4h), grand Pâtis (5h).

\* \* \* \* \* \*

- La Vignère, La Vinière en 1768 (archive de la Barre). Autrefois, ferme fortifiée, du bas-latin *vicus novus*, signifiant village neuf.

En 1768, La Vinière et Les Goujonnières (?), dépendaient féodalement de la seigneurie de La Petitière. Elle était autrefois tenue par Jacques Beugnon, écuyer, Sgr de Bellefois, conseiller du roi, juge au présidial de Poitiers, et à présent par la Dame Irland.

L'importance des bâtiments en 1835 laisse entendre que la Vignère était un fief dont dépendait la Cosse et l'Oucherie.

Au début du XX° siècle, la propriétaire, Melle Hillerin Marie Claire habitant Luçon en Vendée, était aussi propriétaire de la Cosse et de Riollant.

\* \* \* \* \* \*

- Moulin de la Cosse en 1768 (archive de la Barre) désigne soit le *cossus*, espèce de charançon qui attaque les pois et les fèves, soit des racines d'ajoncs, soit une bûche ou tronc d'arbre, ou enfin en patois, désignait une buse (oiseau)

1759, 22 oct. De Rougé Sgr de la Barre du Beugnon afferme le moulin de la Cosse à Jean Braud, farinier.

1767, 22 oct. La Rochebrochard Sgr du Fonteniou afferme le petit moulin de la Cosse à Jean Normand et Marie Cossin sa femme y habitant.

Le moulin est signalé sur la carte de Cassini et le cadastre de 1838. Le bâtiment du moulin est actuellement restauré. Intéressant four à pain.

Avant la construction, en 1830, de la route stratégique ceinturant la zone sud de La Vendée Militaire : Parthenay → Secondigny → La Châtaigneraie → La Roche sur Yon, l'ancien chemin via Secondigny passait par : La Gautrelière, La Cotinière, Le Moulin de La Cosse, La Vinière, etc.

\* \* \* \* \* \*

- L'Oucherie, citée par B. Ledain. Désignait un terrain fertile voisin de la maison et planté d'arbres fruitiers. Champs. du Milieu, des Bourses? du Bouillon, d'Ajoncs, de Châtaignarde, Pré de l'Etang...

\* \* \* \* \* \*

- La Bonninière, Le Beugnon. Maison noble fortifiée. Bonin vient soit de bonté ou bien alors de bonnet. La Bonnynière en 1459 dépendait du Fontenioux de Vernoux. Familles de la Voyrie, puis Chevallereau. Voir le manuel sur les Fiefs.

- L'Archerie, métairie du Beugnon, source Sèvre Nantaise 215 m altitude. En patois, une arche désigne un coffre en bois pour conserver les vêtements ou pour pétrir le pain. La rivière Sèvre vient du nom pré-Gaulois de *Separis*, *Separa*, puis *Sevria* désignant, rivière.
- La Pointerie, Métairie du Beugnon, La Haute Pointerie à l'altitude de 238 mètres est à la source du Thouet.

En 1755, et 1762 La Pointerie appartenait au comte de Rougé Sgr de la Barre, ou il habite. La ferme est exploité par Pierre Harpin, sa mère et Françoise Chartier son épouse

- Saint-Victor, Le Beugnon

### **Conclusions**

La première remarque sur cette étude (en cours), est que les habitats les plus anciens autour de Secondigny existants encore, se situent :

- Sur le tracé de la voie romaine « **Chemin des Chaussées** » avec les points plus importants : 1° La Garde d'Allonne.
  - 2° Les Ajoncs-Belliards.
  - 3° la Menaisière du Retail.
  - 4° La Frémaudière-Ecureuil.
  - 5° La Caillerie.
  - 6° La Girardière.
  - 7° La Barre du Beugnon.
  - 8° La Boninnière du Beugnon.
  - 9° Le Fontenioux etc.

Les liaisons au Moyen Âge, entre la Voie Romaine et Secondigny devait être par les chemins, l'un descendant de la Genaudière, l'autre par la Garonnière.

- Un autre ensemble d'habitats anciens devait être au nord-est avec Le Châtellier et Chambord qui se situait 1° sur le chemin « Vernolois » entre Vernoux et Parthenay, et aussi sur celui, de Secondigny à la route du sel reliant Ingrandes Poitiers à la mer via Fenery, Hérisson, La Volanchère, Vernoux, ...

\* \* \* \* \* \*

## Mais, où se trouvent les fermes signalées par Bélisaire Ledain ?

- L'Armée, Lieu-dit de Secondigny, B. Ledain.
- La Bastière, ferme, La Bastière en 1446, arch. Vienne, Fontaine-le-C.I 30.
- La Bergerie, ferme cité par B.Ledain et aux Archives de Niort.
- La Berlinchère, hameau pour B. Ledain, *Brelinchère* pour Cassini. Le vieux français *berle*, vient du latin *berula* désignant le cresson.
  - La Barotière, village commune de Secondigny.
  - La Barrotière, ferme, *La Barrotière*, 1612, archives de la Barre.
  - La Bastière, ferme, *la Bastière* en 1446, archives de Fontaine-le-Comte.
  - Benaut, Moulin, commune de Secondigny, en 1428, archives de la Vienne
  - La Berlinchère, hameau, la Berlinchère pour Cassini en 1770.
  - La Bourse, écart signalé dans les inventaires du Fonds Merle de Niort.
- **Boynet**, Cours de l'eau du moulin de Boynet, près le bois de Secondigny, en 1446, archives de la Vienne, Fontaine-le-Comte, I. 30. La Frémaudière appartenait à la famille Boynet.
- La Châtaigneraye village de Secondigny, *Nemus de la Chatoygneroye* en 1317 (archives de Fontaine-le-Comte ; *La Chasteigneroie* en 1428 (archive historique Poitou XXIV, 60,n)
- Le Chatre, lieu-dit de Secondigny. Le mot Chatre vient du latin *castra* pluriel de *castrum*, désignant un camp fortifié puis château fort.
- Le Cormenier où une charte signale la présence de vigne en 1443 (B.L.) peut-être s'agit-il du village de Neuvy-Bouin relevant de Câteauneuf en 1482. Le mot vient du latin *corma* désignant un cormier à l'époque gauloise.

- Les Dîmes d'Agroué, Archives de Niort (fonds Merle)
- La Garnaudère, contiguë à la forêt de Secondigny en 1194, archives de la Vienne, Fontaine-le-Comte.
  - La Jarrière, ferme en 1560, archives de la Vienne seigneurie divers 32.
- La Maillebouère, *Masle-Bouère*, aussi *Maillelière*, de *macula*, tache, maille et *bouère*, boire en patois ; Sans doute vers la Crépelière ? Elle faisait partie avec la Morlière de la seigneurie de la Caillerie en 1682.

Dizé Raymond, Seigneur de la Maillebouère, fit aveu de ce fief en 1387. Dizé Guillaume était prieur du Bois-de-Secondigny en 1412 (Beauchet-Filleau)

Elisabeth Brunet, dame de la Maillelière, fille de Mathieu, Sgr de la Riallière, et de Catherine Bouchereau épouse par contrat du 12 avril 1656, Pierre Landerneau, Sgr du Verger. Le 22 avril 1673 elle rend aveu de la seigneurie de la « Maillebouère » au sénéchal de Secondigny. Sa fille Marie-Élisabeth Landerneau, épouse en 2° noce Pierre de Neuchèze Sgr de Mortemart rend aveu par son procureur Nicolas Gauvain janv.1699, pour la Mailleboire, paroisse de Secondigny (Beauchet-Fil, Gauvain).

- La Mignonnnière, quarteron de terre tenu par les familles Serin puis La Rochebrochard, et dont Jacques Darrot a rendu hommage en 1768. Peut-être s'agit-il du hameau de Vernoux. Fonds Merle 21 J.
- La Mondardière, paroisse des Secondigny de 1403 à 1728. Quel rapport avec la Garonnière dont elle semble tenir ? Mondardière ~ butte d'argile ( du latin argilla)
- La Pignaudière, ferme de Secondigny en 1560, archives de la Vienne, seigneurie, divers 32.
- Le Puy du Trait, dépendant de la Rochefaton, suivant la généalogie Pidoux de la Maduère.
  - La Réserve, ferme de Secondigny.
  - La Rigace, Moulin cité en 1428 par B.Ledain.
  - La Rinière, ferme commune de Secondigny.
- La Roquetière, paroisse de Secondigny, dépendant de la Frémaudière-Ecureuil. (Beauchet-Filleau) *Rocca* → roque → roche. Peut-être désigne l'ancien fief Roquet, englobant le village de La Bie à l'Ouest de la Petitière.
  - La Vallière, hameau commune de Secondigny.

\* \* \* \* \* \*

L'Assemblée Paroissiale de 1729 fait états des exploitations suivantes abandonnées dont nous ne trouvons plus traces dont l'exploitation d'Ozanne Camus (famille de la « Groie » de Champdeniers)

Dans les Archives du château de La Barre, dans l'inventaire des droits seigneuriaux de La Petitière nous voyons les villages ou borderies maintenant disparus : La Miletière près de La Martinière ?; Les Barillères ou La Baraillerie ; La Mignonnière ; Les Brousses. En principe, ces terres se situaient entre l'angle formé à partir de Secondigny, par les routes de Vernoux et Neuvy-Bouin.

\* \* \* \* \* \*

La généalogie historique des anciennes Maisons Nobles est détaillée dans le manuel VIII, cela concerne : L'Aumônerie ; La Braudière ; La Bartière ; La Bertrandière ; La Caillerie ; Les Châteliers ; La Chaulerie ; La Cotinière ; La Garonnière ; La Girardière ; La Maillebouère ; La Michelière ; Montiboeuf ; La Mortière ; Le Pinier ; La Petitière ; La Séquinière ; et La Vergne avec le Longeais.

étude	à	suivre	
 ctuac	и	Survic	• • •

## - La Girardière, ou Grande-Maison?

#### La Girardière est dite : ferme, commune de Secondigny

Aussi appelé « Grand'Maison de Guivreaux » par Bélisaire Ledain et le Dictionnaire des Familles de Beauchet-Filleau, généalogie Guerry. Est-ce la même maison noble que « La Grande Dîme » d'Allonne ?

- 1456, Marie d'Appelvoisin, fille de Mathurin, Sgr de Thiors et Françoise du Chillou, veuve de Pierre Parthenay, écuyer, Ecuyer, Seigneur du Retail, qu'elle avait épousé vers 1442.
- 1632, Pierre Chaigneau, sieur de la Bertrandière, greffier du Comté de Secondigny, rend hommage à Renée de Cossé, de son fief de la Girardière. Si la Bertrandière est celle de Secondigny, elle se situait entre l'ancienne ville close et la rivière Thouet (B.F.). Il existe une Bertrandière à Pompaire, à Pougnes-Hérisson, la Pératte, etc.
- 1698, Marie-Jeanne Allard, épouse de René Guerry, sieur de la Barre, fait hommage, le 2 août 1698, au château de Parthenay, pour le fief de la Grand'Maison, paroisse de Secondigny (?). Marie Allard était la fille de Pierre, sieur de la Championnière et de Françoise Sauzeau † 28 juin 1715.

Louise Allard † 1748, sœur de Marie est l'épouse de Pierre Escot, avocat.

- 1713, le 8 mars, Joseph Pineau fait hommage pour la Girardière, comme curateurs des enfants mineurs de feu René Guerry.
- 1722, Jean Guerry, âgé de 21 ans en 1716, prêtre, vicaire d'Allonne, rend hommage de la Girardière le 22 mars. Il † le 21 juillet 1742, étant curé de Traye, laissant la Girardière à son frère René.
- 1745 et 1768, René Guerry, âgé de 19 ans en 1716, prêtre, prieur de Saint-Loup, rend hommage de la Girardière le 28 juin 1745.

Blason Guerry: « d'azur à une aiguière (sic) d'or contournée ».

Nota: ne pas confondre avec les « Girardière » de Chanteloup, Pamplie, etc.

## Recensement Agricole comparatif entre 1970 - 1979 - 1988 - 1998 Surface Totale de la Commune = 3.734 ha.

Utilisation du sol	Nombre Exploitations			Surface en Hectares				
	1970	1979	1988	1998	1970	1979	1988	2000
Surface agricole utilisée	194	158	114		3043	3015	2957	2811
Céréales	127	84	63		270	202	332	593
Fourrages en culture principale	157	122	77			2626	2371	1834
Superficie toujours en herbe	184	151	105		1793	1621	1210	871
Terres labourables	160	128	84		1122	1215	1570	1742
Cultures permanentes	65	39	25		105	164	168	194
Cultures industrielles	1	4	15		0	3	60	
Légumes frais + pom. de terre.	142	100	0		17	6	0	0
Maïs grain	0	1	22		0	7	93	116
Tournesol	0	0	14		0	0	59	41
Superficie drainée enterrée					0	29	72	249

Cheptel	Nombre Exploitations			Effectif				
	1970	1979	1988	1998	1970	1979	1988	2000
Vaches laitières	143	82	30		1168	617	364	200
Vaches nourrices	18	67	53		111	781	1233	1301
Total Bovins	156	123	76		3274	3880	4120	3820
Total Caprins	71	47	22		214	846	1338	
Brebis mères	108	93	64		3385	3734	4089	1906
Total Ovins	108	94	65		4398	7540	6155	
Porcs à l'engrais	0	39	8		0	201	49	?
Total Porcins	93	43	8		837	241	53	?
Total Volailles	158	139	57		12001	34435	44975	135.073
Tracteurs	?	144	98		?	201	177	156

	Nombre Exploitations							
	1947	1970	1979	1988	2000	2002	2010	2020
Nombre Exploitations	222	195	158	122	86			1
Dont 50 hectares et plus	8	6	8	17				
Dont 70 hectares et plus	2	0	0	3				
Surface moyenne en hectares.	14			26				
						•		
	Ef	fectif viv	vant en	campagi	пе			
	1947	1970	1979	1988	2000	2002		
Population familiale complète	~1200	742	539	383	180			
Population familiale active		437	304	211	104	1		

Nous notons que si la courbe de diminution du nombre d'exploitations continue avec la même cadence, en l'an 2020 il ne restera qu'un seul cultivateur à Secondigny !!!

Christian Niort a fait une étude intéressante dans le Bulletin Municipal de mai 1988,

# Saint-Aubin le Cloud - Liste pour les cartes de rationnement en 1947 -

<u>Villages</u>	<u>Exploitant</u>	<u>Hectares</u>	<u>Villages</u>	<u>Exploitant</u>	<u>Hectares</u>	
Albertière	Bichot Alexandre	14	Brunetière	Bodet Marcel	11	
Albertière	Guitton Camille	16	Brunetière	Grousset Auguste	4	
Atzar ( <i>Adjar</i> )	Pigeon Joseph	12	Brunetière	Guignard Georges	17	
Aurière	Gerinfoleau Albert	21	Brunière	Barribault Marcel	26	
Aurière	Liaigre Jean	18	Brunière	Pineau Sméon	28	
Baralière	Cardineau Prosper	9	Bruyères	Collet Victorin	5	
Baralière	Guignon Emile	7	Caillerée	Mottard Maurice	13	
Baralière	Sabourin Isidore	11	Cameree	Parsonneau Jean B	39	
Barrelière	Boutin Ernest	23	Caquinieres	Chatin Felix	10	
Bartières	Bernard Marcel	33	Censurie		17	
Bartières	Bodin Félix	11	Censurie	Deray Armand Herisse Arsène	12	
		33			16	
Bartières	David Georges	l l	Cerisier	Crame Auguste		
Bartières	Rouvreau Octave	12 7	Chabosse	Bernandeau Célestin	11	
Bel Air	Gouban Baptiste Pied Marcel		Chabosse	Bonneau Philibert	8	
Belle Etoile		28	Chabosse	Frafil Pierre	1	
Berthelière	Maria Henri	30	Chabosse	Gugnon Georges	6	
Berthelière	Rouault Gustave	30	Chabosse	Jaulin Julien	14	
Binotières	Vincent Clément	8	Chabosse	Verger Jean	2	
Blinière	Ayrault Mathilde	13	Chabosse	Vincendeau Alfred	8	
Blinière	Cantet Henri	7	Chambord	Goyau Clément	18	
Blinière	Gelé Georges	27	Chambord	Cassereau Edouard	12	
Blinière	Rossard Marcel	14	Chambord	Pineau Gaston	5	
Bobinière	Blais Emile	10	Chambord	Reveau Henri	10	
Bobinière	Boisumeau Marcel	8	Chambord	Talbot André	9	
Bobinière	Couturier François	12	Chambord	Verger Constant	7	
Bobinière	Fourre Marcel	9	Châtaigneraie	Chatin Fernand	12	
Bobinière	Geffard edouard	7	Chatenay	Boissinot Roger	15	
Bobinière	Guérineau Léon	6	Chatenay	David Georges	13	
Bobinière	Michaud Paul	3	Chatenay	Deray Joseph	5	
Bobinière	Piron Pierre	9	Chatenay	Ouvrard Joseph	18	
Bois	Barrin Henri	7	Chatenay	Proteau Maximum	14	
Bois	Butet Jules	3	Chatenay	Vivier Auguste	13	
Bois	Chatin Auguste	6	Châtenay	Bernandeau Ernest	8	
Bois	Marceau Ernest	3	Chêne	Bonnifait Camille	3	
Bois	Roy Clovis	6	Chêne	Bonnin Victor	1	
Boisder	Billy Clodomir	52	Chêne	Coupeau Victor	5	
Bonnes-Fontaines	Barranger Maurice	12	Chêne	Garandeau Edmond	6	
Bonnetterée	Bucelet Marcel	15	Chêne	Lucet Henri	8	
Boularière	Bruneau Constant	44	Chêne	Moreau Henri	7	
Bourg	Blanchard André	1	Chêne	Moreau Narcisse	6	
Bourg	Guionet Frédéric	8	Chêne	Turpaud Alfred	3	
Bourg	Maconin Fernand	2	Chêne	Launay Maurice	6	
Bourg	Miot Marcel	2	Clémencière	Boyer Jean	20	
Bourg	Morisset Alexis	1	Corne de Lièvre	Pétrault Philippe	6	
Bourg	Pied Edouard	1	Coût	Sauvêtre Félix	16	
Bourg	Podevin André	3	Couture	Memereau Albert	18	
Bourg	Roy Constant	1	Cusselière	Bernandeau Auguste	4	
Boutardière	Bodin Auguste	27	Cusselière	Bichon Aristide	1	
Bréchoire	Chamard Marcellin	33	Cusselière	Bonnet Baptiste	11	
Bréchoire	Talbot Baptiste	24	Cusselière	Pillot Ernest	9	
Brousse	Cousineau Ernest	9	Cusselière	Proteau Gustave	6	
2.0000	S S G S H S G S G S G S G S G S G S G S					

<u>Villages</u>	<u>Exploitant</u>	<u>Hectares</u>	<u>Villages</u>	<u>Exploitant</u>	<u>Hectares</u>
Develope	D. K Al	40	NA C. N	D D	7
Dandellerie	Peltier Alexandre	19	Menantière	Roy Roger	7
Fauconnière	Bernelas Gustave	6	Menardière	Giraudou	45
Fontenioux	Migeon Jules	6	Michinière	Brottier Edouard	10
Fontenioux	Rouvreau Denis	8	Mongazon	Sauvêtre Jean	28
Fragnée	Dubin Marcel	22	Monplaisir	Moulin Baptiste	3
Fraisonnière	Millet Georges	27	Morinière	Deguil alfred	12
Gebertière	Rossard Jean	10	Morinière	Michonneau Constant	
Gendrière	Bichon Théodule	4	Morinière	Niveau Albert	19
Gendrière	Dessault Casimir	13	Morinière	Raymond Henri	4
Gendrière	Dessault Olivier	13	Morlière	Chamard Robert	10
Gendrière	Lemay Vivance	7	Morlière	Chamard Camille	17
Germanie	Caillaud Alfred	21	Morlière	Chamard Henri	3
Germanie	Cantet Eva	6	Motte	Ayrault Omer	10
Gibertière	Dieumegard Marcellin		Motte	Charge Célestin	28
Gibertière	Vincendeau Georges	11	Motte	Miot André	10
Gloire	Berger Maxime	10	Motte	Robin Alcide	7
Gloire	cernou Prosper	8	Motte	Sapin Albert	7
Gloire	Gris Marcel	8	Moulin	Fourre Raymond	8
Gloire	Prunier Jean	10	Moulin	Grignon Alexandre	2
Grandes Bordes	Geron Narcisse	28	Moulin	Moine Marcellin	10
Grandes Bordes	Miot Ernest	14	Mounière	Bucelet Jean	14
Grandes Bordes	Miot Arsène	6	Mourandières	Audebrand Henri	12
Grandes Bordes	Nogues Marcellin	28	Mourandières	Ayrault	5
Grandes Bordes	Pied Alcide	14	Mourandières	Batonneau Armand	1
Granges	Chamard Albert	30	Mourandières	Vergnault Gabriel	11
Granges	Thomas Alcide	31	Mourandières	Vergnault René	10
Grellière	Trichereau Laurent	8	Mourandières	Vergnault Marcel	8
Grivière	Cadu Constant	48	Muloterie	Berger Auguste	40
Grivière	Courjault Fridolin	24	Notre-Dame	Toumin Ernest	44
Grivière	Courjault Hubert	14	Noue	Tableau Auguste	8
Guiardières	Seigneuret Michel	35	Orytière	Raymond Camille	33
Guionnière	Grignon Marcellin	12	Palais	Grolleau Baptiste	4
Guittonnière	Charge Jules	50	Palais	Jasmin Hubert	19
Guyonnière	Pied Auguste	32	Palais	Masteau Claude	22
Guyonnière	Touchaud Clovis	48	Péret	Belliard Louis	7
Hardias	Pollet André	21		Ganne Colombo	3
Intremière	Toumin Raymond	23	Petites Bordes	Carré Joseph	1
Irénière	Memereau Omer	72	Petites Bordes	Ferret Julien	10
Lilas	Courjault Lucien	8	Petites Bordes	Gerbier Robert	12
Limouzinière	Cardineau Hubert	6	Petites Bordes	Poupot Ferdinand	1
Limouzinière	Chaigne Albert	12	Piagès	Marillaud Joseph	54
Limouzinière	Chouc André	6	Pichellerie	Cluzeau Marcel	2
Limouzinière	Mottard Edouard	8	Pichetterie	Paisard Jean	5
Limouzinière	Noirteau Joseph	6	Plaisance	Vouhe Marcel	14
Linière	Fallourd Joseph	22	Pont	Chamard Henri	2
Linière	Guignon Marcel	22	Pont	Jaulin André	6
Linière	Maria Charles	22	Poupotière	Martin Baptiste	4
Linière	Marvel Joseph	6	Poupotière	Moine Honoré	14
Linière		10	'	Patureau Marcel	3
	Migeon Henri	l	Poupotière Poussardière		23
Linière	Roux Roger	6		Couturier Raymond	
Lyonnaise	Bachard Henri	14	Poussardière	Poussard Henri	4
Marière	Pied Henri	23	Réamière	Gilbert Honoré	42
Massonnière	Baillargeau Samuel	7	Ressatière	Goudeau Aristide	9
Menantière	Roy Edouard	31	Ressatière	Lahaye Camille	12
Menantière	Roy Georges	11	Ressatière	Pied Marie	7

<u>Villages</u>	<u>Exploitant</u>	<u>Hectares</u>	<u>Villages</u>	<u>Exploitant</u>	<u>Hectares</u>
Ressatière	Sapin Emile	7	Serin	Guerineau	32
Roblin	Rochard Arsène	5	Serin	Japhet Edouard	6
Roblin	Rochard Henri	5	Serin	Lusseault Fernand	9
Roche-Gabard	Prouteau Gustave	9	Serin	Roux Calixte	32
Rocher	Noirteau Ernest	3	Soges	Touchaud Baptiste	8
Royauté	Belliard Hubert	10	Taquinières	Pillet Fridolin	43
Royauté	Bichot Louis	9	Theil	Davilliers Henri	3
Royauté	Migeon Baptiste	7	Theil	Renaudeau Gustave	21
Royauté	Papet René	15	Timarière	Leret Victor	48
Royauté	Renaudeau Philibert	7	Touche	Faurel Jean	3
Russelière	Baudry Honoré	4	Touches	Boileau Clovis	20
Saint-Florence	Lerche Ernest	9	Touches	Boileau Florentin	9
Saint-Joseph	Millasseau René	6	Touches	Boileau André	10
Saint-Joseph	Roy Théodore	1	Touches	Pillet Germain	7
Saint-Norbert	Nouleau Jules	16	Touchette	Ayrault Placide	2
Saint-Pierre	Brunet Amédée	30	Tremière	Jamonneau	20
Sainte-Anne	Morin Jules	44	Trènière	Pineau Ernest	33
Sainte-Marie	Couturier Marcellin	14	Tunarière	Giraud Octave	33
Sallière	Martin François	6	Vergnaudières	Liaigre Albert	31
Salmondière	Bertin Marcel	15	Vergnaudières	Niveau Marcel	29
Salmondière	Nouleau Daniel	13	Vergne	Chaigneau Louis	7
Sapinière	Guilbaud Georges	53	Vergne	Vergnault	17
Saule	Billeau Célestin	4	Vezinière	Genne Auguste	13
Saule	Jolly Maurice	11	Vezinière	Pied Raymond	12
Saule	Memereau Aristide	7	Vézinière	Liaigre Maurice	12
Serein	Goichon Octave	32	Villegué	Billeau Florentin	12
Serin	Charron Ernest	3	Vivier	Girard Ludovic	72
Serin	Guilleux Henri	13	N.		
	Moyenne communal	des expl	oitations = 15 h	ectares	
	Surface totale cultiv				
	Nombre Exploitation	s = 250			

#### Glossaire

#### Vocabulaire rencontré dans les livres anciens sur la Gâtine.

**Age** Perche de ~2,30m à l'arrière de la charrue. **Aguelion** long baton pour toucher (conduire) les bœufs.

**Aiguille** Timon d'attelage, **Aiasse** Pie, oiseau.

Alleu Bien en propriété complète sous la protection directe d'un seigneur.

**Ambier** Anneau de cuir entre le joug et l'attelouère.

Anet aujourd'hui.
Arche Coffre.

Arrèe Soc de charrue ancien modèle.

Assiage Avant-train d'une charrue.

Attelouère Anneau en fer pour l'attelage.

Aveu Faire un dénombrement de biens.

Bacicot Baquet.

**Bailli** Officier qui rendait la Justice.

Baillarge Orge de printemps.

**Ban** Droit que percevait un seigneur pour l'usage de son moulin, four, pressoir **Banlieue** Superficie d'un diamètre de 2.000 pas de 5 pieds, délimitant le droit banal.

Baptresse Orage de grêle.

Barge Gros tas de foin sur soutre (isolé du sol).

Bassée Auge où l'on donne à boire aux animaux.

Beda Verrat, Cochon mâle reproducteur.

Begasser Bégayer.

**Besoche** Grosse binoche à deux dents.

**Beuillot** Champs débarrassé de ses épis mais encore pourvu de ses gleux.

**Bogue** Enveloppe des chasteignes.

**Boisseau** Mesure de capacité d'environ 12,5 litres (en gâtine).

**Bot** Petit bois. Dabot.

**Boude** Jeune veau femelle ou veau de lait.

**Boudet** Jeune veau mâle

**Bourrée** Fumier de fougères, ajoncs...décomposés,

**Brande** Terrain acide ou poussent la bruyère, les ajoncs, les fougères et les genêts

Brasse Unité de longueur des 2 bras étendus, soit 6 pieds ou ~1,83 m.

**Cens** Loyer d'une terre ou d'une maison, fixé par la coutume et non par bail.

**Cep** Pièce de bois de 1m servant de soc à la charrue. **Chaleuil** Lampe à huile en cuivre, typique de la Gâtine,

**Chapuser** Travailler le bois des haies pour faire des outils et équipements.

**Charre** Passage pour les bestiaux au travers d'une haies.

**Cheptel mort** Instruments et outils agricole.

Cheptel vif Animaux

**Chiron** Grosse pierre de granit isolée dans un champ.

Citeau Tas dans un champ, Mulon ou Moyette.
Claie Barrière pour l'entrée dans un champ clos.

Couillard Baudet.

**Coutre**Crocq
Couteau vertical en avant du soc de charrue.
Timon mobile de 2m entre la charrue et les bœufs.

**Dail** Faux à deux mains.

**Doit** Nom très ancien du lavoir.

**Drosse** Menu grain impropre à la consommation et destinés à la volaille.

**Ebée** Bief amenant l'eau au moulin,

**Echaillocer** Enlever les pierres (chails) d'un champ.

**Ecobuage** Brûlis de paillis avec ajoncs et fougère et déchets.

**Feudataire** Titulaire d'un fief

**Finage** Limite de juridiction d'une seigneurie. **Fourchet** Long bois pour hisser la paille sur le pailler.

**Fournoyer** Faire du pain et le cuire

**Freintis** Gebes dénouées avant le battage.

**Gaignerie** Exploitation agricole en général, au moyen âge.

**Gaubuer** Pratiquer l'écobuage.

**Gleux** Partie de la tige de céréales restée en terre

**Grelle** Tamis pour petits grains.

**Gruerie** organisme gérant les Eaux et Forêt.

Houmeau

**Jouancle** Jeune bœuf en cours de dressage, castré à 2 ans.

Jouille Courroie de cuir du joug.

**Journal** Surface terre Labourable par un homme avec un cheval, en un jour

Maréchaussée d'abord, Mareschaucie, désignait une écurie au moyen age,

**Ménestrier** Agent seigneurial chargé de collecter les revenus.

Moyette Tas de gerbes de blés.

Mulon Tas de foin sec dans un pré.

Naide Ou Nesde, source sortant d'une Noue.

**Noue** Prairie marécageuse d'ou sort une source, fauchée mais non pâturée.

Ondain Largeur d'un passage d'une coupe d'herbe à la faux Ouche Prolongement du jardin avec arbres fruitiers et semis.

Parageur De rang social égal.

**Pasturault** Parcelle de terre labourable se reposant en pacages.

**Pâtis** Prairie marécageuse mais pâturable.

**Ponne** Grande cuve en fonte utilisée pour la lessive ou "bugée".

**Portoir** Tablier de grosse toile des moissonneurs.

**Pouldre** Jeune jument (pouline)

**Pourrain** Fumier de fougères, ajoncs, pailles...

**Quouer** Etui en bois de vergne pour les pierres à aiguiser. **Quaireux** Cour collective entourée de plusieurs bâtiments.

Raballe Rateau en bois pour ramasser le grain.

Raude Mélopée du laboureur avec son attellage de bœufs (araude, trelaude, briole

**Remeré** Droit de rachat d'un bien par le vendeur.

**Revoline** Le vent change de direction.

**Routoir** Canal où séjourne le chanvre ou le lin pour rouir (décoller les fibres).

Sacter Agiter un sac plié pour chasser le balle du grain.

**Sicot** Petit morceau de bois.

**Septerée** Surface de 3 hectares 30 environ.

**Soutre** Fagots placés sous la barge ou le pailler pour l'isoler du sol.

**Taille** Taxe en argent imposée par le seigneur en contrepartie de sa protection.

**Tarare** Moulin à vanner, qui sépare le grain de la balle.

**Tenure** Petite parcelle de terre exploitée par son propriétaire.

**Terrier** Liste des terres soumises à loyer.

**Tonnelle** Meule de gerbes de blé avant le battage. Fut vertical d'un moulin à vent.

**Tore** Veau femelle.

Vasine Vache restée sans suite.

Vasal Tient son fief d'origne noble, est donc exempt des charges roturières

**Veillote** Herbe coupée avant d'être mise en mulon.

Vergnasse. Terrain étiré en bordure de ruisseau, planté de peupliers.

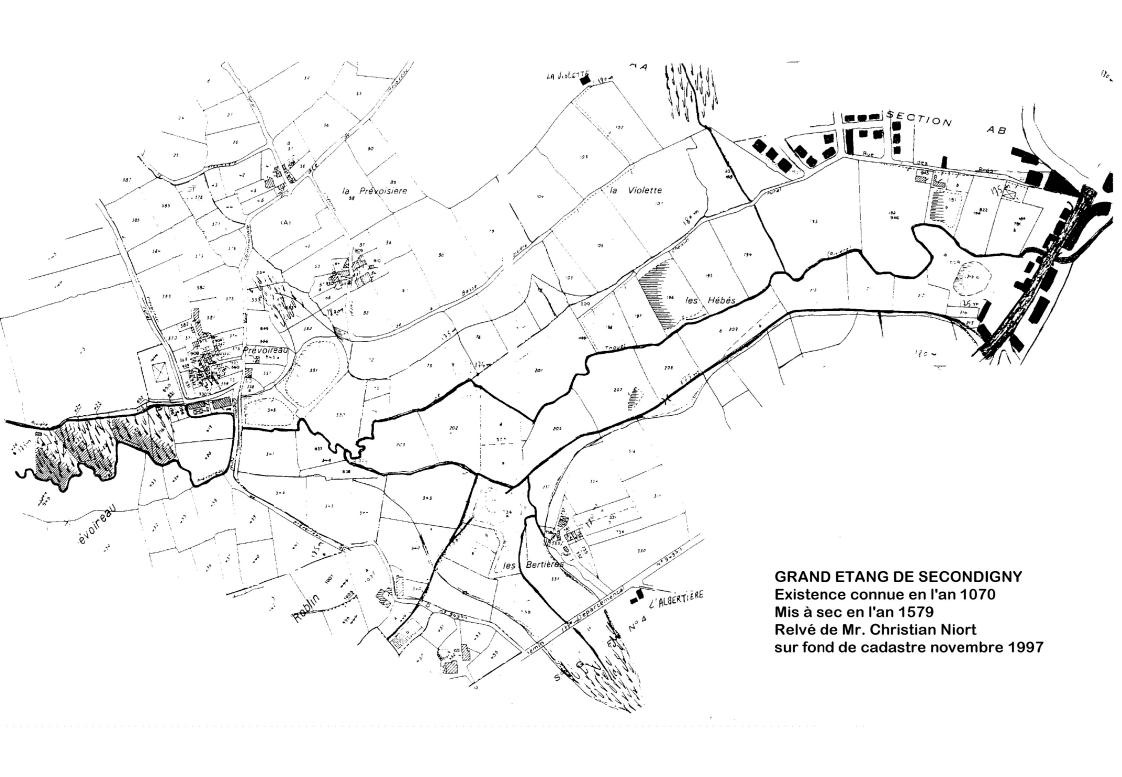
Versou Charrue.

Vicaria Secteur de territoire d'une vicomté.

Vimère Orage de grêle.

**Volant** Serpe servant à ébrancher.

Lire le livre de Charles Mourain de Sourdeval "Patois de Vendée"



## **BIBLIOGRAPHIE**

## A. Archives Départementales des Deux-Sèvres

Série 3 E Minutes de notaires.

1361-1377 Minutes Bastard (1764-anV)

2440-2446 Minutes Bouchet (1694-1768)

1193-1195 Minutes Redien (1674-1681)

Etudes de Notaires. Sans doute en série 3 E, à vérifier...

Venant de : Etude Imbert de Breloux-la-Crèche.

Minutes Charron (1702-1720).

Minutes Rossegrand (1726-1776).

Minutes Esquot (1779-1816).

Venant de : Etude Boussion de Secondigny-en-Gâtine.

Minutes Baschard (1787-1814).

Minutes Bonnin (F) (1746-1776).

Minutes Bonnin (P.A.) (1792-1825).

#### Série Q domaines nationaux

- Q 21 Biens d'émigrés. District de Parthenay (1791)
- Q 27 Vente de biens d'émigrés. District de Parthenay (1794-1795)
- Q 62 Vente de domaine nationaux. District de Parthenay (1794)
- Q 96 District de Parthenay. Etat des ventes (1791-1795)

Série U. Tribunaux.

2 U E Tribunal de Parthenay. Minutes civiles (an IX-1820)

-----

#### B. Archives Nationales

Série H

Série R1. Papiers des Princes. Comte d'Artois.

205 Secondigny. Anciens titres (1305-1791).

- 206 Comptes des baronnies et château de Secondigny (1475-1476).
- 207 Information sur la valeur des terres de Secondigny (1460).
- 234 Inventaire des titres de Secondigny (1789).

-----

### C. Archives Départementales de la Vendée

Série B. Maîtrise des Eaux et Forêts de Fontenay-le-Comte.

1255-1261-1269-1270-1272 Forêt de Secondigny.

\_\_\_\_\_

# D. Archives Départementales de la Vienne

Série C.

493-501 Aveux rendus au roi pour son château de Secondigny.

Inventaires des titres conservés au château de Secondigny.

-----

#### E. Archives Privées du Palais de Monaco

Suite au mariage d'Honoré Grimaldi avec la fille de la duchesse de Mazarin

- T. 1345 Comté de Secondigny. Acquisition (1565-1716).
- T. 1346 Comté de Secondigny. Fois et hommages (1551-1653).
- T. 1347 Comté de Secondigny. Inventaires (1583-1676).
- T. 1348 Comté de Secondigny. Bois. Moulins. Fours. Baux. Police (1560-1688).
- T. 1349 Comté de Secondigny. Mouvances.
- T. 1350 Comté de Secondigny. Comptes des receveurs.